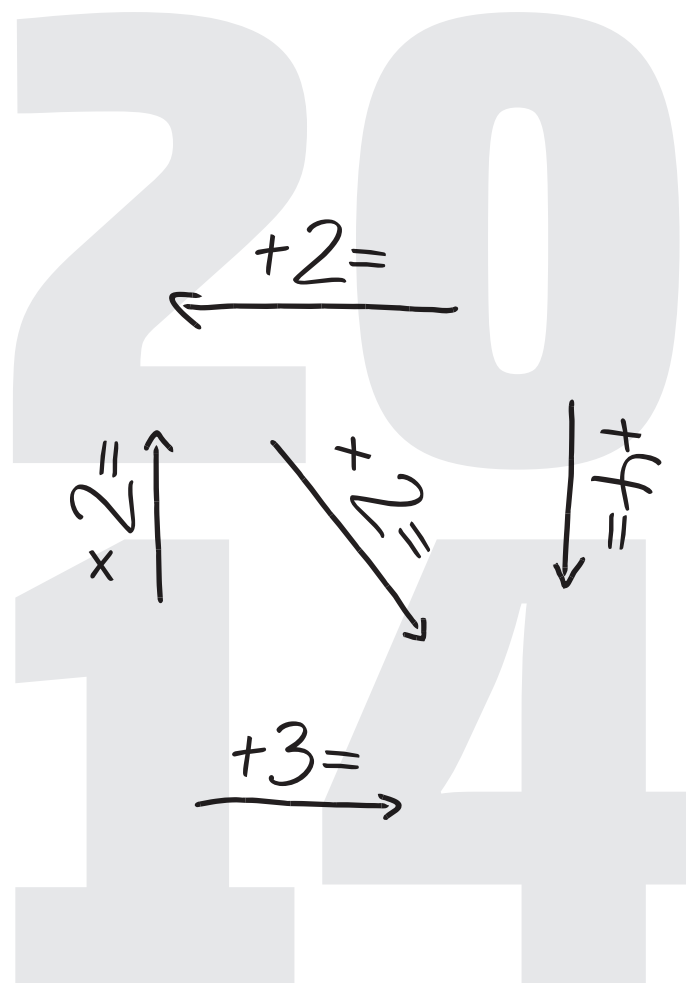


Rapport financier 2014



= excellent
résultat annuel

«L'année 2014 aura été fructueuse et nous avons le plaisir de présenter un très bon résultat.»

Suzanne Thoma, CEO

Sommaire

2 Résultat financier

- 2 BKW présente un très bon résultat
-

12 Comptes du groupe BKW

- 12 Compte de pertes et profits consolidé
 - 13 Compte de résultat global consolidé
 - 14 Bilan consolidé
 - 15 Variation des fonds propres consolidés
 - 16 Flux de trésorerie consolidés
 - 17 Annexe aux comptes du groupe
 - 87 Périmètre de consolidation
 - 90 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
-

92 Comptes annuels de BKW SA

- 92 Compte de pertes et profits
 - 93 Bilan
 - 94 Annexe aux comptes annuels
 - 97 Répartition du bénéfice
 - 98 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
-

100 Informations pour les investisseurs

- 100 Action, emprunts et calendrier financier
 - 104 Chiffres-clés concernant la production
-

106 Adresses et impressum

RESULTAT FINANCIER

BKW présente un très bon résultat

Dans un contexte toujours difficile pour le secteur, le groupe BKW¹ a réalisé un résultat d'exploitation solide (EBIT) en 2014. Se montant à 346,7 millions de CHF, il est supérieur de presque 10% au résultat d'exploitation corrigé de l'exercice précédent. Divers facteurs ont contribué à ce bon résultat d'exploitation. BKW a notamment pris des mesures d'amélioration de l'efficacité qui ont porté leurs fruits, elle a pu diminuer les coûts et a géré avec succès les activités liées à l'énergie. Par ailleurs, la croissance marquante des activités liées aux prestations énergétiques et d'infrastructure et la stabilité des activités réseau ont également contribué à ce résultat positif. Le bénéfice net a augmenté de 75%, pour s'établir à 291,9 millions de CHF, en raison du solide résultat d'exploitation et de divers facteurs exceptionnels.

Solide résultat d'exploitation opérationnel – augmentation sensible du bénéfice net en raison de facteurs exceptionnels

BKW a réalisé en 2014 un résultat d'exploitation solide de 346,7 millions de CHF. Comparé au résultat de l'exercice précédent corrigé des ajustements de valeur sur les installations de production, qui s'élevait à 316,9 millions de CHF, cela représente une augmentation d'environ 10%. Ce sont surtout les activités liées à l'énergie et les activités de prestations qui ont contribué à ce résultat d'exploitation supérieur à la moyenne tandis que le résultat des activités réseau est resté stable.

Le bénéfice net s'est élevé à 291,9 millions de CHF, soit une augmentation de 75% par rapport au bénéfice corrigé de 166,4 millions de CHF de l'exercice précédent. Outre la hausse du résultat d'exploitation, il a également été influencé de manière positive par des effets extraordinaires. D'une part, les titres détenus dans les fonds de désaffectation et de gestion ont réalisé en 2014 une performance exceptionnelle de 91,6 millions de CHF, soit 40,5 millions de CHF de plus que les produits déjà élevés de l'exercice précédent. D'autre part, la vente de la participation dans la société Jungfraubahn Holding AG a engendré un bénéfice exceptionnel d'env. 25 millions de CHF. En ce qui concerne les impôts sur le bénéfice, la disparition des effets extraordinaires négatifs de l'année précédente, associée aux changements d'ordre fiscal en Italie, a nettement fait baisser les charges fiscales.

¹ Le groupe BKW englobe la société BKW SA et les autres sociétés du groupe. Pour faciliter la lecture, il est désigné ci-après par l'abréviation «BKW». Lorsqu'il est question de BKW SA ou de BKW Energie SA, le nom de la société concernée est explicitement mentionné.

Nette augmentation par rapport au résultat corrigé de l'exercice précédent

en millions de CHF	2013 présenté	2013 Corrections	2013 corrigé	2014	Variation en %
Prestation globale	2 733,7	–	2 733,7	2 844,9	4,1%
Approvisionnement en énergie	–1 597,6	194,7	–1 402,9	–1 478,1	5,4%
Charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie	–843,3		–843,3	–838,6	–0,6%
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	292,8	194,7	487,5	528,2	8,3%
Amortissements et dépréciations	–494,4	293,8	–200,6	–217,7	8,5%
Résultat des sociétés associées	30,0	–	30,0	36,2	20,7%
Résultat d'exploitation	–171,6	488,5	316,9	346,7	9,4%
Résultat financier	–64,2	–	–64,2	–12,6	–80,4%
Résultat avant impôts sur le bénéfice	–235,8	488,5	252,7	334,1	32,2%
Impôts sur le bénéfice	19,1	–105,4	–86,3	–42,2	–51,1%
Bénéfice net/perte nette	–216,7	383,1	166,4	291,9	75,4%

Modification des principes de présentation des comptes et changements dans le périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Accounting Standards – IFRS). Durant l'exercice 2014, aucune modification des normes IFRS entrée en vigueur n'a eu d'impact sur la situation financière, le patrimoine ou les résultats financiers de BKW.

Le périmètre de consolidation comprend à présent diverses nouvelles petites entreprises dans le domaine des prestations (installations thermiques et de chauffage, services d'infrastructure) qui ont été acquises au cours de l'exercice sous revue.

Prestation globale améliorée, taux de croissance élevés des activités de prestations

en millions de CHF	Energie		Réseaux		Prestations		Consolidation		Total	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Chiffre d'affaires net (externe)	1 968,1	2 066,4	401,2	424,6	197,7	231,2			2 567,0	2 722,2
Chiffre d'affaires net (interne)	15,0	15,8	1,1	1,0	42,8	41,7	–58,9	–58,5	0,0	0,0
Prestations propres activées	8,7	8,6	34,4	38,4	0,0		2,2	2,4	45,3	49,4
Autres produits d'exploitation	128,0	82,2	64,6	22,1	4,5	18,3	–75,7	–49,3	121,4	73,3
Prestation globale	2 119,8	2 173,0	501,3	486,1	245,0	291,2	–132,4	–105,4	2 733,7	2 844,9

La prestation globale a progressé de 4% par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 2 844,9 millions de CHF. Les trois domaines d'activité ont contribué à cette augmentation: les activités liées à l'énergie ont progressé de 3%, dans un contexte marqué par une baisse des prix, grâce à une gestion active. Les activités réseau ont enregistré en revanche un recul de 3% en raison des conditions météorologiques plutôt défavorables avec un hiver doux. Avec un taux de croissance de 19%, les activités de prestations ont pu améliorer leur prestation globale qui s'inscrit à 291,2 millions de CHF. Tant la croissance organique que la croissance anorganique ont contribué à cette hausse considérable.

Les charges d'exploitation à la loupe: leur diminution permet de réaliser un résultat d'exploitation solide

Les charges d'approvisionnement en énergie se sont élevées au total à 1 478,1 millions de CHF au cours de l'exercice sous revue, soit une augmentation de 5,4% par rapport aux charges corrigées de l'exercice précédent. Cette augmentation est due aux quantités d'approvisionnement plus élevées associées à la gestion active des activités liées à l'énergie. La baisse des prix de l'énergie a eu en revanche un impact positif pour l'approvisionnement sur le marché.

Les charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie ont été marquées par la forte concentration sur les mesures d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts ainsi que par l'élargissement ciblé des activités de prestations. Les mesures ont été efficaces: calculées sur la prestation globale, les charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie ont reculé de 31% à 29%, s'établissant ainsi à 838,6 millions de CHF, bien que les activités de prestations se soient développées grâce aux acquisitions et à la croissance organique. Les charges de matériel et les prestations de tiers ont enregistré une baisse de 6,9% et les autres charges d'exploitation de 3,0%. En revanche, les charges de personnel ont augmenté de 4,5% en raison de la forte hausse des effectifs dans le domaine des prestations. Sans tenir compte de l'effet des acquisitions d'entreprises, les charges hors approvisionnement en énergie ont même pu être réduites d'environ 23 millions de CHF.

Grâce à une forte concentration sur des mesures d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts, BKW a pu augmenter son résultat d'exploitation de presque 10% par rapport à l'exercice précédent, ce qui le porte à 346,7 millions de CHF.

Des effets extraordinaires positifs sur le résultat financier entraînent un bénéfice net élevé

Le résultat financier a nettement progressé par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de 51,6 millions de CHF, pour s'établir à encore -12,6 millions de CHF, est principalement imputable au rendement plus élevé des titres détenus dans le fonds de désaffectation et le fonds de gestion (titres inscrits au bilan à leur valeur de marché) ainsi que des dépôts-titres. Les fonds d'Etat ont réalisé une performance exceptionnelle de 11,4% en 2014. Le bénéfice de 91,6 millions de CHF réalisé est supérieur de 40,5 millions de CHF au résultat déjà supérieur à la moyenne de l'exercice précédent. Par ailleurs, un bénéfice exceptionnel d'env. 25 millions de CHF a pu être réalisé grâce à la vente de la participation non stratégique dans la société Jungfraubahn Holding AG. En ce qui concerne les impôts sur le bénéfice, la disparition des effets extraordinaires de l'année précédente, associée aux changements d'ordre fiscal en Italie, a nettement fait baisser les charges fiscales, qui s'établissent à 42,2 millions de CHF (valeur corrigée de l'exercice précédent: 86,3 millions de CHF). Le bénéfice net de BKW a augmenté de 125,5 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, en raison de ces effets extraordinaires, ce qui le porte à 291,9 millions de CHF.

Production: baisse des prix de facturation de l'énergie partiellement compensée grâce à l'amélioration de l'efficacité et aux économies réalisées

Le résultat du segment Production a été largement influencé par la baisse des prix de facturation de l'énergie, mais aussi par la diminution des coûts de revient du parc de centrales et l'augmentation de la production des centrales nucléaires.

en millions de CHF	2013 corrigé	2014	Variation en %
Fourniture d'électricité	1 117,0	1 035,2	-7,3%
Produits des autres activités liées à l'énergie	34,1	7,2	-78,9%
Produit des prestations et autres produits d'exploitation	52,1	41,4	-20,5%
Prestation globale	1 203,2	1 083,8	-9,9%
Approvisionnement en énergie	-552,8	-513,9	-7,0%
Charges des autres activités liées à l'énergie	-14,9	-29,8	100,0%
Matériel et prestations de tiers et autres charges d'exploitation	-209,8	-171,3	-18,4%
Charges de personnel	-80,8	-82,3	1,9%
Charges d'exploitation	-858,3	-797,3	-7,1%
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	344,9	286,5	-16,9%
Amortissements et dépréciations	-66,4	-78,9	18,8%
Résultat des sociétés associées	20,4	18,6	-8,8%
Résultat d'exploitation	298,9	226,2	-24,3%

Conformément aux attentes, la prestation globale du segment Production a reculé en 2014. Ce recul de 9,9%, qui fait s'établir la prestation globale à 1 083,8 millions de CHF, provient essentiellement de la baisse des prix de facturation de l'énergie par rapport à l'année précédente. La production totale d'électricité, avec 10 549 GWh, reste au niveau de l'année précédente, qui était de 10 513 GWh. Le mix de production a toutefois changé. La production d'électricité issue des centrales nucléaires a augmenté de 247 GWh en raison d'une meilleure disponibilité; avec 3 023 GWh, la centrale nucléaire de Mühleberg a réalisé son meilleur résultat de production depuis sa mise en service. La production des centrales hydroélectriques, avec 4 001 GWh, est pratiquement au même niveau que celle de l'année précédente. La baisse de la production des centrales hydroélectriques suisses a été compensée par une augmentation de la production en Italie. En raison du contexte de marché, la production des centrales thermiques a en revanche diminué de 210 GWh.

Les charges de matériel et les prestations de tiers ainsi que les autres charges d'exploitation ont enregistré une baisse considérable de 18,4%, soit 38,5 millions de CHF, du fait des mesures d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts de l'exploitation des centrales. La poursuite de l'élargissement des activités de prestations a conduit à une légère augmentation des charges de personnel.

Outre le meilleur mix de production, ce sont avant tout les mesures d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts qui ont permis de compenser en partie la baisse des prix de facturation de l'énergie. Le résultat d'exploitation affiche toutefois une baisse de 24,3%, qui le ramène à 226,2 millions de CHF. Il faut néanmoins tenir compte du fait que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent avait également été influencé de manière positive par un effet extraordinaire d'env. 17 millions de CHF en raison du remboursement des coûts pour les services-système.

Renouvelables & Efficacité: augmentation du produit des prestations, résultat d'exploitation positif

Grâce à l'élargissement des activités de prestations et aux mesures efficaces de réduction des coûts, le segment Renouvelables & Efficacité a réalisé pour la première fois un bénéfice d'exploitation.

en millions de CHF	2013 corrigé	2014	Variation en %
Fourniture d'électricité	53,9	52,2	-3,2%
Produits des autres activités liées à l'énergie	56,2	59,1	5,2%
Produits des prestations	64,9	77,6	19,6%
Autres produits d'exploitation et prestations propres activités	14,4	24,2	68,1%
Prestation globale	189,4	213,1	12,5%
Matériel et prestations de tiers et autres charges d'exploitation	-105,2	-103,5	-1,6%
Charges de personnel	-42,0	-49,1	16,9%
Charges d'exploitation	-147,2	-152,6	3,7%
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	42,2	60,5	43,4%
Amortissements et dépréciations	-46,8	-52,5	12,2%
Résultat des sociétés associées	-0,5	-1,3	
Résultat d'exploitation	-5,1	6,7	

Le segment Renouvelables & Efficacité a amélioré sa prestation globale de 12,5%, soit de 23,7 millions de CHF, ce qui la porte à 213,1 millions de CHF. Cette augmentation est principalement due aux activités de prestations, qui ont augmenté de presque 20% par rapport à l'exercice précédent. Les sociétés acquises dans le domaine des installations thermiques et de chauffage ont fortement contribué à cette croissance.

La production issue des nouvelles énergies renouvelables a augmenté de 32 GWh en 2014, ce qui la ramène à 700 GWh. L'augmentation de la production des parcs éoliens allemands et le record de production de la centrale éolienne Juvent ont plus que compensé la baisse de production en Italie imputable aux mauvaises conditions météorologiques, ce qui s'est traduit par une augmentation de la production. Le produit de la fourniture d'électricité a légèrement reculé par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 52,2 millions de CHF, du fait de la baisse des prix de l'électricité en Italie.

Bien que les domaines des prestations et des innovations aient connu des développements considérables grâce à la croissance interne et aux acquisitions, les charges d'exploitation n'ont que légèrement augmenté de 3,7%. Tandis que les charges de personnel ont augmenté du fait des acquisitions, les autres charges d'exploitation ont diminué grâce au succès des mesures d'amélioration de l'efficacité.

Un bénéfice d'exploitation a pu être réalisé en 2014, tandis que l'exercice précédent présentait une perte d'exploitation. Cette évolution positive est principalement due aux activités de prestations. Les activités liées à l'énergie éolienne et à d'autres technologies de production renouvelables sont restées à peu près au même niveau que l'exercice précédent.

Marché: excellente gestion des activités liées à l'énergie, baisse des ventes imputable aux conditions météorologiques

Grâce à une excellente gestion des activités liées à l'énergie, le segment Marché a réalisé un bénéfice d'exploitation malgré la faiblesse des prix de l'énergie et a pu compenser ainsi une partie des baisses de production affichées. Les conditions météorologiques plus défavorables que l'année précédente ont entraîné une baisse des ventes.

en millions de CHF	2013 corrigé	2014	Variation en %
Fourniture d'électricité Ventes Suisse	647,8	553,6	-14,5%
Fourniture d'électricité Ventes à l'international	154,0	131,0	-14,9%
Fourniture d'électricité Négoco	1 018,7	1 150,8	13,0%
Produits des autres activités liées à l'énergie	235,0	293,5	24,9%
Produit des prestations et autres produits d'exploitation	99,0	83,8	-15,4%
Prestation globale	2 154,5	2 212,7	2,7%
Approvisionnement en énergie	-1 818,5	-1 793,6	-1,4%
Charges des autres activités liées à l'énergie	-228,8	-242,7	6,1%
Matériel et prestations de tiers et autres charges d'exploitation	-120,6	-104,6	-13,3%
Charges de personnel	-49,1	-52,9	7,7%
Charges d'exploitation	-2 217,0	-2 193,8	-1,0%
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	-62,5	18,9	
Amortissements et dépréciations	-3,0	-0,7	-76,7%
Résultat des sociétés associées	5,7	6,1	7,0%
Résultat d'exploitation	-59,8	24,3	

La prestation globale du segment Marché a augmenté de 2,7% pour s'inscrire à 2 212,7 millions de CHF. Le volume des ventes de BKW a reculé de 9% pour s'établir à 8,5 TWh. Le nombre de clients a augmenté, mais les ventes ont diminué en raison des conditions météorologiques (ventes en Suisse: 10%, ventes à l'international: 4%). Compte tenu de la faiblesse des prix de l'électricité, le produit des ventes d'électricité en Suisse et à l'international a diminué de 14,6% pour s'établir à 684,6 millions de CHF.

Le produit de la fourniture d'électricité issue du négoce a augmenté de 13%, s'établissant à 1 150,8 millions de CHF, du fait de l'évolution des volumes. Les ventes d'électricité du négoce ont augmenté notamment car les ventes directes ont diminué, les quantités produites sont restées à peu près similaires à l'exercice précédent et par conséquent davantage d'électricité a été vendue par le biais du négoce. Le faible niveau des prix sur le marché de l'énergie a eu en revanche un impact négatif sur le chiffre d'affaires réalisé.

Le faible niveau des prix a eu, en revanche, un impact positif sur l'approvisionnement en énergie sur le marché, ce qui explique en partie pourquoi l'approvisionnement en électricité a légèrement reculé.

Les charges d'exploitation hors approvisionnement en énergie et autres activités liées à l'énergie ont pu être diminuées d'environ 7% grâce aux économies réalisées.

Compte tenu de tous ces effets, le segment Marché a pu réaliser un bénéfice d'exploitation de 24,3 millions de CHF en 2014, alors qu'il avait dû afficher une perte d'exploitation de 59,8 millions de CHF l'exercice précédent.

Réseaux: contribution au résultat stable et poursuite de l'élargissement des activités de prestations

La baisse du résultat du segment Réseaux par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la disparition des effets extraordinaires de l'année précédente. La hausse des tarifs d'utilisation du réseau a eu des répercussions positives sur le résultat. Les volumes de transport ont fortement diminué par rapport à l'exercice précédent en raison des conditions météorologiques. Le produit des activités de prestations a de nouveau augmenté.

en millions de CHF	2013	2014	Variation en %
Rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution	391,9	415,2	5,9%
Produits des prestations	130,5	141,1	8,1%
Produits des autres activités liées à l'énergie	10,4	10,6	1,9%
Autres produits d'exploitation et prestations propres activités	94,1	66,6	-29,2%
Prestation globale	626,9	633,5	1,1%
Matériel et prestations de tiers et autres charges d'exploitation	-206,5	-220,3	6,7%
Charges des autres activités liées à l'énergie	-55,2	-65,8	19,2%
Charges de personnel	-135,5	-147,5	8,9%
Charges d'exploitation	-397,2	-433,6	9,2%
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	229,7	199,9	-13,0%
Amortissements et dépréciations	-75,0	-76,8	2,4%
Résultat des sociétés associées	4,4	12,8	190,9%
Résultat d'exploitation	159,1	135,9	-14,6%

La prestation globale du segment Réseaux a été stable avec 633,5 millions de CHF (+1,1% par rapport à l'exercice précédent). Le produit des rémunérations pour l'utilisation du réseau de distribution a augmenté de 23,3 millions de CHF. Il faut en outre tenir compte du fait que cette augmentation, imputable à la hausse des tarifs d'utilisation du réseau, a été neutralisée en partie par la baisse des volumes de transport due à la douceur de l'hiver. Le produit des prestations a de nouveau pu augmenter de 8,1% pour s'inscrire à 141,1 millions de CHF, principalement du fait des acquisitions réalisées. La diminution des autres produits d'exploitation est due au bénéfice de l'année précédente résultant de la cession du réseau de transport pour un montant de 31,3 millions de CHF.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 9,2% en tout, d'une part en raison des acquisitions et de la hausse prévue des effectifs dans le domaine des prestations et d'autre part en raison de la hausse des coûts et de la nouvelle progression des fournitures au réseau. Les mesures d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts mises en œuvre et la hausse du résultat des sociétés associées ont eu un impact positif.

Le résultat d'exploitation a diminué de 23,2 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent favorisé par l'effet extraordinaire, pour s'établir à 135,9 millions de CHF. Sans cet effet extraordinaire, le résultat d'exploitation aurait augmenté d'env. 6%.

Forte entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation

BKW a réalisé une entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation de 538,1 millions de CHF. Cette entrée de capitaux est nettement supérieure à celle des cinq dernières années, principalement du fait de l'augmentation considérable du résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) de 528,2 millions de CHF.

L'entrée de capitaux liés à l'activité d'exploitation atteint ainsi plus du double des investissements réalisés au cours de l'exercice sous revue.

Le placement réussi d'un emprunt convertible et la vente de participations minoritaires dans Swiss-grid ont entraîné une entrée de capitaux liés à l'activité de financement de 109,6 millions de CHF.

Les liquidités ont augmenté de 55,4 millions de CHF, s'établissant à 552,2 millions de CHF. En prenant en compte les immobilisations financières à court terme, BKW disposait de liquidités s'élevant à approximativement 1,3 milliard de CHF à la fin de l'année (0,8 milliard l'exercice précédent).

Les fonds propres et la situation de financement demeurent solides: préservation de la flexibilité financière et opérationnelle

en millions de CHF	2013	2014
Actif immobilisé	5 590,9	5 554,5
Actif circulant	2 084,6	2 385,4
Engagements à long terme	4 396,3	4 578,9
Engagements à court terme	913,5	836,0
Fonds propres	2 365,7	2 525,0
Total du bilan	7 675,5	7 939,9

Le total du bilan a à nouveau augmenté. S'élevant à environ 8 milliards de CHF fin 2014, il est supérieur de 3,4% par rapport à l'exercice précédent. L'actif immobilisé est resté stable, tandis que, dans l'actif circulant, ce sont en particulier les immobilisations financières à court terme et les liquidités qui ont nettement augmenté. Au passif, au niveau des capitaux étrangers à long terme, les engagements financiers ainsi que les engagements de prévoyance du personnel ont augmenté, tandis que les capitaux étrangers à court terme ont diminué. La part des fonds propres a augmenté légèrement de 30,8% à 31,8% malgré un total au bilan plus élevé.

La solide situation financière de BKW s'est également améliorée. Les dettes nettes (engagements financiers moins immobilisations financières à court terme et liquidités) ont baissé fortement d'environ 320 millions de CHF, pour s'inscrire à 470,2 millions de CHF fin 2014. Le premier refinancement des emprunts obligataires en cours n'est pas dû avant 2018. Par ailleurs, BKW dispose toujours d'un crédit consorsial inutilisé. Le cadre de financement visant à préserver la flexibilité financière et opérationnelle reste ainsi inchangé. En septembre, BKW a placé avec succès un emprunt convertible d'un montant de 163,4 millions de CHF et d'une durée de six ans.

Augmentation des dividendes

Un dividende de 1,60 CHF par action sera proposé lors de l'assemblée générale du 8 mai 2015, soit une augmentation de 33,3% par rapport à l'exercice précédent (1,20 CHF). Le rendement du dividende s'élève donc à 5,4% sur la base du cours à la fin de l'année (4,2% l'exercice précédent). Le taux de distribution est ainsi d'environ 40% du bénéfice net corrigé des effets extraordinaires, comme l'année précédente, et reflète la continuité de la politique appliquée par BKW en matière de dividendes.

Perspectives

BKW ne s'attend pas à une amélioration du contexte pour l'exercice en cours; l'impact négatif de la faiblesse des prix de l'énergie sur les marchés internationaux va s'accroître. Le franc qui s'est encore renforcé va par ailleurs peser sur le résultat opérationnel. Une partie des facteurs d'influence négatifs pourra être compensée grâce à l'accent placé sur l'augmentation de l'efficacité et la gestion des coûts, à une gestion active des activités liées à l'énergie, à la stabilité des activités réseau et surtout à l'élargissement des activités de prestations. Cependant, BKW attend pour 2015 un résultat d'exploitation inférieur à celui de 2014.

COMPTES DU GROUPE BKW

Compte de pertes et profits consolidé

en millions de CHF	Note	2013	2014
Chiffre d'affaires net	7	2 567,0	2 722,2
Prestations propres activées		45,3	49,4
Autres produits d'exploitation		121,4	73,3
Prestation globale		2 733,7	2 844,9
Approvisionnement en énergie	8	-1 597,6	-1 478,1
Matériel et prestations de tiers		-211,3	-196,7
Charges de personnel	9	-382,5	-399,8
Autres charges d'exploitation	10	-249,5	-242,1
Charges d'exploitation		-2 440,9	-2 316,7
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations		292,8	528,2
Amortissements et dépréciations	11	-494,4	-217,7
Résultat des sociétés associées	16	30,0	36,2
Résultat d'exploitation		-171,6	346,7
Produits financiers	12	76,9	142,2
Charges financières	12	-141,1	-154,8
Résultat avant impôts sur le bénéfice		-235,8	334,1
Impôts sur le bénéfice	13	19,1	-42,2
Bénéfice net/perte nette		-216,7	291,9
dont:			
– Part des actionnaires BKW		-216,7	288,2
– Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	3,7
Résultat par action en CHF (non dilué)	14	-4,51	5,96
Résultat par action en CHF (dilué)	14	-4,51	5,85

COMPTES DU GROUPE BKW

Compte de résultat global consolidé

en millions de CHF	2013	2014
Bénéfice net/perte nette	-216,7	291,9
Bénéfices/pertes actuariels (sociétés du groupe)		
– Bénéfices/pertes actuariels	135,0	-135,8
– Impôts sur le bénéfice	-29,7	29,9
Bénéfices/pertes actuariels (sociétés associées)		
– Bénéfices/pertes actuariels	19,1	-19,8
– Impôts sur le bénéfice	-1,5	1,5
Total des postes non recyclables dans le compte de pertes et profits, après impôts	122,9	-124,2
Changes		
– Changes	12,6	-22,6
– Transfert au compte de pertes et profits	0,7	-0,3
Immobilisations financières disponibles à la vente		
– Ajustements de valeur	-2,3	0,9
– Transfert au compte de pertes et profits	0,7	-25,0
– Impôts sur le bénéfice	0,3	5,3
Opérations de couverture		
– Ajustements de valeur	0,5	-0,1
– Transfert au compte de pertes et profits	0,0	-0,1
– Impôts sur le bénéfice	-0,2	0,3
Total des postes recyclables dans le compte de pertes et profits, après impôts	12,3	-41,6
Autres éléments du résultat global	135,2	-165,8
Résultat global	-81,5	126,1
dont:		
– Part des actionnaires BKW	-81,5	122,1
– Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	4,0

COMPTES DU GROUPE BKW

Bilan consolidé

en millions de CHF	Note	31.12.2013	31.12.2014
Actif			
Immobilisations corporelles	15	2 985,2	2 882,8
Participations dans des sociétés associées	16	1 187,3	1 173,5
Produits dérivés	28	58,2	45,2
Immobilisations financières à long terme	17	1 153,0	1 230,0
Actifs incorporels	18	164,7	179,4
Impôts différés actifs	13	42,5	43,6
Total actif immobilisé		5 590,9	5 554,5
Stocks	19	133,5	123,0
Créances	21	773,7	757,7
Impôts actifs en cours		9,1	20,5
Produits dérivés	28	105,2	104,3
Immobilisations financières à court terme	17	300,5	711,8
Comptes de régularisation	20	265,8	115,9
Liquidités	32	496,8	552,2
Total actif circulant		2 084,6	2 385,4
Total actif		7 675,5	7 939,9
Passif			
Capital-actions	22	132,0	132,0
Réserves provenant de capitaux	22	35,0	41,3
Réserves provenant de bénéfices	22	2 467,0	2 728,3
Autres réserves	22	8,2	-157,4
Actions propres	22	-319,2	-311,1
Total part des actionnaires BKW		2 323,0	2 433,1
Participations ne donnant pas le contrôle		42,7	91,9
Total fonds propres		2 365,7	2 525,0
Provisions à long terme	23	2 045,9	2 035,9
Engagements financiers à long terme	24	1 563,3	1 668,3
Impôts différés passifs	13	470,4	425,8
Engagement de prévoyance du personnel	27	52,9	197,5
Produits dérivés	28	33,0	23,2
Autres engagements à long terme	25	230,8	228,2
Total engagements à long terme		4 396,3	4 578,9
Autres engagements à court terme	26	567,8	439,1
Provisions à court terme	23	62,3	52,7
Engagements financiers à court terme	24	26,7	65,9
Impôts passifs en cours		13,4	21,7
Produits dérivés	28	85,2	65,2
Comptes de régularisation	20	158,1	191,4
Total engagements à court terme		913,5	836,0
Total engagements		5 309,8	5 414,9
Total passif		7 675,5	7 939,9

COMPTES DU GROUPE BKW

Variation des fonds propres consolidés

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves provenant de capitaux	Réserves provenant de bénéfices	Actions propres	Autres réserves	Part des actionnaires BKW	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Fonds propres au 31.12.2012	132,0	35,0	2 759,8	-360,6	-127,0	2 439,2	37,4	2 476,6
Perte nette			-216,7			-216,7		-216,7
Autres éléments du résultat global					135,2	135,2		135,2
Résultat global			-216,7		135,2	-81,5	0,0	-81,5
Dividendes			-57,6			-57,6	-0,9	-58,5
Transactions avec les actions propres			-19,1	41,4		22,3		22,3
Rémunérations en actions			0,7			0,7		0,7
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle			-0,1			-0,1	0,1	0,0
Changements dans le périmètre de consolidation						0,0	3,7	3,7
Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle						0,0	2,4	2,4
Fonds propres au 31.12.2013	132,0	35,0	2 467,0	-319,2	8,2	2 323,0	42,7	2 365,7
Bénéfice net			288,2			288,2	3,7	291,9
Autres éléments du résultat global					-166,1	-166,1	0,3	-165,8
Résultat global			288,2		-166,1	122,1	4,0	126,1
Dividendes			-58,0			-58,0	-2,9	-60,9
Transactions avec les actions propres			29,0	8,1		37,1		37,1
Rémunérations en actions			1,7			1,7		1,7
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle			-0,8			-0,8		-0,8
Vente de participations ne donnant pas le contrôle			1,2		0,5	1,7	45,6	47,3
Changements dans le périmètre de consolidation						0,0	0,4	0,4
Apport de fonds propres via des participations ne donnant pas le contrôle						0,0	2,1	2,1
Emprunt convertible		6,3				6,3		6,3
Fonds propres au 31.12.2014	132,0	41,3	2 728,3	-311,1	-157,4	2 433,1	91,9	2 525,0

COMPTES DU GROUPE BKW

Flux de trésorerie consolidés

en millions de CHF	Note	2013	2014
Résultat avant impôts sur le bénéfice		-235,8	334,1
Ajustement pour			
– Amortissements et dépréciations	11	494,4	217,7
– Résultat des sociétés associées	16	-30,0	-36,2
– Résultat financier	12	64,2	12,6
– Bénéfices/pertes sur la cession d'actifs immobilisés		-35,4	-2,7
– Variation des provisions à long terme (hors intérêts)		124,5	-17,3
– Taux de dissolution des droits d'utilisation cédés		-9,9	-9,6
– Variation résultant de l'évaluation de dérivés énergétiques		-19,9	-15,0
– Autres positions sans incidence sur les flux de trésorerie		12,5	2,8
Variation de l'actif circulant net (hors immobilisations, engagements financiers à court terme et produits dérivés)		-19,6	66,9
Impôts sur le bénéfice payés		-32,7	-14,5
Autres dépenses financières		-1,5	-0,7
Cash-flow résultant de l'activité d'exploitation		310,8	538,1
Investissements en immobilisations corporelles	15	-215,1	-222,6
Désinvestissements en immobilisations corporelles		15,5	16,3
Acquisition de nouvelles sociétés du groupe	6/32	-198,8	-13,2
Cession de sociétés du groupe		79,5	0,3
Investissements dans des sociétés associées	16	-74,7	-33,9
Désinvestissements dans des sociétés associées		0,8	2,4
Investissements en immobilisations financières à long et court termes		-174,0	-458,2
Désinvestissements en immobilisations financières à long et court termes		22,5	64,0
Investissements en actifs incorporels	18	-22,2	-12,8
Désinvestissements en actifs incorporels		0,0	1,0
Intérêts perçus		9,8	9,2
Dividendes perçus		24,6	55,3
Cash-flow résultant de l'activité d'investissement		-532,1	-592,2
Vente/achat d'actions propres	22	16,0	1,6
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0,0	-0,8
Vente de participations ne donnant pas le contrôle		0,0	47,3
Apport de capital via des participations ne donnant pas le contrôle		0,3	2,1
Augmentation des engagements financiers à court et long termes		199,1	179,9
Diminution des engagements financiers à court et long termes		-28,7	-26,8
Augmentation des autres engagements à long terme		30,7	19,7
Diminution des autres engagements à long terme		-1,5	-7,2
Intérêts versés		-38,7	-45,3
Dividendes distribués		-58,5	-60,9
Cash-flow résultant de l'activité de financement		118,7	109,6
Différences de change sur liquidités		0,2	-0,1
Variation nette des liquidités		-102,4	55,4
Liquidités au début de l'exercice		599,2	496,8
Liquidités à la fin de l'exercice	32	496,8	552,2

Annexe aux comptes du groupe

1 Activité

BKW SA, dont le siège se trouve à Berne (CH), constitue, conjointement avec les sociétés du groupe, un important fournisseur d'énergie en Suisse et offre un large éventail de prestations destinées aux clients privés et commerciaux. Dans les pays voisins, le groupe dispose de ses propres canaux de distribution. BKW couvre l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, depuis la production jusqu'à la vente aux clients finaux, en passant par le transport et le négoce. En plus de sa mission d'approvisionnement, BKW développe, met en œuvre et exploite des solutions énergétiques globales pour ses clients privés et commerciaux, mais aussi pour les entreprises d'approvisionnement en énergie et les communes.

2 Principes de la présentation des comptes

2.1 Principes généraux

Les comptes du groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS). Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BKW. Ils satisfont par ailleurs aux exigences du droit suisse des sociétés anonymes. La date de clôture des comptes du groupe est le 31 décembre. Ces derniers sont établis en francs suisses (CHF).

Les comptes du groupe sont établis sur la base des coûts d'acquisition historiques; les exceptions sont décrites dans les principes de comptabilisation et d'évaluation.

2.2 Application des nouvelles normes et interprétations durant l'exercice 2014

Les normes révisées et les nouvelles normes mentionnées ci-après sont applicables pour la première fois à l'exercice 2014 de BKW:

- IFRIC 21 – «Droits ou Taxes»
- Amendements à IAS 32 – «Instruments financiers : présentation»
- Amendements à IAS 39 – «Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture»

Ces modifications n'ont eu aucun impact sur la situation financière, le patrimoine et les résultats financiers de BKW.

2.3 Application des nouvelles normes et interprétations à l'avenir

Bien que publiées à la date du bilan, les normes et les interprétations (nouvelles ou révisées) ci-après ne seront applicables qu'aux exercices ultérieurs. BKW prévoit d'appliquer les modifications à compter de leur entrée en vigueur (entrée en vigueur pour les exercices débutant à la date figurant entre parenthèses ou après):

- IFRS 9 – «Instruments financiers» (1^{er} janvier 2018)
- IFRS 15 – «Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients» (1^{er} janvier 2017)
- Amendements à IAS 1 – «Disclosure Initiative» (1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 – «Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise» (1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IFRS 11 – «Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes» (1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – «Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables» (1^{er} janvier 2016)
- Amendements à IAS 19 – «Régimes à prestations définies: Cotisations des membres du personnels (1^{er} juillet 2014)
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010–2012 (1^{er} juillet 2014)
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011–2013 (1^{er} juillet 2014)
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2012–2014 (1^{er} janvier 2016)

Les conséquences éventuelles résultant de l'application de ces normes et interprétations nouvelles ou révisées sont en cours d'examen.

3 Consolidation

3.1 Principes de consolidation

La consolidation se fonde sur les comptes des différentes sociétés du groupe qui ont été établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au groupe sont entièrement éliminés.

Pour toutes les sociétés du groupe, la date de clôture est le 31 décembre. Pour certaines entreprises associées et dans le cas d'un accord conjoint, la date de clôture est différente de celle de BKW, car ces sociétés clôturent leur exercice comptable le 30 septembre afin de faire coïncider ce dernier avec l'année hydrologique. Pour la consolidation de ces sociétés, la clôture est fixée en principe au 30 septembre. Des ajustements sont effectués pour les transactions importantes réalisées entre la date de clôture des sociétés et celle de BKW.

3.2 Périmètre de consolidation

Sociétés du groupe

Les sociétés sous contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale: leurs actifs et leurs passifs, de même que leurs charges et leurs produits, sont inscrits à 100%. Les parts des actionnaires n'exerçant pas de contrôle dans les fonds propres et dans les résultats des sociétés sous contrôle sont présentées séparément dans les fonds propres consolidés et dans le compte de pertes et profits consolidé. Les produits et les charges internes au groupe se compensent mutuellement, de même que les actifs et les passifs internes au groupe. Les bénéfices intermédiaires résultant de ventes et prestations internes au groupe, mais non encore réalisés par la vente à des tiers, sont éliminés. Il n'existe aucune restriction majeure au transfert de liquidités des filiales à la société mère.

Accords conjoints

Les sociétés sous contrôle commun («joint control») sont traitées comme des entreprises communes («joint-ventures») ou des activités communes («joint operations»). En principe, une unanimité convenue contractuellement est nécessaire pour l'existence d'un «joint control». Lorsque celle-ci fait défaut, un «joint control» peut aussi résulter indirectement de l'ensemble des dispositions contractuelles et de leur application au cas par cas. Pour les «joint operations», l'intégration dans les comptes du groupe se fait avec leurs parts respectives d'actifs et de passifs ainsi que de produits et de charges; pour les joint-ventures, elle se fait au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

Entreprises associées

Les participations dans les sociétés sur lesquelles BKW peut exercer une influence déterminante sans toutefois en détenir le contrôle sont classées dans la catégorie des sociétés associées et évaluées selon la méthode de la mise en équivalence. En règle générale, on parle d'une influence déterminante lorsque la part des droits de vote est située entre 20 et 50%. Dans certaines circonstances, on peut déjà être en présence d'une influence déterminante si la part des droits de vote est inférieure à 20% lorsqu'il existe des droits contractuels. C'est notamment le cas pour les entreprises partenaires.

Les entreprises partenaires sont des sociétés qui construisent et exploitent des centrales ou gèrent les droits de prélèvement d'énergie de centrales et planifient des entrepôts nucléaires. L'énergie produite par ces dernières est achetée au coût de revient selon des accords contractuels. Les entreprises partenaires sont rattachées au segment Production.

3.3 Acquisition et cession de sociétés du groupe

Les sociétés nouvellement acquises par BKW sont intégrées aux comptes du groupe à la date de la prise de contrôle. Les actifs nets acquis sont évalués à leur juste valeur (fair value) et intégrés selon la méthode de l'acquisition. Lorsque le prix d'achat est plus élevé que la valeur des actifs nets acquis, la différence correspondante est portée à l'actif au titre de goodwill. Toute différence négative constatée est immédiatement inscrite au compte de pertes et profits.

Les sociétés du groupe sont sorties du bilan à la date de la perte de contrôle. BKW inscrit la différence entre le produit de la vente et la valeur des actifs nets cédés au compte de pertes et profits à cette même date. L'éventuel goodwill ainsi que les différences de change cumulées et les variations de valeurs enregistrées sur les instruments financiers inscrites dans les autres éléments du résultat global sont éliminés via le compte de pertes et profits avec les plus-values et les moins-values résultant de la vente.

3.4 Change

Le rapport financier est établi en francs suisses (CHF). BKW comptabilise les transactions en devises au cours du jour. Les gains et pertes de change découlant de telles transactions et de la réévaluation des positions en devises à la date de clôture du bilan sont pris en compte dans le résultat financier.

Pour la conversion en francs suisses des comptes annuels des sociétés du groupe qui établissent leur boucllement en devises, les principes suivants sont appliqués:

- bilan converti au cours en vigueur à la date de clôture du bilan (31 décembre);
- compte de pertes et profits converti au cours moyen de l'exercice;
- flux de trésorerie convertis au cours moyen de l'exercice.

	Cours de change au 31.12.2013	Cours de change au 31.12.2014	Moyenne 2013	Moyenne 2014
CHF/EUR	1,2262	1,2024	1,2302	1,2139

Le goodwill et les adaptations de la juste valeur des actifs nets de sociétés établissant leurs comptes en devises réalisés à l'occasion de l'affectation du coût d'acquisition sont comptabilisés en devises.

Les différences de change résultant de la conversion des comptes annuels de sociétés du groupe, sociétés associées et accords conjoints établis en devises sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

4 Principes de comptabilisation et d'évaluation

4.1 Présentation du chiffre d'affaires

Les ventes d'énergie aux clients finaux et aux partenaires de distribution sont considérées comme réalisées et sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires dès lors que les livraisons correspondantes ont eu lieu. Le chiffre d'affaires des mandats de fabrication des différents clients dans le domaine des services est inscrit au bilan selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (percentage of completion). Le produit proportionnel est inscrit en fonction de l'avancement des mandats.

Dans le négoce d'énergie, la présentation du chiffre d'affaires varie en fonction de l'objet des transactions. Certaines opérations de négoce d'énergie sont conclues dans le cadre de la gestion active du parc de centrales ou en vue de la couverture physique de contrats de fourniture ou de prélèvement d'énergie. Ce type d'opérations de gestion est réparti en opérations pour compte propre et en opérations de couverture. Le chiffre d'affaires brut généré par les opérations pour compte propre est comptabilisé dans le chiffre d'affaires à la date de la livraison, sous «Fourniture d'électricité Négoce» ou sous «Activités liées au gaz», selon le cas. Les opérations de couverture résultent d'activités plus vastes des opérations de gestion du portefeuille de production qui comprennent la conclusion d'autres opérations pour la couverture de la production propre. Ces opérations de couverture supplémentaires sont considérées comme des instruments financiers. D'autres opérations de négoce sont effectuées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale. Ces opérations répondent également à la définition d'instruments financiers.

Les activités liées à l'énergie qualifiées d'instruments financiers sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture du bilan, et leur résultat net, réalisé ou non, est comptabilisé dans le chiffre d'affaires sous «Résultat de la couverture des variations du prix de l'électricité» ou sous «Résultat du négoce de dérivés énergétiques» (cf. note 35.2). Le résultat se compose de deux éléments: des bénéfices ou pertes effectivement réalisés dans le cadre des opérations en cours d'exécution d'une part, et des bénéfices ou pertes non réalisés résultant de l'évaluation à leur juste valeur des contrats en cours d'autre part.

4.2 Instruments financiers

Sont considérées comme instruments financiers toutes les conventions contractuelles entraînant une inscription dans les actifs financiers de BKW et dans les passifs financiers de la contrepartie, ou inversement. Les actifs et passifs financiers se répartissent selon les catégories suivantes:

- actifs ou passifs financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits (instruments financiers et produits dérivés détenus à des fins de négoce);
- investissements financiers détenus jusqu'à l'échéance (actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance);
- prêts et créances;
- actifs financiers disponibles à la vente (actifs financiers non dérivés ne pouvant être classés dans aucune autre catégorie);
- engagements financiers comptabilisés sur la base de leur valeur d'acquisition au coût amorti.

La comptabilisation et la sortie de compte des actifs financiers s'effectuent à la date de la transaction (trade date). Au sein de chaque catégorie, les actifs et passifs financiers sont évalués selon les mêmes principes. La première comptabilisation s'effectue à la juste valeur (fair value). Les frais de

transaction relatifs aux instruments financiers qui n'appartiennent pas à la catégorie des «objets financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» sont ajoutés au prix d'acquisition ou d'émission de l'instrument financier. Après cette première comptabilisation, les instruments financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits sont inscrits au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur étant portées au compte de pertes et profits. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également inscrits au bilan à leur juste valeur, mais les variations de valeur correspondantes sont saisies dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles ne soient qualifiées de dépréciation (impairment) ou que l'instrument financier ne soit revendu. En cas de dépréciation, de cession ou de sortie pour toute autre raison, le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global est transféré au compte de pertes et profits. Les investissements financiers à détenir jusqu'à l'échéance, les engagements concédés par BKW et les prêts et créances émis par BKW sont comptabilisés dans le bilan selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif, déduction faite des éventuelles dépréciations.

Un ajustement de valeur est effectué s'il existe des signes objectifs que la valeur effective ait pu diminuer. Les actifs comptabilisés au coût amorti subissent une dépréciation lorsque leur valeur comptable devient supérieure à la valeur actuelle des cash-flows futurs estimés. Concernant les actifs disponibles à la vente, on parle en principe de dépréciation lorsque la juste valeur de ces derniers devient inférieure à la valeur d'acquisition. S'il s'agit d'instruments de fonds propres, on considère qu'il y a dépréciation uniquement en cas de diminution significative ou durable de la valeur.

La juste valeur des titres cotés en bourse pour lesquels on peut considérer qu'il existe un marché actif est déterminée sur la base des cours publiés. La juste valeur des autres types d'instruments financiers est déterminée à l'aide de la méthode du cash-flow actualisé ou d'autres méthodes d'évaluation reconnues. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits auxquels ils sont rattachés sont réalisés, lorsque ces droits arrivent à échéance ou lorsque BKW en cède le contrôle. Les engagements financiers sont décomptabilisés lorsqu'ils sont remboursés.

4.3 Produits dérivés

4.3.1 Dérivés énergétiques

BKW pratique le négoce de contrats de type forwards avec profils fixes ou flexibles et de type futures, dont les actifs sous-jacents sont l'électricité, le gaz, le pétrole, le charbon et des certificats. Les contrats qui ont été conclus dans l'unique intention de dégager une marge commerciale et les opérations de couverture résultant d'activités élargies de gestion du portefeuille de production sont traités comme des instruments financiers et qualifiés de dérivés énergétiques. Les positions ouvertes à la date de clôture du bilan sont comptabilisées à leur juste valeur. Les créances de BKW envers ses contreparties sont portées à l'actif du bilan (poste «Produits dérivés») en tant que valeurs de remplacement positives, les engagements au passif (poste «Produits dérivés») en tant que valeurs de remplacement négatives. On procède à une compensation (netting) des transactions en cours présentant des valeurs de remplacement positives ou négatives lorsque les réglementations contractuelles correspondantes le prévoient et que la compensation directe est juridiquement admissible et réalisable. Les pertes et gains réalisés et non réalisés sur dérivés énergétiques sont comptabilisés comme résultat du négoce pour compte propre et comme résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie dans le chiffre d'affaires net.

4.3.2 Inscription au bilan des opérations de couverture (hedge accounting)

Pour se couvrir contre les variations de la juste valeur des éléments de l'actif ou d'une dette (fair value hedge), contre l'exposition aux variations de flux de trésorerie (cash flow hedge) et contre les investissements nets à l'étranger (net investment hedge), il est possible de faire appel à des

instruments financiers dérivés. Ces instruments sont employés conformément aux principes de la politique en matière de couverture des risques et de risques de crédit. Ils sont évalués à leur juste valeur.

La qualification d'une opération de couverture répond à des conditions strictes en matière de documentation, d'efficacité de l'instrument de couverture et de probabilité d'occurrence. Lors de la conclusion d'une transaction de couverture, la relation entre l'instrument de couverture et la position couverte ainsi que l'objectif et la stratégie de couverture de risque sont documentés. L'efficacité de la relation de couverture est contrôlée et documentée tant au début de la couverture que pendant cette période.

Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir la juste valeur d'une position du bilan et présentant une grande efficacité (qualifiés de «couverture de juste valeur») sont inscrites au compte de pertes et profits conjointement avec les variations correspondantes de la juste valeur de l'actif ou de l'engagement sous-jacent. Les variations de valeur des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie (qualifiés de couverture de flux de trésorerie) ou les investissements nets à l'étranger (qualifiés de couverture d'investissement net) sont inscrites dans les autres éléments du résultat global à hauteur de la partie efficace de la couverture. La part inefficace du profit ou de la perte est inscrite au compte de pertes et profits. Si les critères d'inscription au bilan, en tant qu'instrument de couverture, ne sont plus remplis, l'opération de couverture expire, est cédée, arrêtée ou libérée sans qu'elle ne soit reprise dans une autre opération de couverture, les montants jusqu'alors inscrits dans les autres éléments du résultat global restent dans les fonds propres jusqu'à ce que la transaction couverte soit effectuée.

Les variations de valeur, réalisées ou non, sur des instruments financiers qui, d'un point de vue économique et conformément aux directives du groupe, sont destinés à couvrir les risques de change et de taux résultant des activités courantes mais qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture, sont portées au compte de pertes et profits par le biais du résultat financier.

4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés. Les amortissements se font de façon linéaire, suivant un plan basé sur la durée d'utilisation estimée des installations. Des contrôles sont effectués tous les ans pour réévaluer la durée d'utilisation des immobilisations et rechercher les éventuels signes de dépréciation. Les pertes de valeur des immobilisations corporelles sont calculées selon les principes décrits à la note 4.11. Les immobilisations corporelles liées à une concession devant être restituée sans indemnité ne peuvent pas être amorties sur une durée supérieure à la durée attendue de la concession en question.

Les valeurs actuelles des frais estimés pour le démantèlement et la désaffectation des centrales ainsi que l'élimination des déchets sont portées à l'actif du bilan avec les coûts d'acquisition ou de production (cf. note 4.14). Les éléments de combustible spécifiquement destinés à la centrale nucléaire sont portés à l'actif du bilan dans les immobilisations corporelles. Compte tenu de la dépréciation, l'amortissement se fait au fur et à mesure de leur combustion.

Les intérêts versés sur les fonds de tiers pendant la phase de réalisation de projets d'investissement à long terme sont portés à l'actif. Les biens-fonds sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition et ne sont amortis qu'en cas de dépréciation.

Les frais d'entretien et de réparation n'entraînant aucune augmentation de valeur sont directement imputés au compte de pertes et profits. Ces frais ne sont portés à l'actif que s'ils permettent

d'allonger la durée de vie initialement estimée du bien concerné ou s'ils induisent d'autres avantages économiques substantiels (réduction des coûts, augmentation du rendement). Les coûts résultant de la mise en conformité avec des conditions imposées par la loi et n'engendrant pas d'intérêt direct futur ne sont portés à l'actif que s'ils permettent de générer un avantage sur d'autres actifs.

Les durées d'utilisation estimées des immobilisations corporelles se situent dans les fourchettes indiquées ci-après, identiques à celles de l'exercice précédent:

Bâtiments	50 ans
Centrales	de 12 à 80 ans
Installations de distribution	de 20 à 50 ans
Installations informatiques	de 10 à 30 ans
Equipements d'exploitation et véhicules	de 3 à 20 ans
Eléments combustible	selon combustion

4.5 Actifs incorporels

Les actifs incorporels englobent les droits d'utilisation, les droits contractuels ou légaux obtenus dans le cadre d'acquisitions, les logiciels et le goodwill.

Les droits d'utilisation sont des indemnités uniques fixées par contrat, versées à des partenaires contractuels pour l'utilisation de leurs installations d'exploitation, ou des concessions pour la construction et l'exploitation d'installations propres. Les actifs incorporels sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation ou sur une durée qui ne peut excéder la durée du contrat.

Le goodwill n'est pas amorti suivant un plan, mais affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées et contrôlé annuellement ou en présence de signes de dépréciation.

4.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les participations, les titres, les prêts et les placements à terme. Sont également comptabilisées parmi les immobilisations financières les créances envers les fonds d'Etat, dans la mesure où elles n'entrent pas dans le champ d'application des normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 7.

Les titres cotés en Bourse appartenant à un portefeuille d'instruments financiers, faisant l'objet d'une gestion commune et pouvant être acquis ou cédés de manière régulière sont affectés à la catégorie «objets financiers évalués à leur juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits» et comptabilisés dans l'actif circulant. Les autres titres et participations sont classés dans la catégorie des «actifs financiers disponibles à la vente» et comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Les placements à terme et les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les exploitants de centrales nucléaires sont légalement tenus d'alimenter les fonds d'Etat (Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires) chaque année. Conformément aux dispositions légales, ces fonds d'Etat remboursent ensuite aux exploitants les coûts résultant des travaux de démantèlement des centrales nucléaires et de l'élimination des déchets. Les paiements ainsi effectués étant considérés comme des remboursements, les versements sont portés à l'actif du bilan au titre de créances envers les fonds d'Etat. Les variations résultant des évaluations du fonds sont portées au compte de pertes et profits par le biais du résultat financier.

4.7 Créances et engagements résultant de ventes et de prestations/comptes de régularisation

Les créances sont comptabilisées au bilan sur la base de leur montant nominal, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les ajustements de valeur sont effectués sur la base de l'appréciation des différentes créances, des échéances de créances contractuelles, ainsi que des habitudes de paiement des débiteurs. Les créances ne sont décomptabilisées que lorsqu'il existe suffisamment d'indices laissant supposer que le paiement n'aura plus lieu. Les engagements résultant d'achats et de prestations ne donnent lieu à aucun paiement d'intérêts et sont comptabilisés au bilan sur la base de leur montant nominal. Les comptes de régularisation servant à la délimitation périodique des charges et des produits sont également inscrits au bilan sur la base de leur valeur nominale et répartis en comptes de régularisation financiers et autres comptes de régularisation. Les délimitations financières sont constituées par les prestations fournies ou acquises sur une base contractuelle qui n'ont pas encore été facturées à la date de clôture du bilan.

4.8 Stocks

4.8.1 Matériel mis en réserve

Le matériel de construction du réseau et des activités traditionnelles liées aux installations électriques mis en réserve est inscrit au bilan à son coût d'acquisition ou de production, ou à sa valeur de cession nette si celle-ci est inférieure au coût d'acquisition ou de production. Les coûts d'acquisition ou de production des matériaux bruts et auxiliaires sont évalués sur la base d'une moyenne mobile pondérée. Les coûts affectés aux produits finis et semi-finis englobent tous les coûts qui sont directement imputables à ces produits ainsi qu'une part des frais généraux de fabrication. La valeur du matériel mis en réserve, dont l'efficacité de rotation des stocks est insuffisante, est ajustée en partie ou intégralement.

4.8.2 Quotas d'émission de CO₂ et certificats verts

Pour les quotas d'émission de CO₂ détenus dans le cadre de systèmes nationaux ou internationaux d'échange de quotas en vue de l'acquittement des taxes correspondantes, BKW a retenu la méthode dite «net liability approach». Les quotas sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de cession nette si celle-ci est inférieure au coût d'acquisition. Dès que les émissions réelles dépassent les quotas d'émission attribués à l'origine et encore détenus, une provision est constituée. La valeur des quotas d'émission et des certificats est réalisée au moment de la vente de ces derniers ou de leur restitution aux autorités en compensation des émissions occasionnées.

Les certificats verts attestent la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et peuvent être vendus séparément de la fourniture d'électricité. Les recettes provenant des certificats verts issus de la production propre sont enregistrées à la date de la production d'énergie pour le montant du produit estimé de la vente. Les certificats verts acquis sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les opérations portant sur des quotas d'émission ainsi que des certificats et réalisées dans l'unique intention de dégager une marge commerciale, BKW applique la règle d'exception réservée aux courtiers arbitragistes de marchandises. Cette règle d'exception permet d'évaluer les quotas d'émission et les certificats à la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les variations de valeur à la date de clôture du bilan ainsi que les achats et ventes réalisés sont saisis dans le compte de pertes et profits pour leur montant net. Les produits dérivés sur quotas d'émission conclus dans l'intention de réaliser une marge commerciale sont traités de la même façon que les produits dérivés relevant du négoce d'énergie (cf. note 4.3.1).

4.9 Mandats en cours

Les mandats de fabrication des différents clients sont inscrits au bilan selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (percentage of completion). Cette méthode se base sur une estimation individuelle du degré d'avancement effectif des travaux ou sur une estimation des coûts (frais déjà engagés par rapport au coût total estimé du mandat). Le produit proportionnel à l'avancement des travaux ainsi calculé est inclus dans le chiffre d'affaires figurant au compte de pertes et profits. Le produit pris en compte comprend le montant initial du contrat ainsi que les éventuels changements intervenus par rapport aux travaux, droits à réparation et primes de performance fixés dans le contrat en question, pour autant que ces changements soient mesurables et facturables. Les mandats et groupes de mandats pour lesquels le résultat proportionnel ne peut être estimé de façon fiable sont portés à l'actif sur la base de leurs coûts. Les pertes attendues sont aussitôt inscrites intégralement au bilan. Après prise en compte des paiements partiels déjà effectués par les clients, les travaux en cours sont inscrits au bilan parmi les créances, en tant que montant net résultant de mandats de fabrication, ou parmi les autres engagements à court terme, en tant qu'acomptes clients.

4.10 Actifs financiers à long terme et groupes destinés à être cédés

Les actifs financiers à long terme (non-current assets) ou les groupes destinés à être cédés (disposal groups) font l'objet d'une présentation distincte dans l'actif circulant et les engagements à court terme. Ils sont évalués sur la base du montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur, moins les coûts de la vente, tandis que les éventuelles dépréciations résultant de la première classification sont inscrites au compte de pertes et profits. Les actifs financiers et les groupes destinés à être cédés ne sont plus amortis.

4.11 Dépréciation (impairment) des actifs à long terme non financiers

A chaque date de clôture du bilan, un contrôle est effectué pour vérifier l'existence de signes de dépréciation d'actifs ou de revalorisation d'actifs ayant fait l'objet d'ajustements de valeur lors des exercices précédents. Si de tels indices sont constatés, la valeur réalisable des actifs concernés est déterminée. Les actifs dont la durée d'utilisation est indéterminée font systématiquement l'objet d'une vérification: si la valeur comptable est supérieure à la valeur réalisable, la valeur de l'actif est réajustée par l'intermédiaire du compte de pertes et profits. La valeur réalisable correspond à la plus élevée des valeurs suivantes: le prix de vente net ou la valeur d'utilisation (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés). La valeur réalisable de chaque actif est en principe calculée séparément. Lorsque cela n'est pas possible, on détermine la valeur réalisable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif en question. Si la charge de dépréciation estimée est supérieure à la valeur comptable de l'actif, l'engagement n'est comptabilisé que s'il remplit les conditions pour former une provision ou un autre engagement. La charge de dépréciation d'un actif enregistrée lors des précédents exercices (à l'exception des dépréciations de goodwill) est contre-passée lorsque le contrôle de la valeur réalisable permet de constater l'absence de dépréciation ou une dépréciation limitée. Pour les actifs soumis à amortissement, la contre-passation ne peut pas ramener la valeur d'un actif à un montant excédant la valeur résiduelle qu'il présenterait si sa valeur d'acquisition avait été amortie selon un plan d'amortissement. Les contre-passations sont également inscrites au compte de pertes et profits.

Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires doivent facturer l'énergie qu'elles produisent pour leurs actionnaires à son coût de production, indépendamment des prix actuels du marché. Compte tenu de cette obligation contractuelle, les surévaluations d'installations de production de sociétés partenaires doivent être portées à la rubrique des contrats défavorables d'acquisition d'énergie. En outre, du fait de l'obligation faite aux actionnaires de reprendre l'énergie à son coût de production, la valeur effective des participations dans les entreprises partenaires évaluées par mise en équivalence est considérée comme établie.

4.12 Droits d'utilisation cédés

Les droits d'utilisation cédés sont comptabilisés dans les autres engagements à long terme. Ils recouvrent les contributions versées par des tiers au titre de droits de transit pour les installations de transport, les droits d'utilisation des installations ainsi que les contributions aux frais de réseau (contributions au raccordement). L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale des entrées de trésorerie, déduction faite des dissolutions portées au compte de pertes et profits. L'engagement est amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation de l'installation, celle-ci ne pouvant excéder la durée du contrat relatif au droit cédé.

4.13 Engagements financiers

Les engagements financiers englobent des engagements financiers porteurs d'intérêts, notamment les emprunts, les prêts et les engagements résultant du leasing financier. Les emprunts et les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Les engagements résultant du leasing financier sont inscrits au bilan conformément à la norme IAS 17.

En cas d'emprunts convertibles, il convient de vérifier s'il existe une composante dette et une composante capitaux propres. La juste valeur de la composante dette est calculée au moment de son émission, sur la base du taux d'intérêt du marché d'instruments comparables sans droits de conversion et évaluée ensuite au coût amorti. La valeur résiduelle, résultant de la déduction du montant de la juste valeur de tout l'instrument calculée séparément pour la composante dette, est affectée à une éventuelle composante capitaux propres. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée après la première estimation. Les frais de transaction sont affectés au prorata des composantes dette et capitaux propres.

4.14 Provisions

Les provisions tiennent compte de tous les engagements identifiables à la date de clôture du bilan en rapport avec les événements et transactions passés dont la réalisation entraînera vraisemblablement une perte de ressources présentant un avantage économique, et dont le montant n'est certes pas connu de manière exacte mais peut être estimé de façon fiable. Lorsque la sortie de trésorerie est improbable ou que son montant ne peut être déterminé, elle est présentée sous les engagements conditionnels. Lorsque son montant est fortement dépendant de l'évolution d'un taux d'intérêt, c'est la valeur actuelle qui est retenue comme montant à provisionner.

En sa qualité d'exploitante de la centrale nucléaire de Mühleberg, BKW est légalement tenue de démanteler cette centrale après sa phase d'exploitation et d'en éliminer les déchets nucléaires. Les coûts qui en résultent sont réévalués périodiquement. La valeur actuelle des frais estimés du démantèlement et de l'élimination des déchets est affectée aux provisions et capitalisée annuellement. Le montant correspondant est porté à l'actif avec les coûts d'acquisition ou de production de la centrale et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation. Au moment de la mise en service de la centrale, les coûts liés à la mise en service ont été portés à l'actif et les provisions correspondantes constituées. Chaque année, les frais de démantèlement et d'élimination générés en sus par l'exploitation de la centrale sont par ailleurs portés à l'actif et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation moyenne des éléments de combustible; enfin, les provisions correspondantes sont formées.

Le calcul des provisions se fonde sur les hypothèses principales suivantes:

- durée d'exploitation de 47 ans (jusqu'en 2019);
- taux de renchérissement moyen de 1,5% (3% l'exercice précédent);
- taux d'intérêt de 3,5% (5% l'exercice précédent).

L'adaptation des paramètres pour les taux de renchérissement et d'intérêt s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance révisée sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG). Les nouveaux paramètres utilisés pour le calcul des contributions aux fonds de désaffectation et de gestion ont été repris pour le calcul des provisions (cf. note 23).

BKW possède des participations ne donnant pas de contrôle dans des sociétés qui détiennent des centrales et dont elle est tenue d'acheter l'énergie à son prix de production. Elle réalise des provisions pour les obligations d'achat d'énergie au prix de production qui dépassent les prix de vente attendus et réalisables. Les calculs sont effectués selon la méthode du cash-flow actualisé.

4.15 Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice englobent les impôts en cours, estimés sur la base du bénéfice réalisé, et les impôts différés, estimés sur la base des différences d'évaluation. Les impôts sur le bénéfice en cours sont calculés conformément aux prescriptions fiscales locales. Les impôts différés permettent de prendre en compte, selon la méthode du report variable (liability method), les répercussions en matière d'impôts sur le bénéfice des différences d'évaluation des actifs et des passifs d'après les règles internes au groupe et d'après les règles fiscales locales. Ils sont évalués sur la base des taux d'imposition effectifs ou sur la base des taux d'imposition attendus au moment de la compensation de ces différences.

Les impôts différés passifs sont toujours inscrits au bilan. En revanche, les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que lorsque les bénéfices futurs attendus laissent apparaître qu'ils peuvent être réalisés.

Les variations enregistrées au niveau des impôts différés sont saisies dans le compte de pertes et profits, à moins que la différence temporaire ne soit imputable à une comptabilisation sans incidence sur ce dernier. Dans ce cas, l'impôt différé est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.16 Leasing

Le traitement comptable des contrats de leasing distingue le leasing opérationnel et le leasing financier.

On parle de leasing financier lorsque, pour l'essentiel, tous les risques et opportunités d'un actif liés à la propriété sont transférés du bailleur au preneur de leasing. Les actifs détenus par BKW en sa qualité de preneur de leasing dans le cadre d'un leasing financier sont, la première fois, inscrits au bilan en tant qu'immobilisations corporelles à la juste valeur ou, si elle est inférieure, à leur valeur actuelle des paiements de leasing minimaux et sont amortis sur la durée d'utilisation économique estimée ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat. Les taux de leasing sont répartis en charges d'intérêts et en montant amortissable selon la méthode de calcul des annuités. Les engagements résultant du leasing financier sont présentés au bilan sous les engagements financiers à court et à long termes.

Les autres contrats de leasing sont qualifiés de leasing opérationnel et ne sont pas inscrits au bilan. Les redevances de leasing sont comptabilisées dans les charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat.

4.17 Prévoyance en faveur du personnel

Divers systèmes de prévoyance en faveur du personnel existent au sein de BKW, en fonction des prescriptions légales. La grande majorité du personnel est affiliée à la Caisse de pension FMB,

une institution de prévoyance juridiquement indépendante, répondant aux critères d'un plan à primauté des prestations au sens de la norme IAS 19.

L'engagement et l'excédent de prévoyance du personnel découlant des plans à primauté des prestations sont calculés chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode du coût unitaire projeté (projected unit credit). Celle-ci se base sur les années de service cumulées par les collaborateurs jusqu'à la date d'évaluation et sur des hypothèses actuarielles. Durant les périodes qui séparent les calculs, les droits acquis par les collaborateurs sont actualisés sur la base des paramètres définis à l'avance. Les excédents de prévoyance sont portés à l'actif lorsque l'excédent de couverture d'un plan de prévoyance entraîne un avantage économique. Le calcul de cet avantage économique résultant des futures réductions de cotisations est effectué en tenant compte du plafonnement («asset ceiling»). Les charges de prévoyance annuelles, qui dépendent du volume de travail fourni pour la période sous revue, et les intérêts de l'engagement ou de l'avoir de prévoyance du personnel, sont portées au compte de pertes et profits dans les charges de personnel. Les bénéfices et pertes actuariels résultant des calculs périodiques sont inscrits dans les autres éléments du compte de résultat.

4.18 Rémunérations en actions

Les collaborateurs de BKW ont la possibilité de participer au capital-actions de BKW SA à des conditions préférentielles. Le plan de participation fixé annuellement prévoit de mettre un certain nombre d'actions à la disposition du personnel exerçant une activité à titre principal au sein de BKW. Les actions en question sont vendues à un prix préférentiel défini et sont assorties d'une période de blocage. Par ailleurs, une participation aux résultats est versée aux membres de la direction du groupe et aux cadres supérieurs sous la forme d'actions BKW dans le cadre de leur rémunération annuelle de base fixe. Les actions sont attribuées chaque année pour l'exercice en cours et sont soumises à une période de blocage.

L'attribution des actions au personnel, dans les deux situations décrites, n'est soumise à aucune autre condition. Il n'y a donc pas de période d'acquisition des droits (vesting period) et la rémunération est saisie à la date d'attribution (grant date). La juste valeur des actions est calculée sur la base de leur cours en Bourse. Les charges correspondantes sont comptabilisées dans les charges de personnel au moment de l'attribution des actions. Dans le plan de participation au capital-actions de la société, les charges de personnel correspondent à la différence entre la juste valeur et le prix préférentiel payé par les collaborateurs.

Les actions octroyées sont retirées du portefeuille d'actions propres.

4.19 Informations sur les segments

La détermination des segments à présenter et de leurs résultats se fonde sur la structure interne de l'organisation et du reporting interne utilisé par le management pour la gestion opérationnelle (management approach). BKW est organisée en secteurs d'activité, qui accomplissent de manière autonome les tâches d'un domaine déterminé de l'activité globale de BKW et assument la responsabilité opérationnelle de leurs résultats. Aucun secteur d'activité opérationnel n'a été regroupé avec un autre pour constituer les segments devant faire l'objet d'un rapport.

La direction du groupe contrôle les résultats des secteurs d'activité de façon séparée pour décider de la répartition des ressources et évaluer la capacité de rendement des unités. L'organe décisionnel portant la responsabilité globale, à savoir la direction du groupe, alloue les ressources et mesure les résultats sur la base du résultat d'exploitation avant intérêts et impôts.

5 Incertitudes de l'évaluation

L'établissement de comptes consolidés conformes aux normes en vigueur en matière de présentation des comptes nécessite de procéder à des estimations et d'émettre des hypothèses qui influent sur les chiffres inscrits au bilan, au niveau des actifs, des engagements et des engagements conditionnels à la date de clôture du bilan, ainsi que sur la présentation des produits et des charges de la période sous revue dans le compte de pertes et profits. Ces estimations et hypothèses se fondent sur l'expérience acquise par le passé et sur l'évaluation la plus précise possible des développements à venir. Les résultats effectivement enregistrés peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont constamment réexaminées et les modifications inscrites dans l'exercice au cours duquel elles ont été constatées.

5.1 Valeur effective des actifs à long terme

La valeur réalisable calculée pour le contrôle de la valeur effective est donnée par la juste valeur la plus élevée, déduction faite des coûts de la vente et de la valeur d'utilisation (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés). La valeur réalisable est déterminée principalement à partir d'estimations des flux de trésorerie futurs attendus, basés sur l'utilisation, les taux de croissance à long terme, les durées d'utilisation des actifs et les taux d'intérêts, et d'estimations du prix de vente net potentiel de l'actif. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

5.2 Centrale nucléaire de Mühleberg (CNM)

L'évaluation des provisions pour l'élimination des déchets nucléaires et la valeur effective des immobilisations corporelles inscrites au bilan (centrale et barres de combustibles nucléaires, y compris valeur actuelle de la gestion des déchets nucléaires) revêtent une importance primordiale pour l'appréciation du bilan et du compte de pertes et profits de BKW. Les entreprises de la branche procèdent ensemble à des calculs détaillés des coûts liés à la désaffectation des centrales et à la gestion des déchets nucléaires. En vertu de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion des déchets radioactifs pour les installations nucléaires, ces calculs sont actualisés tous les cinq ans. Les résultats obtenus sont examinés par la Confédération. La dernière estimation des coûts a été réalisée en 2011 et confirmée le 5 novembre 2012 par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). BKW évalue elle-même les engagements spécifiques à sa centrale.

Tout changement intervenant dans le calcul des coûts et la législation en matière d'élimination des déchets nucléaires, de même qu'une mise hors service anticipée de la centrale avant 2019, peut avoir un impact notable sur le patrimoine et les résultats du groupe. A la date de clôture du bilan du 31 décembre 2014, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable d'env. 170 millions de CHF et des provisions pour l'élimination des déchets nucléaires d'un montant de 1 558,9 millions de CHF sont inscrites au bilan pour la centrale nucléaire de Mühleberg.

5.3 Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et par là même influencer sur le patrimoine et les résultats de BKW. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul et une analyse de sensibilité correspondante sont présentées à la note 27.

5.4 Provision pour contrats d'acquisition d'énergie défavorables

Les provisions constituées pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables sont calculées selon la méthode du cash-flow actualisé. Les montants des provisions sont essentiellement fonction des estimations et hypothèses émises concernant l'évolution future des prix de l'énergie, les prix de production des centrales et les taux d'actualisation. Par ailleurs, les calculs sont généralement réalisés sur de très longues périodes, correspondant le plus souvent à la durée de concession ou d'utilisation des centrales. Ces estimations et ces hypothèses sont incertaines et peuvent largement différer des résultats effectifs.

5.5 Procédures de l'EiCom

Les tarifs que facture BKW à ses clients pour l'utilisation du réseau et pour la fourniture d'énergie sont en partie contrôlés par la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). Actuellement, plusieurs décisions de diverses instances sont en attente dans le cadre de différentes procédures portant en particulier sur la détermination des coûts du capital et des coûts d'exploitation imputables. Il est possible que des décisions de dernière instance aient une influence sur les résultats à venir de BKW. Suite au transfert du réseau de transport à Swissgrid SA, l'indemnisation définitive à prévoir pour les installations n'est fixée que provisoirement en raison des procédures judiciaires encore en cours.

6 Regroupements d'entreprises

en millions de CHF	Installations thermiques et de chauffage	Services d'infrastructure	Autres	Total
Immobilisations corporelles	0,7	2,3	0,4	3,4
Actifs incorporels	0,0	0,0	0,2	0,2
Impôts différés actifs	0,3	0,2	0,0	0,5
Autre actif circulant	7,7	9,9	0,4	18,0
Liquidités	0,4	4,1	1,5	6,0
Engagements financiers à long terme	0,0	-0,8	-0,1	-0,9
Engagement de prévoyance du personnel	-1,6	-2,8	0,0	-4,4
Autres engagements à long terme	-0,2	-0,1	0,0	-0,3
Engagements à court terme	-8,1	-5,6	-0,6	-14,3
Juste valeur des actifs nets	-0,8	7,2	1,8	8,2
Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0	-0,5	-0,5
Juste valeur des participations existantes	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Goodwill	4,1	7,9	0,0	12,0
Prix d'achat	3,3	15,1	1,2	19,6
Paiements différés du prix d'acquisition	-0,3	-1,2	0,0	-1,5
Liquidités acquises	-0,4	-4,1	-1,5	-6,0
Sorties de trésorerie	2,6	9,8	-0,3	12,1

Regroupements d'entreprises en 2014

Au cours de l'exercice sous revue, BKW a réalisé plusieurs petites acquisitions d'entreprises dont les chiffres sont présentés sous une forme cumulée en raison de leur petite taille respective. Toutes les transactions n'étant pas encore achevées, les montants indiqués sont provisoires.

Installations thermiques et de chauffage

Avec son entrée sur le marché des installations thermiques et de chauffage, BKW a racheté, au deuxième semestre 2014, 100% des parts des sociétés Neukom Installationen AG, Hertig Haustechnik AG et Cantoni Haustechnik AG. Les sociétés acquises ont été rattachées au segment Renouvelables & Efficacité. Au moment de l'acquisition de ces sociétés, les paiements différés du prix d'acquisition s'élevaient à 0,3 million de CHF. Fin 2014, aucun versement n'avait encore été effectué.

Les principales raisons du goodwill sont les synergies attendues à l'avenir et la reprise des collaborateurs qualifiés. La juste valeur des créances des entreprises concernées s'élève à 4,8 millions de CHF. Il s'agit pour l'essentiel de créances résultant de ventes et de prestations, dont le risque de non-recouvrement est jugé extrêmement faible. C'est la raison pour laquelle il n'y a eu aucune correction de valeur sur les créances.

Si l'acquisition des sociétés avait eu lieu dès le 1^{er} janvier 2014, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 18,3 millions de CHF et un bénéfice net inférieur de 1,2 million de CHF. Entre leur intégration globale et le 31 décembre 2014, les différentes entreprises acquises ont généré une prestation globale cumulée de 7,6 millions de CHF et une perte nette totale de 0,8 million de CHF.

Services d'infrastructure

Dans le domaine des services d'infrastructure, BKW a racheté, au deuxième semestre 2014, 100% des parts des sociétés Baumeler Leitungsbau AG et cabcon SA. Les sociétés acquises ont été rattachées au segment Réseaux. Au moment de l'acquisition de ces sociétés, les paiements conditionnels différés du prix d'acquisition s'élevaient à 1,2 million de CHF. Fin 2014, aucun versement n'avait encore été effectué.

Les principales raisons du goodwill sont les synergies attendues à l'avenir et la reprise des collaborateurs qualifiés. La juste valeur des créances des entreprises concernées s'élève à 4,2 millions de CHF. Il s'agit pour l'essentiel de créances résultant de ventes et de prestations, dont le risque de non-recouvrement est jugé extrêmement faible. C'est la raison pour laquelle il n'y a eu aucune correction de valeur sur les créances.

Si l'acquisition des sociétés avait eu lieu dès le 1^{er} janvier 2014, BKW aurait clôturé l'exercice sous revue avec une prestation globale supérieure de 19,9 millions de CHF et un bénéfice net supérieur de 0,6 million de CHF. Entre leur intégration globale et le 31 décembre 2014, les différentes entreprises acquises ont généré une prestation globale cumulée de 10,2 millions de CHF et un bénéfice net total de 0,4 million de CHF.

Regroupements d'entreprises en 2013

en millions de CHF	Green Castellaneta S.p.A.	CHI.NA.CO. S.r.l.	Tamarete Energia S.r.l.	Autres	Total
Immobilisations corporelles	174,1	64,4	47,9	0,0	286,4
Actifs incorporels	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2
Impôts différés actifs	0,0	0,0	17,7	0,0	17,7
Immobilisations financières	0,6	0,0	0,0	0,1	0,7
Autre actif circulant	23,4	1,0	15,1	0,2	39,7
Liquidités	0,0	0,0	2,7	0,2	2,9
Impôts différés passifs	-21,5	-18,2	0,0	-0,1	-39,8
Engagements financiers à long terme	0,0	0,0	-108,5	0,0	-108,5
Autres engagements à long terme	-2,1	0,0	-1,1	0,0	-3,2
Engagements à court terme	-14,6	0,0	-16,2	-0,1	-30,9
Juste valeur des actifs nets	159,9	47,2	-42,4	0,5	165,2
Elimination de la provision (net d'impôts)	0,0	0,0	48,2	0,0	48,2
Juste valeur après élimination de la provision	159,9	47,2	5,8	0,5	213,4
Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0	-3,7	0,0	-3,7
Juste valeur des participations existantes	0,0	0,0	-4,6	0,0	-4,6
Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prix d'achat	159,9	47,2	-2,5	0,5	205,1
Paiements différés du prix d'acquisition	-8,0	0,0	0,0	0,0	-8,0
Liquidités acquises	0,0	0,0	-2,7	-0,2	-2,9
Sorties/entrées de trésorerie	151,9	47,2	-5,2	0,3	194,2

Toutes les transactions n'étant pas encore achevées, les montants indiqués en 2013 étaient provisoires. C'est chose faite aujourd'hui et l'allocation définitive des prix d'acquisition ne présente aucun écart de valeur.

Green Castellaneta S.p.A.

Le 20 février 2013, BKW a acquis 100% des parts de la société Green Castellaneta S.p.A., qui est intégrée aux comptes du groupe depuis cette date. La société est propriétaire d'un parc éolien doté d'une puissance totale de 56 MW, situé à Castellaneta, dans la région des Pouilles (Italie). Au moment de l'acquisition, les paiements différés du prix d'acquisition s'élevaient à 8,0 millions de CHF. En tout, 5,2 millions de CHF ont été versés au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent. Un montant de 2,8 millions de CHF n'était pas exigible et a été éliminé via le compte de pertes et profits en 2014.

Si l'acquisition avait eu lieu dès le 1^{er} janvier 2013, BKW aurait clôturé l'exercice 2013 avec une prestation globale supérieure de 3,9 millions de CHF et une perte nette inférieure de 1,2 million de CHF.

CHI.NA.CO. S.r.l.

Le 3 juillet 2013, BKW a acquis auprès de la société A2A S.p.A. la société CHI.NA.CO S.r.l. (Roé Volciano, Italie), qui est intégrée aux comptes du groupe depuis cette date. La société exploite cinq petites centrales hydroélectriques affichant une capacité de près de 10 MW.

Si l'acquisition avait eu lieu dès le 1^{er} janvier 2013, BKW aurait clôturé l'exercice 2013 avec une prestation globale supérieure de 3,1 millions de CHF et une perte nette inférieure de 1,0 million de CHF.

Tamarete Energia S.r.l.

Le 13 décembre 2013, BKW a repris la majorité de la société Tamarete Energia S.r.l., sise à Ortona en Italie. La société exploite une centrale combinée à gaz conçue pour couvrir les charges de pointe. BKW détenait auparavant 48% de la société et inscrivait ses parts au bilan au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Avec cette transaction, BKW a racheté 12% de parts supplémentaires et détient à présent, avec 60%, la majorité des parts de la société. La société a ainsi été à nouveau entièrement consolidée à partir de cette date. L'évaluation des parts reçues jusqu'à présent n'a indiqué aucun bénéfice ni perte. Les participations ne donnant pas le contrôle ont été inscrites à la valeur comptable de la quote-part des fonds propres.

Si l'acquisition avait eu lieu dès le 1^{er} janvier 2013, BKW aurait clôturé l'exercice 2013 avec une prestation globale supérieure de 19,2 millions de CHF et une perte nette supérieure de 1,3 million de CHF.

7 Informations sur les segments

Les segments à présenter sont déterminés par la structure interne de l'organisation et du reporting. BKW est structurée en secteurs d'activité. Par secteurs d'activité, on entend les unités économiques qui agissent de manière autonome pour accomplir les tâches relevant d'un secteur déterminé de l'activité globale de BKW et assument la responsabilité opérationnelle des résultats dans leur domaine de compétence.

BKW compte désormais quatre segments devant faire l'objet d'un rapport:

- Le segment Production exploite et entretient les centrales du groupe situées en Suisse et à l'étranger ainsi que les petites centrales hydroélectriques. Outre la centrale nucléaire de Mühleberg, le parc de centrales comprend les centrales hydroélectriques en Suisse et à l'étranger ainsi que les centrales thermiques fossiles en Italie et en Allemagne. Le secteur d'activité Production élabore des projets et conçoit de nouvelles installations ou agrandit les centrales existantes de BKW et fournit des prestations dans ce domaine à des clients tiers.
- Le segment Renouvelables & Efficacité englobe la production issue d'énergies renouvelables, notamment l'énergie éolienne. Il fournit en outre des prestations énergétiques globales dans le domaine de l'efficacité énergétique, de la gestion intelligente de l'énergie et des installations électriques.
- Le segment Marché regroupe les activités de vente et de négoce de BKW. Il comprend la vente d'énergie en Suisse et en Italie, le négoce du courant, du gaz, des certificats, du charbon et du pétrole ainsi que le développement et la gestion de la gamme de produits et de prestations de BKW.
- Le segment Réseaux construit, exploite et entretient le réseau de distribution appartenant au groupe et fournit des prestations énergétiques dans les domaines de la mise en place et de l'entretien de réseaux électriques et de télécommunication ainsi que des installations relevant des infrastructures destinées aux transports.

La colonne «Autres» comprend les secteurs dirigés de manière centralisée par le groupe; il s'agit en premier lieu des fonds de désaffectation et de gestion des déchets, du financement du groupe, des immeubles, des immobilisations financières et des impôts. Elle comprend par ailleurs des coûts liés au développement de nouveaux domaines d'activité qui sont assumés de manière centralisée au sein du groupe et non pas répercutés sur les segments. De plus, l'effet de change, qui apparaît dans le segment Marché en raison de la reprise interne de la situation énergétique antérieure, est assumé de manière centralisée au sein du groupe. L'impact des différences de cours de change entre la date de reprise et la date de fourniture de l'énergie est ainsi facturé par le segment Marché à la trésorerie centrale. La comptabilisation correspondante se fait dans le chiffre d'affaires net.

Pour la présentation des informations sur les segments, les principes de comptabilisation et d'évaluation sont les mêmes que ceux qui s'appliquent à la présentation des chiffres consolidés à l'échelle du groupe. Les prix des transactions internes au groupe sont basés sur les prix du marché au moment de la conclusion de la transaction.

Informations par segment

2014 en millions de CHF	Production	Renouve- lables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Consoli- dation	Total
Chiffre d'affaires extérieur	107,2	158,1	1974,9	589,9	12,6	2,2	2844,9
– Chiffre d'affaires net	79,9	144,1	1957,9	539,1	1,2		2722,2
– Prestations propres activées	6,1	1,0	1,6	38,4	0,1	2,2	49,4
– Autres produits d'exploitation	21,2	13,0	15,4	12,4	11,3		73,3
Chiffre d'affaires intérieur	976,6	55,0	237,8	43,6	107,1	-1420,1	0,0
– Chiffre d'affaires net	967,5	44,8	210,2	27,7	-27,7	-1222,5	0,0
– Autres produits d'exploitation	9,1	10,2	27,6	15,9	134,8	-197,6	0,0
Prestation globale	1083,8	213,1	2212,7	633,5	119,7	-1417,9	2844,9
Charges d'exploitation	-797,3	-152,6	-2193,8	-433,6	-157,1	1417,7	-2316,7
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	286,5	60,5	18,9	199,9	-37,4	-0,2	528,2
Amortissements et dépréciations	-78,9	-52,5	-0,7	-76,8	-9,1	0,3	-217,7
Résultat des sociétés associées	18,6	-1,3	6,1	12,8			36,2
Résultat d'exploitation	226,2	6,7	24,3	135,9	-46,5	0,1	346,7
Résultat financier							-12,6
Résultat avant impôts sur le bénéfice							334,1
Entrées:							
– Immobilisations corporelles et actifs incorporels	88,3	10,8	9,8	124,9	10,6		244,4
– Regroupements d'entreprises	0,3	1,0		2,3			3,6
– Fonds d'Etat					30,4		30,4
– Sociétés associées	31,6			2,3			33,9
Participations dans des sociétés associées au 31.12.2014	996,4	11,5	69,5	96,1			1173,5
Total actif au 31.12.2014	4618,1	916,3	1115,6	1774,8	6373,2	-6858,1	7939,9

2013 en millions de CHF	Production	Renouve- lables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Consoli- dation	Total
Chiffre d'affaires extérieur	112,3	136,3	1 897,9	571,8	13,3	2,1	2 733,7
– Chiffre d'affaires net	83,5	129,0	1 865,9	489,0	–0,4		2 567,0
– Prestations propres activées	6,1	1,3	1,3	34,5		2,1	45,3
– Autres produits d'exploitation	22,7	6,0	30,7	48,3	13,7		121,4
Chiffre d'affaires intérieur	1 090,9	53,1	256,6	55,1	79,0	–1 534,7	0,0
– Chiffre d'affaires net	1 079,2	46,0	226,0	43,8	–60,7	–1 334,3	0,0
– Autres produits d'exploitation	11,7	7,1	30,6	11,3	139,7	–200,4	0,0
Prestation globale	1 203,2	189,4	2 154,5	626,9	92,3	–1 532,6	2 733,7
Charges d'exploitation	–1 053,0	–147,2	–2 217,0	–397,2	–162,7	1 536,2	–2 440,9
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations	150,2	42,2	–62,5	229,7	–70,4	3,6	292,8
Amortissements et dépréciations	–187,5	–208,6	–13,9	–75,0	–9,6	0,2	–494,4
Résultat des sociétés associées	20,4	–0,5	5,7	4,4			30,0
Résultat d'exploitation	–16,9	–166,9	–70,7	159,1	–80,0	3,8	–171,6
Résultat financier							–64,2
Résultat avant impôts sur le bénéfice							–235,8
Entrées:							
– Immobilisations corporelles et actifs incorporels	143,2	32,4	13,3	104,2	5,5	–0,9	297,7
– Regroupements d'entreprises	112,3	174,3					286,6
– Fonds d'Etat					30,3		30,3
– Sociétés associées	74,4	1,9		73,0			149,3
Participations dans des sociétés associées au 31.12.2013	993,8	14,1	94,7	84,7			1 187,3
Total actif au 31.12.2013	4 375,1	934,4	1 371,7	1 711,9	5 995,9	–6 713,5	7 675,5

Les activités de vente de BKW sont représentées auprès des clients par le segment Marché. Ce dernier comprend également les prestations fournies en interne par d'autres segments. Dans ce contexte, afin de permettre une meilleure comparaison, les informations sur les segments de 2013 ont été adaptées. Les produits des prestations et les charges correspondantes du segment Réseaux ont été déplacées vers le segment Marché.

Informations sur les produits et les prestations

en millions de CHF	2013	2014
Energie	1 968,1	2 066,4
Réseaux	401,2	424,6
Prestations	197,7	231,2
Chiffre d'affaires net	2 567,0	2 722,2

- L'énergie englobe notamment la vente des produits énergétiques, les ventes d'électricité du négoce, le résultat du négoce d'énergie pour compte propre et de la couverture des variations du prix de l'énergie ainsi que les autres activités liées à l'énergie.
- Les réseaux comprennent les rétributions pour l'utilisation du réseau de distribution du groupe.
- Les prestations englobent notamment les prestations globales dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la gestion intelligente de l'énergie ainsi que les prestations d'infrastructure de la construction du réseau, des installations électriques et des installations de chaleur et de chauffage.

Informations par pays

La répartition par pays du chiffre d'affaires net réalisé avec les clients externes est basée sur le lieu de livraison des différents produits concernés. Les actifs à long terme englobent les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et les participations dans les sociétés associées.

en millions de CHF	Suisse		Allemagne		Italie		Autres pays étrangers		Total	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Chiffre d'affaires net	1 342,3	1 467,2	666,1	756,1	508,8	390,6	49,8	108,3	2 567,0	2 722,2
Actifs à long terme	2 847,1	2 790,9	665,8	666,7	824,3	778,1			4 337,2	4 235,7

Informations sur les principaux clients

Il n'y a pas de transactions réalisées avec un seul client externe dont les produits atteignent 10% ou plus du chiffre d'affaires net.

8 Approvisionnement en énergie

en millions de CHF	2013	2014
Coûts d'approvisionnement en énergie des tiers et des sociétés associées	1 435,6	1 486,2
Provision pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables		
– Utilisation	– 32,7	– 6,6
– Constitution	195,3	9,2
– Annulation	– 0,6	– 10,7
Total	1 597,6	1 478,1

9 Charges de personnel

en millions de CHF	2013	2014
Salaires et traitements	304,6	321,8
Prestations sociales et autres charges de personnel	77,9	78,0
Total	382,5	399,8

10 Autres charges d'exploitation

en millions de CHF	2013	2014
Droits, taxes et autres impôts	95,1	92,4
Autres charges d'exploitation	154,4	149,7
Total	249,5	242,1

11 Amortissements et dépréciations

en millions de CHF	2013	2014
Amortissements		
– Immobilisations corporelles	192,4	202,5
– Actifs incorporels	8,2	9,0
Dépréciations		
– Immobilisations corporelles	205,1	26,2
– Actifs incorporels	90,1	0,1
Annulations de dépréciations		
– Immobilisations corporelles	-1,4	-20,1
– Actifs incorporels	0,0	0,0
Total	494,4	217,7

Les dépréciations d'immobilisations corporelles comptabilisées au cours de l'exercice sous revue s'élèvent à 15,2 millions de CHF pour les installations du segment Production et à 11,0 millions de CHF pour les installations du segment Renouvelables & Efficacité.

Les annulations de dépréciations d'immobilisations corporelles comptabilisées au cours de l'exercice sous revue s'élèvent à 12,2 millions de CHF pour les installations du segment Production, à 3,7 millions de CHF pour les installations du segment Réseaux et à 4,2 millions de CHF pour les installations du segment Renouvelables & Efficacité.

12 Résultat financier

en millions de CHF	2013	2014
Produit des intérêts	12,8	10,5
Produit des dividendes	6,3	5,2
Ajustements de valeur sur fonds d'Etat	51,1	91,6
Plus-values sur la vente d'immobilisations financières	1,9	25,5
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	0,0	5,7
Autres produits financiers	1,9	2,4
Changes	2,9	1,3
Produits financiers	76,9	142,2
Charges d'intérêt	-44,0	-51,9
Charges d'emprunt activées	1,3	1,6
Intérêts des provisions	-85,7	-94,6
Moins-values sur la vente d'immobilisations financières	-1,5	-0,1
Ajustements de valeur sur titres détenus à des fins de négoce	-4,1	-0,4
Dépréciations des immobilisations financières	-1,3	-3,4
Autres charges financières	-5,8	-6,0
Charges financières	-141,1	-154,8

13 Impôts sur le bénéfice

en millions de CHF	2013	2014
Impôts courants sur le bénéfice	27,2	8,6
Impôts différés	-46,3	33,6
Total impôts sur le bénéfice	-19,1	42,2

Détermination des impôts sur le bénéfice présentés dans les comptes

en millions de CHF	2013	2014
Résultat avant impôts sur le bénéfice	-235,8	334,1
Impôts pour un taux d'imposition prévu de 23.6% (31.04% l'exercice précédent)	-73,2	78,8
Effets des changements de taux d'imposition	26,1	0,0
Déduction des participations et des produits non imposables	10,8	-33,7
Utilisation/comptabilisation de pertes fiscales jusque-là non portées à l'actif	-0,6	-0,8
Charges non déductibles	18,9	2,5
Non inscription ou inscription partielle à l'actif de pertes fiscales	3,5	1,9
Impôts dus pour les exercices précédents	-7,6	-2,5
Reprise/dépréciation des participations	3,8	-1,4
Autres postes	-0,8	-2,6
Total impôts sur le bénéfice	-19,1	42,2
Taux d'imposition effectif	8,1%	12,6%

Le taux d'imposition prévu est un taux moyen pondéré recalculé chaque année (sur la base du résultat avant impôts des différentes sociétés du groupe et des taux d'imposition localement applicables). Sa diminution par rapport à l'exercice précédent tient au fait que des bénéfices plus élevés ont été enregistrés dans des sociétés soumises à des taux d'imposition inférieurs, ce qui a diminué la moyenne pondérée des taux d'imposition.

Variation des impôts différés actifs/passifs

en millions de CHF	2013	2014
Impôts différés passifs nets au 01.01	-403,4	-427,9
Changements dans le périmètre de consolidation	-40,4	0,5
Constitution / dissolution via le compte de pertes et profits	46,3	-33,6
Ajustement de valeur des instruments financiers via les autres éléments du résultat global	0,3	-0,2
Réalisation d'instruments financiers provenant des fonds propres	0,0	5,5
Ajustement de valeur des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net dans les autres éléments du résultat global	-0,2	0,3
Impôts sur bénéfices/pertes actuariels	-29,7	29,9
Effet fiscal de l'émission d'un emprunt convertible	0,0	-0,5
Transactions avec les actions propres ¹	0,0	41,8
Changes	-0,8	2,0
Impôts différés passifs nets au 31.12	-427,9	-382,2

1 En 2014, BKW SA a émis un emprunt convertible sur ses actions propres. A cette fin, les actions de BKW SA jusqu'à présent inscrites au bilan de BKW Energie SA ont été transférées à BKW SA au moyen d'un dividende de substance. Ce transfert d'actions propres au sein du groupe a conduit à une adaptation des impôts différés, qui ont été comptabilisés directement dans les fonds propres, en raison des différences de taux d'imposition.

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine de la différence temporaire

en millions de CHF	31.12.2013		31.12.2014	
	Avoir	Engagements	Avoir	Engagements
Immobilisations corporelles	30,9	-322,9	16,3	-285,9
Immobilisations financières et participations	6,9	-56,6	9,0	-52,3
Actifs incorporels	1,7	-5,8	1,3	-5,6
Actif circulant	10,1	-52,1	8,2	-20,0
Provisions	1,3	-64,8	1,6	-26,0
Autres engagements à long terme	39,6	-62,1	29,4	-54,5
Engagements à court terme	4,7	-13,2	5,7	-10,6
Reports de perte activés	54,4	0,0	1,2	0,0
Créances/dettes brutes d'impôts différés	149,6	-577,5	72,7	-454,9
Compensation d'actifs et de passifs	-107,1	107,1	-29,1	29,1
Créances/dettes d'impôts différés selon le bilan	42,5	-470,4	43,6	-425,8

La variation des différences temporaires a entraîné une charge d'impôts différés ayant une incidence sur le compte de pertes et profits de 19,6 millions de CHF (7,2 millions de CHF l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2014, aucune dette passive n'était comptabilisée dans les différences temporaires des sociétés associées, tout comme lors de l'exercice précédent. Aucun impôt différé n'était inscrit dans les participations dans les sociétés du groupe, les accords conjoints et les entreprises partenaires pour lesquelles la distribution du bénéfice est fixée contractuellement, car BKW peut contrôler le renversement des différences temporaires et ces dernières sont improbables dans un avenir prévisible. Les différences temporaires, pour lesquelles aucune dette passive n'a été comptabilisée, s'élèvent au total à 520,8 millions de CHF (554,8 millions de CHF l'exercice précédent).

Reports de pertes fiscales

Au 31 décembre 2014, les reports de pertes fiscales s'élevaient à 59,9 millions de CHF (73,9 millions de CHF l'exercice précédent). Il a été renoncé à une activation des impôts différés pour ces reports de pertes, car une compensation avec les bénéfices imposables futurs à l'intérieur du délai fiscal autorisé paraît improbable. En moyenne, le taux d'imposition applicable aux reports de pertes s'élèverait à 21,6% (20,8% l'exercice précédent).

Ces reports arriveront à échéance dans les délais suivants:

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Echéance dans un délai d'un an	3,4	0,3
Echéance dans un délai de deux à cinq ans	1,3	1,6
Echéance après cinq ans ou plus	4,0	9,8
Durée de validité illimitée	65,2	48,2
Total	73,9	59,9

14 Résultat par action

Le résultat non dilué par action est déterminé sur la base du stock d'actions moyen pondéré. Le résultat dilué par action englobe l'effet de dilution résultant de l'émission d'un emprunt convertible (cf. note 24). Pour calculer le résultat dilué par action de l'exercice 2014, nous sommes partis du principe que l'échange des emprunts convertibles en actions avait déjà été effectué au moment de l'émission. La part du bénéfice net des actionnaires est adaptée à l'emprunt convertible en déduisant les charges d'intérêts correspondantes.

Résultat non dilué par action

	2013	2014
Part des actionnaires BKW au résultat, en millions de CHF	-216,7	288,2
Nombre d'actions émises (moyenne pondérée)	52 800 000	52 800 000
./. Nombre d'actions détenues par le groupe (moyenne pondérée)	-4 775 675	-4 463 973
Nombre d'actions en circulation (moyenne pondérée)	48 024 325	48 336 027
Résultat non dilué par action en CHF	-4,51	5,96

Résultat dilué par action

	2013	2014
Part des actionnaires BKW au résultat, en millions de CHF	-216,7	288,2
Charges d'intérêts sur les emprunts convertibles corrigées des impôts	0,0	0,4
Part des actionnaires BKW au résultat, corrigée de l'effet de dilution	-216,7	288,6
Nombre d'actions en circulation (moyenne pondérée)	48 024 325	48 336 027
Adaptation à la conversion théorique des emprunts convertibles	0	969 222
Nombre d'actions en circulation, corrigé de l'effet de dilution	48 024 325	49 305 249
Résultat dilué par action en CHF	-4,51	5,85

Dividende par action

Le dividende de 1,60 CHF par action pour l'exercice 2014 correspond à la proposition faite par le conseil d'administration à l'assemblée générale et doit encore être approuvé par celle-ci. Rapporté au nombre d'actions en circulation à la date de clôture du bilan, le montant total des dividendes s'élèverait à 77,4 millions de CHF.

15 Immobilisations corporelles

en millions de CHF	Centrales	Installations de transport et de distribution	Bâtiments et terrains	Combustibles nucléaires	Autres immobilisations corporelles	Installations en construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2013	2 716,2	2 428,1	283,2	791,8	340,8	190,7	6 750,8
Changements dans le périmètre de consolidation	-3,6				3,0	-0,9	-1,5
Entrées	10,5	1,9	0,2	9,3	3,2	206,5	231,6
Sorties	-57,2	-20,8	-3,7	-48,6	-9,4	-1,2	-140,9
Reclassifications	37,4	82,6	3,3		23,9	-147,2	0,0
Changes	-19,6	-0,1	-0,1		-0,1		-19,9
Valeurs brutes au 31.12.2014	2 683,7	2 491,7	282,9	752,5	361,4	247,9	6 820,1
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	1 488,3	1 292,6	124,5	592,1	223,5	44,6	3 765,6
Changements dans le périmètre de consolidation	-0,7					-1,1	-1,8
Amortissements	81,8	55,1	6,0	35,3	24,3		202,5
Dépréciations	14,0		0,5			11,7	26,2
Sorties	-2,2	-18,6	-0,3		-9,4	-0,7	-31,2
Annulation de dépréciations	-16,4	-3,7					-20,1
Reclassifications	0,1	-0,1					0,0
Changes	-3,8				-0,1		-3,9
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2014	1 561,1	1 325,3	130,7	627,4	238,3	54,5	3 937,3
Valeurs nettes au 31.12.2014	1 122,6	1 166,4	152,2	125,1	123,1	193,4	2 882,8
– dont dans le leasing financier	195,3						195,3
– dont mises en gage en garantie d'engagements	84,7						84,7

L'adaptation des provisions pour la désaffectation et la gestion des déchets de la centrale nucléaire de Mühleberg (cf. note 23) a entraîné des sorties, sans incidence sur les liquidités, de 47,6 millions de CHF pour les centrales (entrées sans incidence sur les liquidités de 45,8 millions de CHF l'exercice précédent) et de 48,6 millions de CHF pour les combustibles nucléaires (entrées sans incidence sur les liquidités de 9,7 millions de CHF l'exercice précédent). Par ailleurs, l'augmentation des provisions pour le démantèlement des centrales a entraîné des entrées, sans incidence sur les liquidités, de 4,0 millions de CHF (aucune l'exercice précédent). Les entrées liées aux combustibles nucléaires comprennent une augmentation de provisions sans incidence sur les liquidités de 5,0 millions de CHF due aux coûts supplémentaires annuels de gestion des déchets induits par l'exploitation de la centrale (4,9 millions de CHF l'exercice précédent).

Des charges d'emprunt d'un montant de 1,6 million de CHF ont été portées à l'actif du bilan en 2014 (1,3 million de CHF l'exercice précédent). Des indemnités à hauteur de 1,4 million de CHF ont été comptabilisées via le compte de pertes et profits pour les immobilisations corporelles qui se sont dépréciées, ont été détruites ou ont été mises hors service (0,7 million de CHF l'exercice précédent).

en millions de CHF	Centrales	Installations de transport et de distribution	Bâtiments et terrains	Combustibles nucléaires	Autres immobilisations corporelles	Installations en construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2012	2 324,4	2 335,3	283,3	752,0	333,4	209,9	6 238,3
Changement dans le périmètre de consolidation	284,7		0,3		0,1	1,3	286,4
Entrées	57,1	2,0	0,4	39,8	4,2	172,0	275,5
Sorties	-17,0	-17,2	-2,6		-13,4	-8,6	-58,8
Reclassifications	57,9	108,0	1,6		16,5	-184,0	0,0
Changes	9,1		0,2			0,1	9,4
Valeurs brutes au 31.12.2013	2 716,2	2 428,1	283,2	791,8	340,8	190,7	6 750,8
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	1 242,6	1 244,4	119,7	562,2	213,1	34,3	3 416,3
Amortissements	80,1	53,2	6,0	29,9	23,2		192,4
Dépréciations	184,7	10,9				9,5	205,1
Sorties	-9,1	-15,9	-1,2		-12,7	-8,4	-47,3
Annulation de dépréciations	-1,4						-1,4
Reclassifications	-9,1				-0,1	9,2	0,0
Changes	0,5						0,5
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	1 488,3	1 292,6	124,5	592,1	223,5	44,6	3 765,6
Valeurs nettes au 31.12.2013	1 227,9	1 135,5	158,7	199,7	117,3	146,1	2 985,2
– dont dans le leasing financier	245,8						245,8
– dont mises en gage en garantie d'engagements	105,3						105,3

16 Participations dans les sociétés associées

en millions de CHF	Total
Etat au 31.12.2012	1 006,0
Entrées	149,3
Changement de la méthode de consolidation	-4,6
Sorties	-0,8
Dividendes	-18,3
Résultat proportionnel	30,5
Dépréciations	-0,5
Changes	8,1
Bénéfices/pertes actuariels	17,6
Etat au 31.12.2013	1 187,3
Entrées	33,9
Sorties	-2,7
Dividendes	-50,1
Résultat proportionnel	36,8
Dépréciations	-0,6
Changes	-12,8
Bénéfices/pertes actuariels	-18,3
Etat au 31.12.2014	1 173,5

Les investissements dans les sociétés associées comprennent en particulier des apports de capitaux réalisés dans la participation de 33% à GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG, en Allemagne, à des fins de financement de la centrale en cours de construction.

Parmi les sorties, 0,3 million de CHF sont sans incidence sur les liquidités (entrées sans incidence sur les liquidités de 74,6 millions de CHF l'exercice précédent).

Valeurs-clés respectives des sociétés associées au 31.12.2014

Les valeurs-clés respectives des sociétés associées sont présentées par segment dans la tableau ci-après. Le segment Production comprend également une subdivision supplémentaire par technologie.

part BKW en millions de CHF	Hydraulique	Nucléaire	Thermique fossile	Autres technologies	Total Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Total
Actif immobilisé	1 103,3	516,2	653,3	5,1	2 277,9	64,6	80,7	302,2	2 725,4
Actif circulant	82,4	56,0	35,6	4,0	178,0	10,2	34,3	41,5	264,0
Engagements à long terme	-822,1	-438,3	-2,8	0,0	-1 263,2	-55,5	-27,0	-188,1	-1 533,8
Engagements à court terme	-100,4	-45,3	-41,5	-9,1	-196,3	-7,8	-18,5	-59,5	-282,1
Fonds propres	263,2	88,6	644,6	0,0	996,4	11,5	69,5	96,1	1 173,5
Produits	183,2	156,7	45,3	3,7	388,9	14,4	61,9	127,0	592,2
Charges	-174,0	-143,9	-48,7	-3,7	-370,3	-15,7	-55,8	-114,2	-556,0
Bénéfice net/perte nette	9,2	12,8	-3,4	0,0	18,6	-1,3	6,1	12,8	36,2
Autres éléments du résultat global	-7,6	-5,3	0,0	0,0	-12,9	0,0	-1,6	-3,8	-18,3
Résultat global	1,6	7,5	-3,4	0,0	5,7	-1,3	4,5	9,0	17,9

L'ensemble des sociétés associées sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Sur l'ensemble des parts d'actifs et de passifs, 1 070,4 millions de CHF (1 061,7 millions de CHF l'exercice précédent) reviennent aux dettes financières nettes (engagements financiers déduction faite des liquidités et des immobilisations financières à court terme).

Les sociétés associées du segment Production sont surtout des entreprises partenaires. Pour ces dernières, BKW est tenue de payer les frais annuels proportionnellement à leur participation (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus). Les frais annuels proportionnels d'acquisition d'énergie 2014 de BKW se montent à 337,2 millions de CHF (377,2 millions de CHF l'exercice précédent) et sont compris dans les charges liées à l'approvisionnement en énergie. Sur l'ensemble des parts d'actifs et de passifs des entreprises partenaires, 945,3 millions de CHF (833,6 millions de CHF l'exercice précédent) reviennent aux dettes financières nettes.

Valeurs-clés respectives des sociétés associées au 31.12.2013

Les valeurs-clés respectives des sociétés associées sont présentées par segment dans le tableau ci-après. Le segment Production comprend également une subdivision supplémentaire par technologie.

part BKW en millions de CHF	Hydraulique	Nucléaire	Thermique fossile	Autres technologies	Total Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Total
Actif immobilisé	1 078,7	524,7	639,0	5,6	2 248,0	67,3	77,3	288,8	2 681,4
Actif circulant	117,5	52,4	32,6	3,4	205,9	11,5	53,1	58,2	328,7
Engagements à long terme	-824,1	-457,1	-2,8	0,0	-1 284,0	-41,1	-16,0	-189,6	-1 530,7
Engagements à court terme	-102,3	-34,7	-30,1	-9,0	-176,1	-23,6	-19,7	-72,7	-292,1
Fonds propres	269,8	85,3	638,7	0,0	993,8	14,1	94,7	84,7	1 187,3
Produits	186,6	168,7	68,6	4,9	428,8	9,1	74,1	123,2	635,2
Charges	-179,3	-163,1	-61,1	-4,9	-408,4	-9,7	-68,4	-118,7	-605,2
Bénéfice net/perte nette	7,3	5,7	7,4	0,0	20,4	-0,6	5,7	4,5	30,0
Autres éléments du résultat global	7,2	6,0	0,0	0,0	13,2	0,0	1,1	3,3	17,6
Résultat global	14,5	11,7	7,4	0,0	33,6	-0,6	6,8	7,8	47,6

Valeurs-clés des principales sociétés associées

Le tableau ci-après présente les valeurs clés des principales sociétés associées. Les trois participations présentées sont rattachées au segment Production.

100% des valeurs clés en millions de CHF	GDF Suez Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG		E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.		Kraftwerke Oberhasli AG	
	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014
Actif immobilisé	1 654,8	1 716,2	364,5	338,4	746,8	805,6
Actif circulant	16,3	27,2	108,8	106,4	168,1	105,0
Engagements à long terme	-2,3	-2,0	-7,8	-8,4	-722,8	-732,5
Engagements à court terme	-48,9	-80,0	-58,8	-60,5	-36,2	-24,9
Fonds propres	1 619,9	1 661,4	406,7	375,9	155,9	153,2
Participation en %	33,0%	33,0%	25,0%	25,0%	50,0%	50,0%
Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeurs comptables de participation inscrites	537,0	550,6	101,7	94,0	78,0	76,6
Dividendes perçus	0,0	0,0	5,9	9,5	0,0	0,0
Produits	0,4	0,5	236,5	180,6	167,4	177,0
Charges	-13,8	-22,0	-214,4	-165,6	-162,0	-170,7
Bénéfice net/perte nette	-13,4	-21,5	22,1	15,0	5,4	6,3
Autres éléments du résultat global	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4	-9,0
Résultat global	-13,4	-21,5	22,1	15,0	13,8	-2,7
Participation en %	33,0%	33,0%	25,0%	25,0%	50,0%	50,0%
Dépréciation du goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat proportionnel inscrit des sociétés associées	3,1	-7,2	5,5	3,8	2,7	3,2

La société GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG est une société en commandite soumise au droit allemand. Sous cette forme juridique, les parts effectives de bénéfice et de capital des associés peuvent diverger du taux de participation.

17 Immobilisations financières

en millions de CHF	Immobilisations financières disponibles à la vente	Titres détenus à des fins de négoce	Prêts	Placements à terme	Créances envers les fonds d'Etat	Total
Etat au 31.12.2012	206,2	134,2	85,9	97,7	701,6	1 225,6
Changement dans le périmètre de consolidation			-64,4			-64,4
Entrées	0,7	18,6	141,5	180,1	30,3	371,2
Sorties	-4,2	-18,2	-1,9	-100,0		-124,3
Changes	0,2		1,1			1,3
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits	0,7	-4,1			51,1	47,7
Ajustement de valeur via les autres éléments du résultat global	-2,3					-2,3
Dépréciations	-0,9		-0,4			-1,3
Etat au 31.12.2013	200,4	130,5	161,8	177,8	783,0	1 453,5
Entrées	0,3	22,5	6,0	610,1	30,4	669,3
Sorties	-41,1	-16,7	-6,6	-210,0		-274,4
Changes	-0,3		-0,7			-1,0
Ajustement de valeur via le compte de pertes et profits		5,3			91,6	96,9
Ajustement de valeur via les autres éléments du résultat global	0,9					0,9
Dépréciations			-3,4			-3,4
Etat au 31.12.2014	160,2	141,6	157,1	577,9	905,0	1 941,8
dont :						
– Immobilisations financières à court terme		141,6	0,2	570,0		711,8
– Immobilisations financières à long terme	160,2		156,9	7,9	905,0	1 230,0
dont :						
– Actifs financiers selon IAS 32/39	160,2	141,6	157,1	577,9		1 036,8
– Autres actifs					905,0	905,0

Les immobilisations financières disponibles à la vente, les titres détenus à des fins de négoce et les parts dans les fonds d'Etat sont inscrits au bilan à leur juste valeur. Les fonds d'Etat étant gérés par la Confédération, BKW n'a pas accès aux actifs gérés.

18 Actifs incorporels

en millions de CHF	Droits d'utilisation	Goodwill	Autres	Total
Valeurs brutes au 31.12.2013	183,0	185,2	55,8	424,0
Changement dans le périmètre de consolidation		12,0	0,2	12,2
Entrées résultant d'acquisitions	0,2		10,2	10,4
Entrées résultant de la production pour compte propre			2,4	2,4
Sorties	-0,6		-2,9	-3,5
Changes	-2,2	-0,1		-2,3
Valeurs brutes au 31.12.2014	180,4	197,1	65,7	443,2
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	145,6	92,4	21,3	259,3
Amortissements	1,9		7,1	9,0
Dépréciations	0,1			0,1
Sorties	-0,2		-2,3	-2,5
Changes	-2,1			-2,1
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2014	145,3	92,4	26,1	263,8
Valeurs nettes au 31.12.2014	35,1	104,7	39,6	179,4

en millions de CHF	Droits d'utilisation	Goodwill	Autres	Total
Valeurs brutes au 31.12.2012	166,1	185,1	35,1	386,3
Changement dans le périmètre de consolidation	14,7		0,2	14,9
Entrées résultant d'acquisitions	0,7		17,0	17,7
Entrées résultant de la production pour compte propre			4,5	4,5
Sorties	-0,1		-1,0	-1,1
Changes	1,6	0,1		1,7
Valeurs brutes au 31.12.2013	183,0	185,2	55,8	424,0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2012	53,7	92,4	16,1	162,2
Amortissements	2,0		6,2	8,2
Dépréciations	90,1			90,1
Sorties	-0,1		-1,0	-1,1
Changes	-0,1			-0,1
Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2013	145,6	92,4	21,3	259,3
Valeurs nettes au 31.12.2013	37,4	92,8	34,5	164,7

Au cours de l'exercice précédent, il a fallu procéder à des dépréciations d'un montant de 90,1 millions de CHF dans le segment Renouvelables & Efficacité suite à de nouvelles estimations de la valeur effective des droits d'utilisation relatifs aux centrales éoliennes.

A la date de clôture du bilan, le goodwill se répartissait entre les unités génératrices de trésorerie suivantes:

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Production	84,8	84,7
Renouvelables & Efficacité	7,9	12,0
Réseaux	0,1	8,0
Total	92,8	104,7

La hausse du goodwill des unités génératrices de trésorerie Renouvelables & Efficacité et Réseaux est due au goodwill résultant des regroupements d'entreprises (cf. note 6). La baisse du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie Production est due à la fluctuation du cours de l'euro.

La valeur comptable a été comparée à la valeur réalisable de l'unité génératrice de trésorerie pour contrôler la valeur effective du goodwill inscrit au bilan (impairment test). La valeur réalisable correspond à la valeur d'usage (value in use). Les calculs ont été réalisés sur la base des estimations de cash-flow issues des business plans approuvés par le management sur une période de quatre ans. Le cash-flow généré après cette période a été extrapolé à l'aide d'un taux de croissance estimé. Le contrôle de la valeur effective du goodwill inscrit au bilan n'a révélé aucune nécessité de dépréciation.

Les calculs de la valeur d'usage se fondent sur les principales hypothèses suivantes:

%	31.12.2013	WACC (avant impôts)		WACC (après impôts)		Taux de croissance à long terme	
		31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014
Production	7,2	7,1	5,8	5,8	1,0	1,0	
Renouvelables & Efficacité	6,5	7,9	4,9	5,5	1,0	1,0	
Réseaux	5,8	5,8	4,7	4,7	1,0	1,0	

L'analyse de sensibilité réalisée montre que des changements réalistes concernant les principales hypothèses n'entraînent pas de dépréciation de la valeur réalisable faisant chuter cette dernière en dessous de la valeur comptable.

19 Stocks

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Matériel et marchandises	12,8	11,2
Correction de valeur Matériel et marchandises	-1,2	-1,1
Certificats (négoce en compte propre)	86,8	70,9
Certificats (utilisation propre)	51,9	43,7
Correction de valeur Certificats (utilisation propre)	-16,8	-1,7
Total	133,5	123,0

20 Comptes de régularisation

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Comptes de régularisation financiers	178,0	80,2
Autres comptes de régularisation	87,8	35,7
Total comptes de régularisation actifs	265,8	115,9
Comptes de régularisation financiers	109,0	143,7
Autres comptes de régularisation	49,1	47,7
Total comptes de régularisation passifs	158,1	191,4

21 Créances

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Créances résultant de ventes et de prestations	592,9	589,6
Autres créances financières	58,5	33,3
Autres créances	94,7	98,3
Acomptes versés	2,9	2,6
Mandats en cours	24,7	33,9
Total	773,7	757,7

Le poste des mandats en cours comprend des paiements partiels à la date de clôture du bilan pour un montant de 45,8 millions de CHF (48,2 millions de CHF l'exercice précédent), ainsi que des bénéfices proportionnels de 2,1 millions de CHF (3,6 millions de CHF l'exercice précédent).

Le tableau ci-après présente la structure d'âge des créances en retard, mais non dépréciées, résultant de ventes et de prestations:

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Créances résultant de ventes et de prestations	592,9	589,6
dont:		
– non en retard	516,7	544,2
– en retard depuis 1 à 30 jours	13,6	38,5
– en retard depuis 31 à 90 jours	53,6	2,0
– en retard depuis 91 à 180 jours	8,6	0,7
– en retard depuis 181 à 360 jours	0,0	0,0
– en retard depuis plus de 360 jours	0,4	4,2

Concernant les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les autres actifs financiers qui ne sont ni échus ni dépréciés, rien ne permet de présumer, à la date de clôture du bilan, que les débiteurs ne respecteront pas leurs obligations de paiement.

Les ajustements de valeur inclus dans les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que dans les autres créances financières ont enregistré les variations suivantes:

en millions de CHF	Créances résultant de ventes et de prestations	Autres créances financières
Ajustements de valeur au 31.12.2012	5,1	1,9
Constitutions nettes	0,7	0,0
Sorties de créances irrécouvrables	-0,8	
Ajustements de valeur au 31.12.2013	5,0	1,9
Constitution nette	4,0	0,5
Sorties de créances irrécouvrables	-0,8	
Ajustements de valeur au 31.12.2014	8,2	2,4

Exception faite des prêts à long terme et des immobilisations financières disponibles à la vente (cf. note 17), les autres actifs financiers n'ont connu aucun ajustement de valeur.

Les postes restants du bilan ne comportent pas d'actifs financiers importants échus mais non dépréciés.

22 Capital-actions et réserves

22.1 Capital-actions

Le capital-actions émis et entièrement libéré de BKW SA s'élève à 132,0 millions de CHF et se compose de 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale unitaire de 2,50 CHF.

Actionnaires majoritaires et leur participation directe

	31.12.2013	31.12.2014
Canton de Berne	52,54%	52,54%
Groupe E SA	10,00%	10,00%
E.ON SE	6,65%	6,65%
Actions propres	8,54%	8,35%

Transactions avec les actions propres

	Nombre	Valeur comptable mio. de CHF	Dont celles ayant un effet sur les liquidités mio. de CHF
31.12.2012	5 108 982	360,6	
Achats	0	0,0	0,0
Ventes	-590 932	-41,4	-16,0
31.12.2013	4 518 050	319,2	
Achats	170	0,0	0,0
Ventes	-109 123	-8,1	-1,6
31.12.2014	4 409 097	311,1	

22.2 Réserves

Réserves provenant de capitaux

Ces réserves comprennent les réserves payées par les actionnaires.

En septembre 2014, BKW a placé un emprunt convertible de 163,4 millions de CHF. La composante capitaux propres inscrite dans les réserves provenant de capitaux s'élève à 6,8 millions de CHF, déduction faite d'impôts différés de 0,5 million de CHF.

Réserves provenant de bénéfices

Les réserves provenant de bénéfices se composent des réserves légales et statutaires (hors réserves provenant de capitaux), des bénéfices non distribués des exercices précédents, ainsi que des plus-values et moins-values réalisées sur les ventes d'actions propres.

Actions propres

Les actions BKW détenues par BKW ou par les sociétés du groupe sont déduites des fonds propres à leur valeur d'acquisition. Au 31 décembre 2014, 4 409 097 actions BKW étaient détenues par BKW SA et ses filiales (4 518 050 l'exercice précédent) et 3 000 par les sociétés associées (3 000 l'exercice précédent).

Autres réserves

en millions de CHF	Changes	Réserves de réévaluation pour les instruments financiers disponibles à la vente	Couverture	Bénéfices/pertes actuariels	Total
Etat au 31.12.2012	-218,4	56,1	-0,1	35,4	-127,0
Changes					
– des sociétés du groupe	4,5				4,5
– des sociétés associées	8,1				8,1
– Transfert au compte de pertes et profits	0,7				0,7
Instruments financiers disponibles à la vente					
– Ajustements de valeur		-2,3			-2,3
– Transfert au compte de pertes et profits		0,7			0,7
Opérations de couverture					
– Ajustements de valeur			0,5		0,5
Bénéfices/pertes actuariels					
– des sociétés du groupe				135,0	135,0
– des sociétés associées				19,1	19,1
Impôts sur le bénéfice		0,3	-0,2	-31,2	-31,1
Etat au 31.12.2013	-205,1	54,8	0,2	158,3	8,2
Changes					
– des sociétés du groupe	-10,0				-10,0
– des sociétés associées	-12,8				-12,8
– Transfert au compte de pertes et profits	-0,3				-0,3
Instruments financiers disponibles à la vente					
– Ajustements de valeur		0,9			0,9
– Transfert au compte de pertes et profits		-25,0			-25,0
Opérations de couverture					
– Ajustements de valeur			-0,1		-0,1
– Transfert au compte de pertes et profits			-0,1		-0,1
Bénéfices/pertes actuariels					
– des sociétés du groupe				-135,8	-135,8
– des sociétés associées				-19,4	-19,4
Impôts sur le bénéfice		5,3	0,3	31,4	37,0
Etat au 31.12.2014	-228,2	36,0	0,3	34,5	-157,4

Changes

Les réserves pour changes comprennent les différences de change résultant de la conversion en francs des comptes annuels des sociétés du groupe et des sociétés associées situées à l'étranger.

Réserves de réévaluation pour les instruments financiers disponibles à la vente

Les ajustements effectués sur la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente sont saisis dans les réserves de réévaluation jusqu'au moment de leur réalisation ou de leur comptabilisation dans les dépréciations.

Couverture

La réserve pour la couverture comprend les variations de valeur non réalisées des instruments financiers servant à couvrir les flux de trésorerie («cash flow hedge») ainsi que les investissements nets à l'étranger («net investment hedge») à hauteur de la partie efficace de la couverture, ainsi que les gains et les pertes résultant de relations de couverture closes, dont la réalisation n'est pas encore inscrite au compte de pertes et profits, car le contrat principal sur lequel repose la relation de couverture était encore sans incidence sur le compte de pertes et profits.

Bénéfices/pertes actuariels

La réserve pour les bénéfices et les pertes actuariels englobe l'impact de l'ajustement actuariel périodique.

22.3 Gestion du capital

BKW poursuit un objectif de croissance et de sécurisation à long terme de la valeur de l'entreprise. Sa politique de gestion du capital a pour but d'assurer durablement la capacité d'accès au marché de capitaux et la capacité de financement du groupe en conservant une structure de bilan compatible avec la notation exigée pour cela, et de limiter l'impact potentiel des variations de valeur de l'ensemble du portefeuille financier et du portefeuille de risques. BKW vise un versement constant de dividendes, fondé sur un taux de distribution situé entre 40 et 50% du bénéfice net corrigé. Les ressources financières de BKW sont consacrées en priorité à son domaine d'activité principal et assurent la marge de manœuvre nécessaire conformément aux objectifs de la stratégie du groupe. La politique de gestion du capital n'a pas subi de modification au cours de l'exercice 2014.

23 Provisions

en millions de CHF	Elimination des déchets nucléaires	Contrats d'acquisition d'énergie défavorables	Restructurations	Autres provisions	Total
Etat au 31.12.2012	1 468,4	363,1	3,9	39,9	1 875,3
Changement dans le périmètre de consolidation		-66,5		3,2	-63,3
Constitution de nouvelles provisions	4,9	195,3	0,5	7,9	208,6
Intérêts	72,2	13,1		0,4	85,7
Utilisation de provisions	-13,9	-32,7	-1,6	-0,1	-48,3
Dissolution de provisions		-0,6	-0,2	-7,5	-8,3
Adaptation de l'estimation pour l'élimination des déchets nucléaires	55,5				55,5
Changes		2,7		0,3	3,0
Etat au 31.12.2013	1 587,1	474,4	2,6	44,1	2 108,2
Changement dans le périmètre de consolidation				0,3	0,3
Constitution de nouvelles provisions	5,0	9,2	0,2	10,8	25,2
Intérêts	78,1	15,9		0,6	94,6
Utilisation de provisions	-13,8	-6,6	-1,2	-1,9	-23,5
Dissolution de provisions		-10,7		-7,4	-18,1
Adaptation de l'estimation pour l'élimination des déchets nucléaires	-97,5				-97,5
Changes				-0,6	-0,6
Etat au 31.12.2014	1 558,9	482,2	1,6	45,9	2 088,6
dont :					
– Provisions à court terme	15,5	24,7	0,7	11,8	52,7
– Provisions à long terme	1 543,4	457,5	0,9	34,1	2 035,9

Elimination des déchets nucléaires

Au 31 décembre 2014, les provisions pour l'élimination des déchets nucléaires, d'un montant total de 1 558,9 millions de CHF, se décomposent comme suit:

- 759,0 millions de CHF sont destinés à la désaffectation de la centrale nucléaire. Ce montant couvre les coûts de la phase de post-exploitation devant suivre la mise hors service de la centrale, ainsi que les coûts du démantèlement, de la gestion des déchets correspondants et de la remise en état du site. Les paiements devraient débuter au terme de l'exploitation commerciale (prévu en 2019) et se poursuivre jusqu'à la fin des travaux de désaffectation (prévue environ 15 ans plus tard). Les coûts liés à la gestion des déchets résultant de la désaffectation s'étaleront jusqu'à l'arrivée de ces derniers au dépôt pour déchets de faible et moyenne activité (prévue en 2061).
- 713,4 millions de CHF sont destinés à l'élimination des éléments de combustibles usés et des déchets radioactifs hors de l'enceinte de la centrale. Les paiements correspondants sont effectués régulièrement et se poursuivront jusqu'au scellement du dépôt pour les déchets hautement radioactifs (prévu en 2116).
- 86,5 millions de CHF ont été provisionnés pour les coûts spécifiques à la centrale. Ces derniers correspondent à la gestion des déchets au sein de la centrale; ils échoiront régulièrement jusqu'à quelques années après la fin de l'exploitation commerciale.

L'adaptation de l'estimation pour l'élimination des déchets nucléaires au cours de l'exercice sous revue est due à l'utilisation de nouveaux paramètres de calcul des provisions. Dans la version révisée de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG), qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, le Conseil fédéral a notamment adapté les paramètres servant à calculer le montant des contributions au fonds de désaffectation et au fonds de gestion. Un taux de renchérissement de 1,5% (auparavant: 3%) et un rendement des placements de 3,5% (auparavant: 5%) s'appliquent désormais. Ces nouveaux paramètres fixés dans l'OFDG sont repris pour le calcul de la provision pour l'élimination des déchets nucléaires. Ce changement a engendré une diminution de la provision d'un montant de 97,5 millions de CHF. Du fait de l'adaptation y relative des coûts d'acquisition de la CNM (centrale et barres de combustibles nucléaires) d'un montant de 96,2 millions de CHF, la dissolution de la provision est en grande partie sans incidence sur le résultat (cf. note 15). L'adaptation de l'estimation pour l'élimination des déchets nucléaires réalisée au cours de l'exercice précédent était due en grande partie à la décision de BKW de raccourcir la durée d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg (CNM) de 50 à 47 ans et a entraîné une augmentation de la provision, sans incidence sur le résultat, d'un montant de 55,5 millions de CHF.

Une attribution de 5,0 millions de CHF (4,9 millions de CHF l'exercice précédent) a en outre été effectuée en raison des coûts supplémentaires annuels de gestion des déchets induits par l'exploitation de la centrale. Ces derniers augmentent également les coûts d'acquisition des combustibles fossiles sans incidence sur le résultat.

BKW est tenue d'alimenter régulièrement les fonds d'Etat pour la désaffectation des installations nucléaires et pour la gestion des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires. Ces fonds rembourseront aux exploitants les paiements ainsi effectués après la mise hors service des centrales. Les créances envers les fonds d'Etat sont comptabilisées dans les immobilisations financières à long terme (cf. note 17).

Contrats d'acquisition d'énergie défavorables

Les provisions constituées pour les contrats d'acquisition d'énergie défavorables sont destinées à couvrir les achats d'énergie qui seront effectués auprès des sociétés partenaires à des prix de production supérieurs aux prix de vente attendus et réalisables. Les provisions sont principalement liées aux contrats d'acquisition d'énergie avec les centrales thermiques fossiles de Livorno Ferraris en Italie et de Wilhelmshaven en Allemagne.

Les sorties de trésorerie liées aux provisions découlent du fait que BKW est tenue de reprendre l'énergie produite par ces centrales au prix de production; elles peuvent s'étaler sur toute la durée d'utilisation de ces installations, soit sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Restructurations et autres provisions

Les provisions constituées pour les restructurations sont destinées à couvrir les dépenses qui découleront des mesures de restructuration décidées. Les paiements correspondants s'étaleront sur les trois prochaines années.

Les autres provisions couvrent les engagements relevant du domaine du personnel, les probables versements liés à des litiges juridiques ainsi que divers engagements d'exploitation de moindre ampleur. Les sorties de trésorerie liées à ces provisions sont pour l'essentiel attendues dans les trois prochaines années. Des provisions ont par ailleurs été constituées pour le démantèlement et la remise en état des sites d'implantation des centrales. Les coûts correspondants interviendront au terme des durées d'utilisation des installations; les sorties de trésorerie sont attendues dans les 25 prochaines années.

Les intérêts correspondants aux provisions constituées à la valeur actuelle sont comptabilisés dans les charges financières.

24 Engagements financiers

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Emprunts obligataires	991,8	996,4
Emprunt convertible	0,0	154,5
Obligations nominatives	316,4	311,0
Engagements résultant du leasing financier	98,2	83,3
Engagements bancaires	131,8	139,2
Autres engagements financiers	51,8	49,8
Total	1 590,0	1 734,2
dont:		
– Engagements financiers à court terme	26,7	65,9
– Engagements financiers à long terme	1 563,3	1 668,3

Au cours de l'exercice sous revue, BKW a émis un emprunt convertible d'un montant de 163,4 millions de CHF, valable du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2020, ainsi qu'un coupon d'intérêts de 0,125%. Le prix de conversion se monte à 38,90 CHF. Aucun droit de conversion n'a été exercé jusqu'à présent.

Le taux d'intérêt moyen pondéré rapporté à la date de clôture du bilan et à la valeur nominale est de 2,8% (3,1% l'exercice précédent).

Le taux d'intérêt effectif des emprunts et des obligations nominatives de 3,2% (3,4% l'exercice précédent) a entraîné une charge d'intérêts de 41,9 millions de CHF au cours de l'exercice sous revue (36,1 millions de CHF l'exercice précédent).

25 Autres engagements à long terme

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Droits d'utilisation cédés	210,9	220,6
Autres engagements financiers à long terme	13,8	7,0
Autres engagements à long terme	6,1	0,6
Total	230,8	228,2

26 Autres engagements à court terme

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Engagements résultant de ventes et de prestations	375,2	308,8
Autres engagements financiers	99,3	54,4
Autres engagements	80,1	54,7
Institutions de prévoyance en faveur du personnel	1,4	3,1
Acomptes clients	11,8	18,1
Total	567,8	439,1

Les acomptes clients concernent des mandats en cours et comprennent des coûts de 52,8 millions de CHF à la date de clôture du bilan (41,2 millions de CHF l'exercice précédent). Sont inclus des bénéfices proportionnels de 1,4 million de CHF (1,3 million de CHF l'exercice précédent).

27 Prévoyance en faveur du personnel

La grande majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pension des Forces Motrices Bernoises (Caisse de pension FMB). Elle possède un plan de prévoyance basé sur la primauté des prestations qui répond aux critères correspondants au sens de la norme IAS 19.

La Caisse de pension FMB est une institution de prévoyance de droit privé constituée en fondation. Elle gère la prévoyance professionnelle obligatoire et sur-obligatoire dans le respect de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Le conseil de fondation est l'organe suprême de la Caisse de pension FMB. Sa composition est paritaire, avec autant de représentants des salariés que des employeurs. Les prestations de la Caisse de pension FMB et leur financement, l'organisation et l'administration, les rapports avec les sociétés affiliées ainsi que les assurés et les bénéficiaires de rentes sont définis dans un règlement de prévoyance et d'organisation édicté par le conseil de fondation. Le conseil de fondation délègue la conduite des affaires à l'administration. La fondation relève de l'autorité de surveillance du canton de Berne.

Le personnel et ses survivants sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, d'une invalidité et d'un décès dans le cadre du plan de prévoyance. Les prestations assurées sont supérieures au minimum légal et sont versées en règle générale sous forme de rentes. Tous les risques actuariels sont supportés par la Caisse de pension FMB. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations et par le produit des placements. Les cotisations sont calculées selon la méthode collective. Les sociétés affiliées et les assurés versent les cotisations à l'institution de prévoyance en pourcentage du salaire assuré des bénéficiaires. Les cotisations sont établies de façon à garantir, avec les rendements attendus des placements, les engagements (prestations). Des versements supplémentaires doivent être effectués en cas d'augmentation du salaire assuré.

Le conseil de fondation est responsable du placement de la fortune de prévoyance. L'organisation des activités de placement ainsi que les compétences y afférentes sont définies dans le règlement de placement de la Caisse de pension FMB édicté par le conseil de fondation. Ce règlement complète les prescriptions légales en vigueur. Il détermine la structure de la fortune et fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre pour chacune des catégories de placement. L'investissement de la fortune doit être conduit de façon à garantir la sécurité ainsi qu'un rendement adéquat des placements, une répartition équilibrée des risques et une couverture suffisante des besoins prévisibles en liquidités. Le conseil de fondation a délégué la responsabilité de l'exécution des placements à une commission des placements de capitaux. Les activités de placement de la Caisse de pension FMB s'effectuent essentiellement par l'intermédiaire de prestataires externes (fondations de placement, gestionnaires de fortune, fonds) et sont contrôlées par la commission des placements de capitaux et la gérance de la Caisse. La fortune de prévoyance est investie en Suisse et à l'étranger, de façon largement diversifiée et dans le respect des dispositions légales ainsi que des directives édictées par le conseil de fondation. Elle est déposée auprès d'établissements bancaires suisses reconnus.

L'expert en prévoyance professionnelle établit chaque année le bilan actuariel et contrôle la situation financière et actuarielle de la Caisse de pension FMB. Le degré de couverture actuariel non vérifié de la Caisse de pension FMB était de 116,2% au 31 décembre 2014 (111,6% l'exercice précédent) selon la LPP. Conformément à la LPP, des mesures d'assainissement appropriées doivent être prises par le conseil de fondation en accord avec l'expert en prévoyance professionnelle en cas de couverture insuffisante (telles que augmentation des cotisations ordinaires ou perception de contributions d'assainissement). La contribution de l'employeur doit être au moins égale à la somme des cotisations des salariés.

Le rapport d'expertise établi chaque année par l'expert en prévoyance professionnelle de la Caisse de pension FMB n'est pas basé sur la méthode du coût unitaire projeté comme l'exigent les normes IFRS. C'est pourquoi un rapport d'expertise supplémentaire remplissant les directives des normes IFRS est établi chaque année pour BKW par un expert en prévoyance indépendant.

27.1 Engagement de prévoyance du personnel inscrit au bilan

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Valeur actuelle des engagements de prévoyance du personnel au 31.12	-1 490,5	-1 755,3
Juste valeur des actifs du plan au 31.12	1 437,6	1 557,8
Engagement de prévoyance du personnel inscrit au bilan au 31.12	-52,9	-197,5

27.2 Charges de prévoyance en faveur du personnel selon IAS 19

en millions de CHF	2013	2014
Coût des services rendus (employeur)	31,5	30,0
Coût des services passés	4,5	0,0
Charge d'intérêts des engagements de prévoyance	28,9	32,6
Produit des intérêts des actifs du plan	-25,6	-31,5
Frais administratifs, sans les coûts de gestion des actifs du plan	0,8	0,7
Charges de prévoyance en faveur du personnel	40,1	31,8

27.3 Réévaluation de la prévoyance en faveur du personnel

en millions de CHF	2013	2014
Bénéfices/pertes actuariels		
- Variation des hypothèses financières	-60,8	252,1
- Variation des hypothèses démographiques	-0,3	-30,3
- Adaptation du fait de l'expérience	3,8	7,1
Rendement des actifs du plan (hors intérêts basés sur le taux d'actualisation)	-77,7	-93,1
Total des réévaluations inscrites dans les autres éléments du résultat global	-135,0	135,8

27.4 Modification de la valeur actuelle des engagements de prévoyance du personnel

en millions de CHF	2013	2014
Valeur actuelle de l'engagement de prévoyance du personnel au 01.01	1 533,3	1 490,5
Charge d'intérêts	28,9	32,6
Coût des services rendus (employeur)	31,5	30,0
Prestations perçues et versées	-68,5	-60,1
Contributions des employés	17,3	17,0
Coût des services passés	4,5	0,0
Regroupements d'entreprises	0,0	15,7
Frais administratifs (hors coûts de gestion du patrimoine)	0,8	0,7
Bénéfices/pertes actuariels	-57,3	228,9
Valeur actuelle des engagements de prévoyance du personnel au 31.12	1 490,5	1 755,3

A la date de clôture du bilan, l'engagement de prévoyance des membres actuels représente une part de 885,1 millions de CHF (708,1 millions de CHF l'exercice précédent). A la date de clôture du bilan, l'engagement de prévoyance des retraités représente une part de 870,2 millions de CHF (782,4 millions de CHF l'exercice précédent).

27.5 Evolution de la juste valeur des actifs du plan

en millions de CHF	2013	2014
Juste valeur des actifs du plan au 01.01	1 356,0	1 437,6
Produit des intérêts des actifs du plan	25,6	31,5
Contributions de l'employeur	29,5	27,4
Contributions des employés	17,3	17,0
Prestations perçues et versées	-68,5	-60,1
Regroupements d'entreprises	0,0	11,3
Rendement des actifs du plan (hors intérêts basés sur le taux d'actualisation)	77,7	93,1
Juste valeur des actifs du plan au 31.12	1 437,6	1 557,8

27.6 Structure des actifs du plan

en millions de CHF	31.12.2013	%	31.12.2014	%
Liquidités	56,0	3,9	51,5	3,3
Instruments de fonds propres	527,1	36,7	562,5	36,1
Instruments de fonds de tiers	534,4	37,2	576,7	37,0
Autres instruments	51,4	3,6	76,4	4,9
Biens immobiliers	268,7	18,6	290,7	18,7
Total des actifs du plan	1 437,6		1 557,8	
– dont instruments financiers transmissibles de l'entreprise	1,3		1,3	
– dont immeubles utilisés par BKW	9,5		9,4	

Les instruments de fonds propres comprennent des investissements en actions et sont généralement cotés sur un marché actif à leur prix du marché. Au terme de l'exercice sous revue, sur la totalité des actifs, la part d'actions suisses est de 13,1% (13,0% l'exercice précédent) et la part d'actions étrangères de 23,0% (23,7% l'exercice précédent). En Suisse et à l'étranger, les actions sont placées via des investissements directs (gestion par des gestionnaires de fortune externes) ainsi que des fondations de placement et des fonds.

Au 31 décembre 2014, sur la totalité des actifs, les instruments de fonds de tiers se répartissent comme suit: 16,6% d'obligations suisses (16,9% l'exercice précédent), 9,8% d'obligations étrangères avec couverture du risque de change (9,8% l'exercice précédent) et 10,6% de prêts hypothécaires et de lettres de gage (10,5% l'exercice précédent). Les obligations et les lettres de gage sont cotées sur un marché actif à leur prix du marché, tandis que les prêts hypothécaires ne disposent pas de prix coté sur un marché actif.

Les autres instruments sont pour l'essentiel cotés sur un marché actif à leur prix du marché.

Au 31 décembre 2014, sur la totalité des actifs, les biens immobiliers se répartissent comme suit: 12,3% (12,4% l'exercice précédent) d'immeubles (investissement direct en Suisse) et 6,4% (6,2% l'exercice précédent) de fonds immobiliers cotés sur un marché actif (dont la moitié avec des immeubles situés à l'étranger).

Au cours de l'exercice sous revue, le rendement effectif des actifs du plan de prévoyance est de 8,5% (7,4% l'exercice précédent).

27.7 Hypothèses actuarielles

	2013	2014
Taux d'actualisation	2,20%	1,10%
Evolution future attendue des salaires	1,25%	1,25%
Evolution future attendue des rentes	0,20%	0,20%
Table de mortalité	BVG 2010 GT	BVG 2010 GT

La durée moyenne pondérée de l'engagement de prévoyance du personnel s'élevait à 14,3 ans (13,6 ans l'exercice précédent).

Sensibilités des principales hypothèses actuarielles

Le taux d'actualisation, l'évolution des salaires et des rentes ainsi que l'espérance de vie sont considérées comme des hypothèses actuarielles importantes, c'est pourquoi ces éléments sont soumis à une analyse de sensibilité. Le tableau ci-après présente l'augmentation et la diminution des hypothèses de l'engagement de prévoyance du personnel:

31.12.2014 en millions de CHF	Engagement de prévoyance du personnel	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation 0,25%)	-61,1	65,4
Evolution des salaires (variation 0,25%)	10,6	-10,2
Evolution des rentes (modification de 0,20%)	42,5	-40,7
Espérance de vie (variation 1 an)	60,1	-61,4

31.12.2013 en millions de CHF	Engagement de prévoyance du personnel	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation 0,25%)	-47,2	50,3
Evolution des salaires (variation 0,25%)	7,7	-7,6
Evolution des rentes (modification de 0,20%)	33,6	-32,4
Espérance de vie (variation 1 an)	46,7	-48,2

L'analyse de sensibilité a été définie d'après une méthode permettant d'extrapoler l'impact de la variation des hypothèses mentionnées ci-avant sur l'engagement de prévoyance du personnel au terme de l'exercice sous revue.

27.8 Estimation des contributions du prochain exercice

en millions de CHF	2013	2014
Contributions estimées de l'employeur	23,0	28,9
Contributions estimées des employés	15,2	18,5

28 Produits dérivés

Le tableau ci-après indique la valeur de remplacement et le volume de contrats globaux des positions ouvertes sur instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan, pour les opérations de négoce d'énergie et pour les opérations de couverture des taux et des risques de change. Les produits dérivés qui peuvent être qualifiés d'instruments de couverture au sens de la norme IAS 39 et qui sont traités selon les dispositions de la comptabilité de couverture (hedge accounting) sont présentés séparément.

Les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant que valeurs de remplacement positives (créances) ou valeurs de remplacement négatives (engagements). Les valeurs de remplacement positives correspondent aux coûts que devrait supporter BKW pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur en sa faveur si toutes les contreparties concernées devenaient insolubles en même temps et si lesdites transactions pouvaient être immédiatement remplacées. Les valeurs de remplacement négatives correspondent aux coûts que devraient supporter les contreparties pour le remplacement de toutes les transactions présentant une valeur en leur faveur si BKW ne pouvait plus honorer ses engagements. Le volume de contrats est égal à la valeur sous-jacente ou au volume de contrats correspondant à l'instrument financier dérivé sous-jacent.

La valeur de remplacement des futures est nulle, car les variations de prix par rapport aux prix d'exercice convenus sont balancées quotidiennement. Les contrats à terme du négoce d'énergie englobent les forwards avec profils fixes ou flexibles.

en millions de CHF	Valeur de remplacement positive		Valeur de remplacement négative		Volume de contrats	
	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014
Futures (négoce d'énergie)	0,0	0,0	0,0	0,0	177,4	203,1
Contrats à terme (négoce d'énergie)	153,9	137,4	114,1	82,6	3 298,6	1 883,7
Swaps	0,0	0,0	0,0	3,9	0,0	50,0
Couverture des risques de change	0,6	0,7	2,9	0,9	201,5	10,5
Opérations de couverture (Hedge accounting)						
– Swaps	8,4	11,4	1,1	1,0	129,6	124,6
– Couverture des risques de change	0,5	0,0	0,1	0,0	117,8	0,0
Total	163,4	149,5	118,2	88,4	3 924,9	2 271,9
dont:						
– Produits dérivés à court terme	105,2	104,3	85,2	65,2		
– Produits dérivés à long terme	58,2	45,2	33,0	23,2		

29 Opérations de couverture (comptabilité de couverture)

Au 31 décembre 2014, les opérations de couverture suivantes étaient ouvertes:

Couverture de juste valeur

A la date de clôture du bilan, il existait un swap de taux d'intérêt destiné à couvrir les variations de la juste valeur d'une partie des emprunts émis. Cette relation de couverture considérée comme hautement efficace peut être qualifiée de couverture de juste valeur. La variation de la juste valeur de la partie sous-jacente des emprunts s'est élevée à +3,0 millions de CHF (-3,5 millions de CHF l'exercice précédent). En 2014, les relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace à comptabiliser dans le résultat financier (perte de 0,5 million de CHF l'exercice précédent).

Couvertures de flux de trésorerie

A la date de clôture du bilan, il existait des swaps de taux d'intérêt sur les trois prochaines années destinés à couvrir les variations des paiements d'intérêts liés au financement externe de centrales. Ces relations de couverture pouvant être qualifiées de couvertures de flux de trésorerie sont considérées comme hautement efficaces. Leurs gains de réévaluation sont inscrits dans les autres éléments du résultat global (0,1 million de CHF pour l'exercice sous revue contre 0,0 million de CHF l'exercice précédent). Elles n'ont généré aucune part inefficace en 2014.

Au cours de l'exercice précédent, il existait plusieurs opérations de couverture visant à couvrir le chiffre d'affaires en euros de l'exercice suivant. La réalisation au compte de pertes et profits de la couverture du chiffre d'affaires a eu lieu en 2014. Au cours de l'exercice sous revue, un bénéfice de 1,2 million de CHF (perte de 0,4 million de CHF l'exercice précédent), couvert au cours de l'exercice précédent, a été inscrit dans le chiffre d'affaires net.

Couverture d'investissement net

Au cours des exercices précédents, BKW a placé trois obligations nominatives d'un montant nominal total de 275 millions d'EUR. Ces obligations nominatives ont été émises en Allemagne et apportent ainsi la garantie qu'une partie du financement des projets d'investissement justement menés en Allemagne soit en cohérence avec ce pays et sa monnaie. Elles ont été désignées comme couvertures d'investissement net. Les pertes et gains de change enregistrés sur les obligations nominatives sont inscrits dans les autres éléments du résultat global et compensent de manière proportionnelle les pertes et gains résultant de la conversion des investissements nets à l'étranger. Au cours de l'exercice sous revue, ces relations de couverture n'ont généré aucune part inefficace à comptabiliser dans les produits financiers.

30 Relations avec les parties liées

Le tableau ci-après indique les transactions conclues pendant les périodes spécifiées entre BKW et les différentes parties liées. Sauf indication contraire ci-après, toutes ces transactions ont été exécutées aux mêmes conditions que les transactions comparables avec des tiers indépendants:

en millions de CHF	Propriétaire		Sociétés exerçant une influence déterminante sur l'entreprise		Sociétés associées		Institutions de prévoyance	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Produits								
– Vente d'énergie	4,4	4,5	52,9	44,2	115,8	71,0		
– Autres ventes et prestations	9,2	7,0	10,3	9,9	94,1	42,4	1,2	1,1
– Intérêts et dividendes	2,7	2,6	3,5	2,2	26,0	57,3		
Charges								
– Achat d'énergie			29,5	33,2	338,9	302,2		
– Autres achats et prestations	0,5	0,6	0,9	0,1	76,4	104,2	26,0	26,3
– Droits et taxes	21,3	21,9						
– Intérêts et dividendes	33,9	33,7	6,3	6,3				
– Impôts sur le bénéfice	3,6	3,9						
Actif								
– Immobilisations financières à long terme	5,1	5,1						
– Prêts					139,3	138,4		
– Droits d'utilisation					13,7	12,7		
– Immobilisations financières à court terme						0,2		
– Créances et régularisations	6,1	4,9	10,5	4,9	53,4	37,8		
– Liquidités	87,1	74,8						
Engagements								
– Engagements financiers			0,1	0,1				
– Droits d'utilisation			0,1		0,5	0,2		
– Engagements et régularisations	5,3	5,3	0,4	0,3	51,6	51,5	1,0	3,8

Transactions avec le propriétaire

Le Canton de Berne est l'actionnaire principal de BKW. En tant qu'actionnaire majoritaire, il a une influence déterminante sur l'ensemble des décisions de l'assemblée générale, y compris sur celles concernant l'élection des membres du conseil d'administration et la répartition du bénéfice. BKW entretient des relations de diverses natures avec le Canton de Berne lui-même, mais aussi avec ses autorités, ses institutions de droit public et les sociétés de droit privé dont il détient le contrôle: livraisons d'énergie et autres prestations, achats de matériel et d'autres prestations, ainsi que paiements d'impôts, de redevances hydrauliques et d'autres droits et taxes. L'entreprise conclut également des transactions financières avec la Banque Cantonale Bernoise, dont le Canton de Berne détient la majorité des actions.

Transactions avec les sociétés exerçant une influence déterminante sur BKW

Groupe E SA est représenté dans le conseil d'administration de BKW et a ainsi la possibilité de participer aux décisions relatives à la politique financière et commerciale. BKW lui livre et lui achète de l'énergie, lui achète du matériel et des prestations et lui fournit des prestations. Toutes ces transactions sont conclues aux conditions du marché. BKW détient pour sa part une participation de 10,0% dans Groupe E SA.

Transactions avec les sociétés associées

Les transactions indiquées comprennent, au niveau des produits, des fournitures d'énergie, des transports d'énergie, des dividendes, des prestations de construction/d'ingénierie, d'exploitation d'entreprise et d'entretien/de maintenance, et au niveau des charges, des achats d'énergie, des transports d'énergie, des prestations de matériel/de tiers ainsi que d'autres prestations. Les contrats de partenariat existants stipulent que les entreprises partenaires facturent l'énergie qu'elles produisent à leurs actionnaires au prix de production. Au cours de l'exercice 2014, les sociétés associées ont emprunté à BKW 3,5 millions de CHF (132,3 millions de CHF l'exercice précédent). Au cours de l'exercice sous revue, les prêts ont diminué de 0,4 million de CHF en raison de remboursements et de 0,1 million de CHF en raison de changements dans le périmètre de consolidation (diminution de 65,1 millions de CHF l'exercice précédent en raison de changements dans le périmètre de consolidation). Par ailleurs, des prêts ont fait l'objet d'un ajustement de valeur d'un montant de 3,1 millions de CHF. Au cours de l'exercice sous revue, BKW a acquis des immobilisations corporelles auprès de sociétés associées au prix de 0,1 million de CHF (achat pour 0,1 million de CHF et vente pour 0,5 million de CHF l'exercice précédent).

Transactions avec les institutions de prévoyance

Les transactions avec les institutions de prévoyance concernent la prévoyance professionnelle. Elles englobent les contributions versées par l'entreprise en tant qu'employeur, des forfaits de gestion (frais de personnel, d'exploitation et d'administration), des prestations immobilières (gestion d'immeubles), ainsi que des prestations financières (gestion des liquidités, y compris du rendement).

Transactions avec le conseil d'administration et la direction du groupe

Rémunérations

en millions de CHF	2013	2014
Prestations échues à court terme	4,1	4,7
Contributions aux plans de prévoyance	0,8	1,0
Rémunérations en actions	0,0	0,5
Total	4,9	6,2

Les participations aux résultats, qui figurent dans les prestations échues à court terme, correspondent aux parts de l'exercice correspondant dont le montant varie.

Les rémunérations versées aux membres du conseil d'administration et de la direction du groupe sont détaillées dans le rapport de rémunération publié conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb).

31 Leasing

31.1 Leasing opérationnel

A la date de clôture du bilan, les paiements minimaux à venir concernant des contrats irrévocables de leasing opérationnel étaient les suivants:

en millions de CHF	Bailleur		Preneur de leasing	
	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014
Moins de 1 an	8,0	8,9	7,9	7,3
Entre 1 et 5 ans	32,1	26,1	18,4	17,6
Plus de 5 ans	0,0	2,5	55,7	48,7
Total	40,1	37,5	82,0	73,6

Les contrats de leasing opérationnel correspondent à des contrats de location de bâtiments d'exploitation, des contrats de bail et des leasings de véhicules. Les charges de leasing comptabilisées résultant des contrats de leasing opérationnels s'élevaient à 7,7 millions de CHF en 2014 (7,1 millions de CHF l'exercice précédent).

31.2 Leasing financier

en millions de CHF	Paiements de leasing minimaux		Valeur actuelle	
	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014
Moins de 1 an	19,2	17,7	13,4	13,0
Entre 1 et 5 ans	57,2	48,5	40,9	34,9
Plus de 5 ans	52,0	40,8	43,9	35,4
Total	128,4	107,0	98,2	83,3
Coûts de financement	-30,2	-23,7		
Valeur actuelle des paiements de leasing minimaux	98,2	83,3		

Le leasing financier est lié aux parcs éoliens qui sont financés par des contrats de leasing à long terme. A la date de clôture du bilan, les engagements inscrits au bilan le concernant s'élevaient au total à 83,3 millions de CHF (98,2 millions de CHF l'exercice précédent), dont 13,0 millions de CHF (13,4 millions de CHF l'exercice précédent) au titre d'engagements financiers à court terme et 70,3 millions de CHF (84,8 millions de CHF l'exercice précédent) au titre d'engagements financiers à long terme.

32 Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

Liquidités

Les liquidités englobent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et les placements à court terme, d'une durée totale n'excédant pas trois mois, auprès d'établissements financiers.

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Avoirs bancaires et avoirs en caisse	496,8	502,2
Dépôts à terme	0,0	50,0
Total liquidités	496,8	552,2

Les données relatives aux acquisitions de sociétés opérées par le groupe durant l'exercice sous revue sont détaillées à la note 6. Le montant de 13,2 millions de CHF relatif aux acquisitions de sociétés opérées par le groupe correspond au prix d'acquisition de 19,6 millions de CHF, moins les liquidités acquises pour un montant de 6,0 millions de CHF ainsi que les paiements différés du prix d'acquisition au moment de cette dernière de 1,5 million de CHF, plus les paiements relatifs aux paiements différés du prix d'acquisition de 1,1 million de CHF effectués en 2014.

Parmi les immobilisations incorporelles, des entrées de 9,0 millions de CHF et des sorties de 96,2 millions de CHF sont sans incidence sur les liquidités (cf. note 15) et parmi les sorties liées aux participations dans les sociétés associées, 0,3 million de CHF sont également sans incidence sur les liquidités (cf. note 16).

33 Rémunérations en actions

Au cours de l'exercice sous revue, l'occasion a été offerte au personnel et aux membres du conseil d'administration de BKW d'acquérir jusqu'à 264 468 actions BKW à un prix préférentiel (170 572 actions l'exercice précédent). Durant l'exercice 2014, 67 962 actions (57 333 actions l'exercice précédent) ont été achetées au prix unitaire de 20,00 CHF (20,00 CHF l'exercice précédent). La juste valeur unitaire des actions concernées était de 30,50 CHF (31,80 CHF l'exercice précédent). Les charges de personnel liées à cette rémunération en actions se sont élevées à 0,7 million de CHF (0,7 million de CHF l'exercice précédent). Aucun droit de souscription n'était ouvert à la date de clôture du bilan.

En 2014, une participation aux résultats a été versée pour la première fois en tant que nouvelle rémunération en actions aux membres de la direction du groupe et aux cadres supérieurs sous la forme d'actions BKW. 33 542 actions d'une juste valeur unitaire de 29,10 CHF ont été attribuées. Les charges de personnel comptabilisées se montent à 1,0 million de CHF. Aucun droit de souscription n'était ouvert à la date de clôture du bilan.

34 Actifs et engagements évalués à leur juste valeur

Dans le cadre de la procédure d'évaluation, les actifs et engagements évalués à leur juste valeur sont classés selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- Niveau 1: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est exclusivement déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des engagements identiques. BKW classe actuellement à ce niveau hiérarchique les actions cotées en Bourse et les futures relevant du négoce d'énergie.
- Niveau 2: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est essentiellement déterminée par des paramètres basés sur des données de marché directement ou indirectement observables. BKW classe à ce niveau hiérarchique les produits dérivés de gré à gré (tous les contrats à terme relevant du négoce d'énergie, les swaps de taux d'intérêt et les opérations à terme sur devises) ainsi que les parts détenues par l'entreprise dans la fortune nette des fonds d'Etat (fonds de désaffectation et fonds de gestion de la Confédération). La fortune des fonds d'Etat étant gérée par la Confédération, BKW n'a pas accès aux actifs gérés. Conformément à la stratégie de placement fixée, la fortune des fonds est en grande partie investie dans des produits aux prix cotés sur des marchés actifs. Des investissements limités dans des actifs non associés à des prix cotés sur des marchés actifs sont également possibles. Leur évaluation est assurée par le dépositaire central (Global Custodian). BKW n'exerce aucune influence sur les procédures d'évaluation. Les comptes annuels des fonds sont contrôlés chaque année par un organe de révision externe et publiés par les autorités fédérales compétentes.
- Niveau 3: actifs et engagements financiers dont la juste valeur est essentiellement déterminée par des paramètres qui ne sont pas basés sur des données de marché observables. BKW classe principalement à ce niveau hiérarchique les titres non cotés en Bourse de la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente. Leur évaluation nécessite l'estimation par le management de facteurs non observables. Les justes valeurs des actifs et des engagements financiers affectés au niveau 3 ont été déterminées au moyen de la méthode du cash-flow actualisé et corrigées d'un WACC de 5,5 à 5,6%. Une marge constante (la croissance annuelle de la marge correspond à l'inflation) est appliquée aux modèles d'évaluation. Une variation de 10% des deux principaux facteurs non observables n'aurait pas d'impact majeur sur le résultat global ni sur les fonds propres de BKW.

Comme pendant la période de référence, aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu pendant la période sous revue.

en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à leur juste valeur				
Immobilisations financières à long terme				
– Immobilisations financières disponibles à la vente	160,2	57,1		103,1
– Créances envers les fonds d'Etat	905,0		905,0	
Produits dérivés (à court et long termes)	149,5		149,5	
Immobilisations financières à court terme				
– Titres détenus à des fins de négoce	141,6	141,6		
Stocks				
– Certificats (négoce en compte propre)	70,9	70,9		
Passifs financiers évalués à leur juste valeur				
Produits dérivés (à court et long termes)	88,4		88,4	

en millions de CHF	Valeurs comptables 31.12.2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à leur juste valeur				
Immobilisations financières à long terme				
– Immobilisations financières disponibles à la vente	200,4	99,9		100,5
– Créances envers les fonds d'Etat	783,0		783,0	
Produits dérivés (à court et long termes)	163,4		163,4	
Immobilisations financières à court terme				
– Titres détenus à des fins de négoce	130,5	130,5		
Stocks				
– Certificats (négoce en compte propre)	86,8	86,8		
Passifs financiers évalués à leur juste valeur				
Produits dérivés (à court et long termes)	118,2		118,2	

Engagements également évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2014:

- des emprunts obligataires d'un montant de 120,6 millions de CHF (117,4 millions de CHF l'exercice précédent) comme faisant partie d'une relation de couverture de juste valeur (niveau 2).
- des autres engagements d'un montant de 1,5 million de CHF (8,9 millions de CHF l'exercice précédent) issus de paiements différés du prix d'acquisition liés aux regroupements d'entreprises (niveau 3).

Les actifs évalués à leur juste valeur du niveau 3 ont enregistré les variations suivantes au cours de la période sous revue:

en millions de CHF	Paiements différés du prix d'acquisition		Immobilisations financières disponibles à la vente	
	2013	2014	2013	2014
Etat au 1.1.	6,1	8,9	107,5	100,5
Entrées	8,0	1,5	0,9	0,1
Sorties	-5,2	-0,6	-3,5	-0,8
Ajustements de valeur				
– Réalisations portées au compte de pertes et profits		-8,3	-0,9	
– Ajustement de valeur saisi dans les autres éléments du résultat global			-3,5	3,3
Etat au 31.12.	8,9	1,5	100,5	103,1

35 Informations sur les actifs et les engagements financiers

35.1 Valeurs comptables par poste du bilan et répartition dans les catégories d'évaluation conformément à la norme IAS 39

Actifs financiers

en millions de CHF	Note	Prêts et créances		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Disponibles à la vente		2013	Total 2014
		2013	2014	2013	2014	2013	2014		
Immobilisations financières à long terme	17	169,6	164,8			200,4	160,2	370,0	325,0
Créances résultant de ventes et de prestations	21	592,9	589,6					592,9	589,6
Autres créances financières à court terme	21	58,5	33,3					58,5	33,3
Produits dérivés (à court et à long termes)	28			163,4	149,5			163,4	149,5
Immobilisations financières à court terme	17	170,0	570,2	130,5	141,6			300,5	711,8
Comptes de régularisation financiers	20	178,0	80,2					178,0	80,2
Liquidités	32	496,8	552,2					496,8	552,2
Total		1 665,8	1 990,3	293,9	291,1	200,4	160,2	2 160,1	2 441,6

Engagements financiers

en millions de CHF	Note	Engagements à leur valeur d'acquisition au coût amorti		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Inscription au bilan selon IAS 17		2013	Total 2014
		2013	2014	2013	2014	2013	2014		
Engagements financiers à long terme	24	1 361,1	1 477,4	117,4	120,6	84,8	70,3	1 563,3	1 668,3
Autres engagements financiers à long terme	25	8,3	7,0	5,5				13,8	7,0
Engagements résultant de ventes et de prestations	26	375,2	308,8					375,2	308,8
Autres engagements financiers à court terme	26	95,9	52,9	3,4	1,5			99,3	54,4
Produits dérivés (à court et à long termes)	28			118,2	88,4			118,2	88,4
Engagements financiers à court terme	24	13,3	52,9			13,4	13,0	26,7	65,9
Comptes de régularisation financiers	20	109,0	143,7					109,0	143,7
Total		1 962,8	2 042,7	244,5	210,5	98,2	83,3	2 305,5	2 336,5

Compte tenu des faibles durées résiduelles, les prêts, créances et engagements financiers inscrits à leur valeur d'acquisition selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif présentent des justes valeurs proches de leurs valeurs comptables. Les emprunts obligataires et convertibles comptabilisés dans les engagements financiers à long terme présentaient quant à eux au 31 décembre 2014 une juste valeur différente de leur valeur comptable. A la fin de l'exercice, le cours boursier des emprunts (niveau 1 de la juste valeur) s'élevait à 1 260,3 millions de CHF (1 027,4 millions de CHF l'exercice précédent) et la valeur comptable à 1 163,4 millions de CHF (991,8 millions de CHF l'exercice précédent).

35.2 Résultats nets des actifs et engagements financiers par catégorie d'évaluation, conformément à la norme IAS 39

Résultat net

en millions de CHF	Prêts et créances		Juste valeur avec incidence sur le compte de pertes et profits		Disponibles à la vente		Engagements à leur valeur d'acquisition au coût amorti		2013	Total 2014
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014		
Compris dans le chiffre d'affaires net:										
– Résultat du négoce d'énergie pour compte propre			12,1	19,9					12,1	19,9
– Résultat de la couverture des variations du prix de l'énergie			23,6	14,2					23,6	14,2
– Variation ajustements de valeur	0,1	-3,7							0,1	-3,7
Compris dans le résultat financier:										
– Produit des intérêts	9,9	7,7	2,9	2,8					12,8	10,5
– Charges d'intérêt							-44,0	-51,9	-44,0	-51,9
– Produit des dividendes					6,3	5,2			6,3	5,2
– Résultat sur évaluation sub-séquent à la juste valeur			-4,1	5,3					-4,1	5,3
– Résultat sur cession			0,4	25,4					0,4	25,4
– Dépréciations des immobilisations financières	-0,4	-3,4			-0,9	0,0			-1,3	-3,4
– Résultat autres produits financiers	-3,1	-4,9	0,5	0,5					-2,6	-4,4
– Changes	2,9	1,3							2,9	1,3
Comptabilisés via les autres éléments du résultat global:										
– Résultat sur évaluation sub-séquent à la juste valeur					-2,3	0,9			-2,3	0,9
Total	9,4	-3,0	35,4	68,1	3,1	6,1	-44,0	-51,9	3,9	19,3

Au cours des exercices présentés, aucun instrument financier n'a été désigné comme étant évalué à sa juste valeur.

35.3 Conventions de compensation

Dans le cadre de ses activités, BKW conclut des affaires mutuelles avec divers partenaires contractuels. Les créances et les engagements mutuels ainsi constitués sont inscrits au bilan à leur valeur nette dans la mesure où des procédures de compensation ont été convenues dans un contrat et où les conditions préalables à la compensation des postes du bilan sont remplies.

Les montants suivants sont inscrits au bilan à la valeur nette au jour d'établissement:

en millions de CHF	2013			2014		
	Valeurs brutes	Compensation	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Compensation	Valeurs nettes
Créances résultant de ventes et de prestations	1 183,4	-590,5	592,9	1 067,6	-478,0	589,6
Engagements résultant de ventes et de prestations	-965,7	590,5	-375,2	-786,8	478,0	-308,8
Valeurs de remplacement positives	480,3	-326,4	153,9	461,8	-324,4	137,4
Valeurs de remplacement négatives	-440,5	326,4	-114,1	-407,0	324,4	-82,6

36 Gestion des risques financiers

36.1 Principes de la gestion des risques

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques, y compris le suivi de l'application des mesures. Le processus de gestion des risques est intégré dans le processus de gestion financière.

La gestion des risques s'appuie sur des principes prédéfinis, applicables aux risques opérationnels, aux risques de marché, de cours, de change, de taux et de crédit, ainsi qu'aux risques liés aux liquidités et aux placements à court et à long terme. Le groupe assure la surveillance et la gestion de l'ensemble de ces risques. L'unité Corporate Risk Management dépend directement du chef Finances et controlling. Elle fixe les règles applicables à l'ensemble du groupe en matière de mesure des risques et effectue l'agrégation des risques à l'échelle du groupe.

L'éventail des risques surveillés par la direction du groupe inclut les risques liés à l'activité opérationnelle ainsi que les risques liés à la stratégie et à son application dans le cadre de projets. Un comité de gestion des risques constitué à l'échelon de la direction du groupe prépare pour cette dernière des dossiers et des rapports en matière de risques visant à faciliter la prise de décisions. Ce comité est un organe consultatif qui, dans le cadre de procédures clairement définies, transmet à la direction du groupe des recommandations indépendantes sur les questions relatives aux risques. La dernière évaluation du conseil d'administration concernant les risques liés aux activités opérationnelles remonte à sa réunion du 5 décembre 2014.

36.2 Risques de crédit

Les risques de crédit correspondent à l'éventualité d'une perte résultant du non-respect d'engagements contractuels par une contrepartie. Pour les créances résultant de ventes et de prestations dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, des activités de ventes ainsi que pour les placements de liquidités, le groupe BKW applique une gestion standardisée des risques, qui comprend la définition de limites de risque pour chacun des partenaires commerciaux.

L'essentiel des risques de crédit est géré de façon centralisée par l'unité Corporate Risk Management, selon un processus articulé autour de deux axes: l'examen de la solvabilité, y compris l'octroi et la surveillance des limites, d'une part; et le reporting d'autre part. L'examen de la solvabilité consiste à attribuer une classe de solvabilité (A, B ou C) à la contrepartie au moyen d'un système de notation interne. Les classes A et B correspondent par exemple à la note «investment grade» couramment utilisée par les agences de notation. Le classement est calculé sur la base de l'approche Bâle II, fondée sur la notation interne. Les notations externes publiées par des agences de notation réputées sont également prises en compte dans l'examen de la solvabilité. La classe de solvabilité retenue et le montant des fonds propres déterminent la limite octroyée à la contrepartie.

Le tableau ci-après indique le risque de crédit afférent, à la date de clôture du bilan, aux créances résultant de ventes et de prestations, aux produits dérivés à valeur de remplacement positive ainsi qu'aux placements en compte courant et à terme auprès d'établissements de crédit, par classe de solvabilité. Le processus de notation standardisé concerne les contreparties commerciales et bancaires ainsi que les contreparties de distribution en Suisse. Les risques de crédit relatifs aux autres contreparties font l'objet d'une gestion décentralisée fondée sur des approches individualisées.

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Classe de solvabilité A	276,3	484,8
Classe de solvabilité B	875,9	1 073,5
Classe de solvabilité C	28,5	32,2
Autres contreparties	242,4	270,8
Total	1 423,1	1 861,3
Eléments compris dans les postes du bilan:		
– Créances résultant de ventes et de prestations	592,9	589,6
– Produits dérivés (à court et à long termes)	163,4	149,5
– Immobilisations financières à court terme (placements à terme uniquement)	170,0	570,0
– Liquidités	496,8	552,2

Le risque maximal de crédit (sans les sûretés fournies) équivaut au montant des actifs financiers monétaires en cours à la date de clôture du bilan. Au 31 décembre 2014, le risque maximal de crédit encouru par BKW s'élevait à 2 139,8 millions de CHF (1 829,2 millions de CHF l'exercice précédent) et correspondait à la valeur comptable de tous les actifs financiers selon la note 35.1, à l'exception des instruments de fonds propres y figurant. Pour atteindre le montant maximal de dommage ainsi calculé, il faudrait non seulement que toutes les contreparties deviennent insolvables simultanément mais aussi que les sûretés et conventions de compensation existantes ne puissent pas être réalisées.

A la date de clôture du bilan, les sûretés fournies s'élevaient à 44,1 millions de CHF (36,4 millions de CHF l'exercice précédent) et augmentaient d'autant le risque maximal de défaillance.

Les sûretés sont principalement exigées des contreparties dans le cadre des opérations de négoce d'énergie, le donneur de sûreté étant soumis à un examen de solvabilité avec octroi de notation. Les sûretés permettent aux clients des classes A et B de bénéficier d'une limite plus élevée que celle en principe autorisée par leur notation. Les opérations avec des contreparties de la classe C ne sont généralement possibles qu'avec apport de sûretés. Les sûretés peuvent couvrir aussi bien des positions facturées que des positions non facturées. Les créances résultant de ventes et de prestations ainsi que les produits dérivés inscrits au bilan au 31 décembre 2014 étaient couverts par des sûretés d'un montant total de 144,9 millions de CHF (128,4 millions de CHF l'exercice précédent).

L'octroi d'un crédit d'un montant excessif à un client unique déboucherait sur un cumul de risques. En cas de défaillance de la contrepartie, la perte potentielle et les amortissements nécessaires seraient particulièrement élevés. C'est pourquoi BKW s'attache à répartir de façon adéquate les risques et les limites. Elle a notamment fixé une limite maximale pour chaque classe de solvabilité.

D'un point de vue géographique, les risques de crédit sont fortement concentrés en Suisse. A la date de clôture du bilan, 81% des risques de crédit se rapportaient à des contreparties en Suisse (78% l'exercice précédent).

36.3 Risques de liquidités

La liquidité d'une entreprise désigne son aptitude à faire face, à tout moment, à l'intégralité de ses échéances financières.

La gestion des liquidités à l'échelle du groupe se fonde sur la planification à moyen terme, le budget et les prévisions. La planification des liquidités est effectuée pour l'ensemble du groupe à partir de ces éléments, mais en tenant compte des informations actuelles, sur un horizon glissant de douze mois. Cette planification permet de contrôler le fondement des mesures à long terme sur la base d'informations actuelles, d'identifier d'éventuels problèmes de liquidités et de définir des mesures stratégiques pour optimiser le résultat financier.

Informations sur les durées résiduelles des engagements financiers

Les tableaux ci-après présentent les données relatives aux durées résiduelles ainsi qu'aux flux de trésorerie des engagements financiers sur une base non actualisée.

en millions de CHF	Note	Valeurs comptables au 31.12.2014	Exigibilité à 1 an	Exigibilité entre 1 et 2 ans	Exigibilité entre 2 et 3 ans	Exigibilité entre 3 ans et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
Engagements financiers non dérivés							
Engagements financiers	24	1 734,2	114,0	70,2	72,4	622,5	1 409,7
Autres engagements financiers à long terme	25	7,0	0,5	4,8	0,2	0,3	1,4
Engagements résultant de ventes et de prestations	26	308,8	308,8				
Autres engagements financiers à court terme	26	54,4	54,4				
Comptes de régularisation financiers	20	143,7	143,7				
Total engagements non dérivés		2 248,1	621,4	75,0	72,6	622,8	1 411,1
Actifs et engagements financiers dérivés							
Dérivés énergétiques/Options							
– Valeurs de remplacement positives	28	137,4	103,6	36,8	5,7	0,1	
– Valeurs de remplacement négatives	28	–82,6	–64,4	–22,4	–4,6		
Valeurs de remplacement nettes		54,8	39,2	14,4	1,1	0,1	0,0
Opérations à terme sur devises et swaps							
– Valeurs de remplacement positives	28	12,1	0,7			11,4	
– Valeurs de remplacement négatives	28	–5,8	–1,6	–0,7	–0,7	–0,9	–1,9
Valeurs de remplacement nettes		6,3	–0,9	–0,7	–0,7	10,5	–1,9
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
– Sorties de trésorerie brutes			–3 436,8	–1 158,6	–701,6	–2,8	–1,4
– Entrées de trésorerie brutes			3 507,6	1 247,5	701,8	0,0	0,0

en millions de CHF	Note	Valeurs comptables au 31.12.2013	Exigibilité à 1 an	Exigibilité entre 1 et 2 ans	Exigibilité entre 2 et 3 ans	Exigibilité entre 3 ans et 5 ans	Exigibilité à plus de 5 ans
Engagements financiers non dérivés							
Engagements financiers	24	1 590,0	90,3	88,3	87,5	161,9	1 924,4
Autres engagements financiers à long terme	25	13,8	0,2	1,6	4,8	5,8	1,5
Engagements résultant de ventes et de prestations	26	375,2	375,2				
Autres engagements financiers à court terme	26	99,3	99,3				
Comptes de régularisation financiers	20	109,0	109,0				
Total engagements non dérivés		2 187,3	674,0	89,9	92,3	167,7	1 925,9
Actifs et engagements financiers dérivés							
Dérivés énergétiques/Options							
– Valeurs de remplacement positives	28	153,9	115,8	36,8	12,9	0,2	
– Valeurs de remplacement négatives	28	-114,1	-95,5	-22,5	-7,7	-0,2	
Valeurs de remplacement nettes		39,8	20,3	14,3	5,2	0,0	0,0
Opérations à terme sur devises et swaps							
– Valeurs de remplacement positives	28	9,5	1,1				8,4
– Valeurs de remplacement négatives	28	-4,1	-0,7	-0,7	-0,7	-1,0	-1,0
Valeurs de remplacement nettes		5,4	0,4	-0,7	-0,7	-1,0	7,4
Flux de trésorerie bruts liés aux produits dérivés							
– Sorties de trésorerie brutes			-3 809,4	-694,2	-163,2	-0,2	0,0
– Entrées de trésorerie brutes			3 986,0	704,3	205,3	2,2	9,4

Les montants en devises ont été convertis au cours valable à la date de clôture du bilan. Les flux de trésorerie des engagements rémunérés présentés dans le tableau incluent les intérêts correspondants. Les flux de trésorerie générés par les instruments financiers dérivés sont présentés sans prise en compte des conventions de compensation (netting agreements). L'emprunt convertible entraînera un flux de trésorerie à hauteur de la valeur nominale de l'emprunt (163,4 millions de CHF) au moment de son échéance (en 2020).

36.4 Risques de marché

Les risques de marché résultent des variations de prix et de cours relatives aux positions non couvertes des opérations énergétiques et financières. La politique de BKW en matière de risques autorise la prise de positions ouvertes maintenues sous surveillance. Les risques de prix de l'énergie, de taux, de Bourse, de change ainsi que les risques de prix des certificats de CO₂ font l'objet d'une gestion centralisée. Les risques de marché auxquels BKW est exposée sont regroupés à l'échelle du groupe dans un portefeuille de risque global, ce qui permet de prendre en compte les interdépendances qui peuvent exister entre les différents types de risques (corrélations et effets de diversification qui en découlent) ainsi que d'analyser systématiquement et de maîtriser efficacement le risque global. Les limites de valeur exposée (value at risk), nécessaires à la gestion des risques, doivent être validées par la direction du groupe.

36.4.1 Risques boursiers

Les risques boursiers auxquels BKW est exposée sont liés aux actifs financiers détenus à des fins de négoce, aux actifs financiers disponibles à la vente, ainsi qu'aux créances envers les fonds d'Etat (cf. note 17). Les créances envers les fonds d'Etat n'entrent pas dans la définition que la norme IAS 32 donne des instruments financiers. Elles sont donc exclues des informations qui sont présentées ci-après sur la mesure des risques.

36.4.2 Risques de taux

La production d'électricité ainsi que les réseaux de transport et de distribution requièrent d'importants capitaux. Afin de limiter l'impact des fluctuations de taux d'intérêt sur les résultats, le financement des investissements s'inscrit généralement sur le long terme, avec des échéances échelonnées. En complément, BKW recourt à des instruments de couverture de taux lorsque le besoin s'en fait ressentir. L'entreprise place ses liquidités à court ou à moyen terme essentiellement dans des positions à revenu variable.

36.4.3 Risques de change

La plupart des transactions d'énergie se traitent en euros. Les fluctuations des taux de change ont des répercussions sur les actifs et sur les résultats présentés en francs suisses. Les positions en devises sont couvertes, dans tous les cas où cela est jugé nécessaire, par des opérations à terme en devises ou la conclusion de swaps de devises.

36.4.4 Risques de prix de l'énergie/des certificats de CO₂

Concernant le négoce d'énergie et de certificats de CO₂, BKW recourt à des positions non couvertes à la fois dans le cadre de la gestion d'actifs et dans le cadre des opérations pour compte propre, les limites autorisées pour ces dernières étant toutefois faibles comparativement à celles de la gestion d'actifs. Pour le négoce d'énergie, il ne peut être pris de positions non couvertes importantes que pour l'exercice en cours et les trois exercices suivants. Pour le négoce de certificats de CO₂, le créneau autorisé est limité à 2020.

36.4.5 Mesure des risques

Les risques de taux, les risques boursiers et les risques de change font régulièrement l'objet d'un calcul de la valeur exposée (value at risk, VaR) et d'un rapport correspondant. BKW utilise à cet effet un niveau de confiance de 99%, en appliquant une durée de détention d'un an pour les intérêts et les actions et d'un jour pour les devises.

Valeur exposée au risque

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Intérêts	6,3	4,9
Cours des actions, instruments financiers disponibles à la vente	61,7	58,0
Devises	3,3	1,6

La valeur exposée indique le risque de variation de la valeur d'un portefeuille donné sur un horizon de douze mois, ou d'un jour, compte tenu des différents risques susceptibles de survenir et du niveau de confiance défini. Les chiffres présentés auraient une incidence sur le résultat et donc également sur les fonds propres.

Sauf en cas de dépréciation, les fluctuations de valeur des instruments financiers disponibles à la vente n'ont aucune incidence sur le résultat annuel, mais sont directement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le risque d'une évolution défavorable des prix des positions non couvertes sur l'électricité, le gaz, les certificats de CO₂, le charbon (financier) et le pétrole (financier) est calculé à l'aide de la Cross-Commodity-Value-at-Risk (CC-VaR). Cette dernière tient compte des interdépendances entre les matières premières citées. Le calcul est effectué au moyen d'une modélisation de type Monte-Carlo, sur la base d'une durée de détention d'un jour et d'un niveau de confiance de 99%. L'évaluation des paramètres de modélisation repose sur une période d'observation glissante de 260 jours. Le risque est géré à l'aide de limites relatives à la fois à la CC-VaR, aux positions et aux volumes de négoce. Une limite relative aux pertes s'applique par ailleurs au négoce pour compte propre. Au 31 décembre 2014, la CC-VaR s'élève à 1,1 million de CHF (3,5 millions de CHF l'exercice précédent).

37 Engagements conditionnels et engagements d'investissement

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Engagements de garantie		
– en faveur de sociétés associées	15,6	23,9
– en faveur de tiers	20,8	20,2
Engagements d'investissement	115,2	78,1
Engagements de versement de fonds	0,1	0,1
Total	151,7	122,3

Engagements conditionnels

Les garanties accordées sont constituées pour 11,1 millions de CHF (3,1 millions de CHF l'exercice précédent) de garanties présentant une durée inférieure ou égale à douze mois, et pour 14,6 millions de CHF (10,7 millions de CHF l'exercice précédent) de garanties non limitées dans le temps.

Les exploitants de centrales nucléaires sont soumis à une obligation limitée d'effectuer des versements complémentaires au Fonds pour la désaffectation d'installations nucléaires et au Fonds de gestion des déchets radioactifs provenant de centrales nucléaires pour le cas où l'un des redevables ne serait plus en mesure d'assurer ses versements.

En cas de sinistre, les exploitants de centrales nucléaires affiliés au pool d'assureurs européen EMANI auraient l'obligation contractuelle de payer un supplément correspondant à six primes annuelles. Pour BKW, cela correspond à un engagement maximal d'environ 1,2 million de CHF (1,2 million de CHF l'exercice précédent).

Les contrats de partenariat existants stipulent que les actionnaires des entreprises partenaires sont tenus de payer les frais annuels proportionnellement à leurs participations (remboursement et intérêts des fonds de tiers inclus).

Engagements d'investissement

En janvier 2008, BKW a acquis auprès d'Electrabel Deutschland AG une participation minoritaire de 33% dans un projet de centrale à charbon à Wilhelmshaven, dans le nord de l'Allemagne. La participation dans cette centrale implique selon toutes prévisions pour BKW un investissement total de 540 millions d'EUR. Au 31 décembre 2014, environ 496 millions d'EUR avaient été investis.

38 Événements survenus après la clôture du bilan

Regroupements d'entreprises

Au premier trimestre 2015, BKW a acquis 100% des parts de la société Karl Waechter AG sise à Zurich. Cette dernière est active sur le marché des installations de chaleur et de chauffage et ainsi rattachée au segment Renouvelables & Efficacité. Elle sera intégrée aux comptes du groupe à partir de la date d'exécution définitive du contrat. La clôture et la publication des comptes du groupe ont eu lieu peu de temps après l'acquisition, c'est pourquoi le premier bilan du regroupement d'entreprises n'était pas encore terminé au moment de l'approbation de la publication des résultats.

Charge fiscale

Par sa décision du 9 février 2015, la Cour constitutionnelle italienne a déclaré la taxe «Robin des Bois» contraire à la constitution. La taxe «Robin des bois» désigne un impôt sur le bénéfice supplémentaire de 6,5% applicable uniquement aux entreprises du secteur énergétique. La décision de la Cour constitutionnelle est exécutoire immédiatement et entraîne, par son abrogation, une diminution correspondante du taux d'imposition dès 2015.

De par leur activité en Italie, plusieurs sociétés du groupe BKW étaient jusqu'à présent concernées par cette taxe. Suite à sa suppression, BKW réévaluera les impôts différés passifs des sociétés du groupe concernées dans les comptes semestriels 2015. Sur la base des impôts différés passifs comptabilisés fin 2014, cela devrait conduire à une baisse d'environ 20 millions de CHF et par conséquent à un allègement exceptionnel du même ordre des impôts sur le bénéfice. Calculée sur la base du résultat annuel 2014, la suppression de la taxe devrait entraîner une charge fiscale annuelle inférieure et des sorties de trésorerie inférieures d'environ 2,0 millions de CHF.

Abolition du cours plancher CHF/EUR par la Banque nationale Suisse

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse a annoncé l'abolition du cours plancher de 1,20 franc suisse pour 1 euro. Suite à cette décision, le franc suisse s'est fortement apprécié par rapport à l'euro. Les montants affichés dans les présents comptes du groupe sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture du bilan au 31 décembre 2014 ou au cours moyen de l'exercice et n'incluent ainsi pas l'évolution du cours de change des devises après le 31 décembre 2014.

Outre des retombées sur le résultat d'exploitation et le bénéfice net, une baisse du cours de change entraîne, pour la conversion des comptes annuels des sociétés du groupes et des sociétés associées sises à l'étranger, des montants inférieurs dans les comptes du groupe et ainsi des différences de change négatives cumulées inscrites dans les capitaux propres plus importantes.

Une baisse du cours de change de 10% entraînerait une baisse unique du résultat d'exploitation 2014 d'environ 5%, en raison de la conversion des postes monétaires au cours de clôture, et du bénéfice net d'environ 10%. Les différences de change négatives cumulées et inscrites dans les capitaux propres augmenteraient d'environ 5%.

Approbation des comptes du groupe

Le conseil d'administration de BKW a approuvé la publication des présents comptes du groupe le 13 mars 2015. Les comptes du groupe doivent être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires BKW du 8 mai 2015.

Périmètre de consolidation

	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/ capital social en millions	Monnaie	Participation en % part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture relevant du droit commercial
Sociétés du groupe											
Armin Neukom Installationen AG		●				Rafz	0,2	CHF	100,0		31.12.
Arnold AG				●		Wangen a. d. Aare	0,5	CHF	100,0		31.12.
Baumeler Leitungsbau AG				●		Lucerne	0,1	CHF	100,0		31.12.
BEBAG Bioenergie Bätterkinder AG		●				Bätterkinder	0,1	CHF	56,0		31.12.
BKW Bippen Wind GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW Borkum West II Beteiligungs GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW Deutschland GmbH	●					Berlin (D)	0,1	EUR	100,0		31.12.
BKW Dubener Platte Wind GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW Energie SA	●	●	●	●	●	Berne	132,0	CHF	100,0	●	31.12.
BKW Energie Dörpen Beteiligungs-GmbH	●					Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW Energie Wilhelmshaven Beteiligungs-GmbH	●					Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW Erneuerbare Energien GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW France SAS	●					Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12.
BKW Holleben Wind GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
BKW Hydro Alleverd SAS	●					Paris (F)	0,1	EUR	100,0		31.12.
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.l.	●					La Salle (I)	0,05	EUR	100,0		31.12.
BKW ISP AG		●				Ostermundigen	0,9	CHF	100,0		31.12.
BKW ISP Gebäudetechnik AG		●				Wädenswil	0,2	CHF	100,0		31.12.
BKW Italia S.p.A.	●	●	●			Milan (I)	13,4	EUR	100,0		31.12.
BKW Landkern Wind GmbH		●				Berlin (D)	0,05	EUR	100,0		31.12.
BKW Réseau Suisse SA					●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12.
BKW Netzbeteiligung SA				●		Berne	25,1	CHF	50,1	●	31.12.
BKW Valais SA	●					Viège	0,1	CHF	100,0		31.12.
BKW Wind Italia S.r.l.		●				Milan (I)	0,01	EUR	100,0		31.12.
BKW Wind Service GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
cabcon SA				●		Risch	0,1	CHF	100,0		31.12.
Cantoni Haustechnik AG		●				Wohlen	0,2	CHF	100,0		31.12.
cc energie sa			●			Morat	1,0	CHF	62,0		31.12.
Centrale biomasse Otelfingen SA		●				Otelfingen	0,5	CHF	50,0		31.12.
CHI.NA.CO S.r.l.	●					Roè Volciano (I)	2,0	EUR	100,0		31.12.
Curea Elektro AG				●		Landquart	0,2	CHF	100,0		31.12.
EES Jäggi-Bigler SA		●				Etziken	2,1	CHF	100,0		31.12.
Electra Italia S.p.A.			●			Milan (I)	1,0	EUR	100,0		31.12.
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	●	●	●			Grindelwald	0,6	CHF	92,1		31.12.
Elektrizitätswerke Wynau AG	●					Langenthal	0,1	CHF	100,0		31.12.
Elektro Feuz AG		●				Grindelwald	0,1	CHF	100,0		31.12.
Energie Utzenstorf AG	●					Utzenstorf	1,0	CHF	100,0		31.12.
Erdgas Thunersee AG			●			Interlaken	6,9	CHF	66,7		31.12.
EWR Energie AG	●	●	●			Schattenhalb	2,0	CHF	100,0		31.12.
Green Castellaneta S.p.A.		●				Milan (I)	0,1	EUR	100,0		31.12.
Hertig Haustechnik AG		●				Wohlen	0,1	CHF	100,0		31.12.
Holzwärme Grindelwald AG		●				Grindelwald	2,5	CHF	90,7		31.12.
Idroelettrica Lombarda S.r.l.	●					Milan (I)	25,4	EUR	100,0		31.12.
inelectro sa		●				Porrentruy	0,5	CHF	100,0		31.12.
Juvent SA		●				Saint-Imier	6,0	CHF	65,0		31.12.

	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Siège	Capital-actions/ capital social en millions	Monnaie	Participation en % part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture relevant du droit commercial
Sociétés du groupe (suite)											
Kraftwerk Gohlhaus AG	●					Lützelflüh	1,3	CHF	59,9		31.12.
Kraftwerk Lauenen AG	●					Lauenen	2,0	CHF	85,0		31.12.
Kraftwerk Utzenstorf AG	●					Utzenstorf	0,1	CHF	100,0		31.12.
Kraftwerke Fermelbach AG	●					St. Stephan	4,5	CHF	80,0		31.12.
Kraftwerke Kander Alp AG	●					Kandersteg	2,5	CHF	60,0		31.12.
Kraftwerke Milibach AG	●					Wiler (Lötschen)	1,0	CHF	80,0		31.12.
Kraftwerke Ragn d'Err AG	●					Tinizong-Rona	6,0	CHF	80,0		31.12.
Onyx Energie Dienste AG			●			Langenthal	2,0	CHF	100,0		31.12.
Onyx Energie Mittelland AG				●		Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12.
Onyx Energie Netze AG				●		Langenthal	10,5	CHF	100,0		31.12.
Onyx Energie Produktion AG	●					Langenthal	3,0	CHF	100,0		31.12.
Regionaler Wärmeverbund AG Heimberg-Steffisburg (REWAG)		●				Heimberg	2,5	CHF	51,0		31.12.
Simmentaler Kraftwerke AG	●					Erlenbach i. S.	7,3	CHF	83,9		31.12.
Société des forces électriques de la Goule SA	●		●	●		Saint-Imier	3,5	CHF	84,3		31.12.
sol-E Suisse SA					●	Berne	0,1	CHF	100,0	●	31.12.
STKW Energie Dörpen GmbH & Co. KG	●					Dörpen (D)	–	EUR	100,0		31.12.
STKW Energie Dörpen Verwaltungs-GmbH	●					Dörpen (D)	0,03	EUR	100,0		31.12.
Tamarete Energia S.r.l.	●					Ortona (I)	3,6	EUR	60,0		31.12.
TW Energie AG	●					Berne	1,2	CHF	75,0		31.12.
Volturino Wind S.r.l.		●				Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12.
Wind Farm Buglia S.r.l.		●				Milan (I)	0,03	EUR	100,0		31.12.
Wind Farm S.r.l.		●				Milan (I)	0,02	EUR	100,0		31.12.
Wind International Italy S.r.l.		●				Milan (I)	52,2	EUR	100,0		31.12.
Joint operations											
Bielensee Kraftwerke AG BIK	●					Bienne	20,0	CHF	50,0		31.12.
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	●					Gsteig	3,2	CHF	50,0		30.09.
Sociétés associées											
Aarewerke AG	●					Klingnau	1,7	CHF	10,1		30.06.
Abonax AG			●			St-Gall	1,0	CHF	34,0		31.12.
AEK Energie AG			●			Soleure	6,0	CHF	39,5		31.12.
Ampard SA				●		Zürich	0,2	CHF	26,7		31.12.
Bio-Energ'Etique SA		●				Bure	0,5	CHF	25,0		31.12.
Biogaz du Vallon Sàrl		●				Cortébert	0,02	CHF	24,5		31.12.
Biomasse Jungfrau AG	●					Interlaken	0,1	CHF	33,3		31.12.
Biopower Sardegna S.r.l.	●					Milan (I)	0,1	EUR	10,5		31.12.
Centrale Electrique de la Plaine	●					Dremil Lafage (F)	–	EUR	33,3		31.12.
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	●					Leibstadt	450,0	CHF	9,5		31.12.
Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP)	●					Berne	150,0	CHF	33,3		31.12.
DEVIWA AG			●			Loèche	0,1	CHF	20,0		31.12.
E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.	●					Milan (I)	10,0	EUR	25,0		31.12.
EDJ, Energie du Jura SA		●				Delémont	7,4	CHF	41,0		30.09.
Electra-Massa AG	●					Naters	20,0	CHF	16,1		31.12.
Electricité de la Lienne SA	●					Sion	24,0	CHF	33,3		30.09.

	Production	Renouvelables & Efficacité	Marché	Réseaux	Autres	Siege	Capital-actions/ capital social en millions	Monnaie	Participation en % part. directe	Participations de BKW SA	Date de clôture relevant du droit commercial
Sociétés associées (suite)											
em electrocontrol sa		●				Urtenen-Schönbühl	0,3	CHF	20,0		31.12.
Energie Biberist AG EBAG			●			Biberist	5,0	CHF	25,0		31.12.
ETRANS SA				●		Laufenburg	7,5	CHF	11,5		31.12.
EVTL Energieversorgung Talschaft Lötschen AG			●			Wiler (Lötschen)	1,3	CHF	49,0		31.12.
Externes Lager der Kernkraftwerke Schweiz	●					Baden	–	CHF	25,0		31.12.
Forces motrices de Blenio SA	●					Blenio	60,0	CHF	12,0		30.09.
Forces Motrices de Mattmark SA	●					Saas-Grund	90,0	CHF	11,1		30.09.
Forces Motrices de Mauvoisin SA	●					Sion	100,0	CHF	19,5		30.09.
Forces Motrices de Conches SA	●					Ernen	30,0	CHF	25,0		31.12.
GDF SUEZ Kraftwerk Wilhelmshaven GmbH & Co. KG	●					Wilhelmshaven (D)	–	EUR	33,0		31.12.
GEBNET AG			●			Buchegg	7,0	CHF	40,9		31.12.
Gesellschaft Mont-Soleil		●				Berne	–	CHF	20,2		31.12.
Grande Dixence SA	●					Sion	300,0	CHF	13,3		31.12.
HelveticWind Deutschland GmbH		●				Berlin (D)	0,03	EUR	29,0		31.12.
HelveticWind Italia S.r.l.		●				Milan (I)	0,01	EUR	29,0		31.12.
Hertli & Bertschy AG, elektrische Anlagen		●				Tafers	0,05	CHF	40,0		31.12.
InnoCampus SA				●		Nidau	1,1	CHF	22,9		31.12.
Kraftwerk Berschnerbach AG	●					Walenstadt	0,1	CHF	49,0		31.12.
Kraftwerk Wannenfluh AG	●					Rüderswil	0,3	CHF	31,9		31.12.
Kraftwerke Färdabach AG	●					Ferden	0,1	CHF	34,0		31.12.
Kraftwerke Hinterrhein AG	●					Thusis	100,0	CHF	7,7		30.09.
Kraftwerke Oberhasli AG	●					Innertkirchen	120,0	CHF	50,0		31.12.
La Prairie Biogaz SA		●				Porrentruy	1,4	CHF	30,0		31.12.
Metanord SA			●			Bellinzone	18,6	CHF	30,9		31.12.
MOHA ZOFI		●				Brienz	–	CHF	38,5		31.12.
Nagra	●					Wettingen	–	CHF	16,7		31.12.
NIS AG				●		Emmen	1,0	CHF	25,0		31.12.
Oberland Energie AG		●				Thoune	9,1	CHF	49,0		31.12.
Officine Idroelettriche della Maggia SA	●					Locarno	100,0	CHF	10,0		30.09.
Remplacement centrale nucléaire de Beznau SA	●					Döttingen	1,0	CHF	11,5		31.12.
Remplacement centrale nucléaire de Mühleberg SA	●					Mühleberg	1,0	CHF	51,0		31.12.
RESUN AG	●					Aarau	1,0	CHF	33,3		30.09.
Société des Forces Motrices du Châtelot SA	●					La Chaux-de-Fonds	6,0	CHF	11,7		31.12.
sol-E Suisse Biogas Zernez		●				Zernez	–	CHF	22,9		31.12.
Solutions Renouvelables Boudry SA	●					Boudry	0,9	CHF	49,0		31.12.
Spontis SA				●		Avenches	0,1	CHF	30,0		31.12.
Swissgrid SA				●		Laufenburg	276,4	CHF	12,3		31.12.
Usines Electriques de l'Engadine SA	●					Zernez	140,0	CHF	30,0		30.09.
Youtility AG			●			Berne	7,5	CHF	39,8		31.12.
Zwilag Zwischenlager Würenlingen AG	●					Würenlingen	5,0	CHF	10,7		31.12.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

A l'Assemblée générale de

BKW SA, Berne

Berne, le 13 mars 2015

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de BKW SA, comprenant compte de pertes et profits consolidé, compte de résultat global consolidé, bilan consolidé, variation des fonds propres consolidés, flux de trésorerie consolidés et annexe aux comptes du groupe (pages 12 à 89) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux IFRS et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

Philippe Wenger
Expert-réviser agréé

COMPTES ANNUELS DE BKW SA

Compte de pertes et profits

en millions de CHF	2013	2014
Produits de participations	63,4	241,4
Produits des intérêts	44,9	54,2
Autres produits d'exploitation	0,4	0,5
Total des produits	108,7	296,1
Charges d'intérêt	-36,1	-41,9
Autres charges financières	-0,3	-23,7
Autres charges d'exploitation	-5,8	-6,4
Impôts sur le bénéfice	-1,8	-0,2
Total des charges	-44,0	-72,2
Bénéfice net	64,7	223,9

COMPTES ANNUELS DE BKW SA

Bilan

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Actif		
Participations	1 315,0	1 362,4
Prêts	1 316,4	1 472,0
Autres immobilisations financières	16,8	15,1
Total actif immobilisé	2 648,2	2 849,5
Prétention à dividende	63,4	0,0
Autres créances	1,9	51,6
Actions propres	0,0	127,6
Comptes de régularisation	3,8	6,0
Liquidités	1,0	1,5
Total actif circulant	70,1	186,7
Total actif	2 718,3	3 036,2
Passif		
Capital-actions	132,0	132,0
Réserve issue d'apports de capital	26,1	26,1
Réserve légale générale	839,4	846,5
Réserve pour actions propres	315,5	308,4
Résultat reporté	6,6	8,0
Bénéfice net	64,7	223,9
Total fonds propres	1 384,3	1 544,9
Emprunts	1 000,0	1 163,4
Prêts passifs	316,4	311,0
Total engagements à long terme	1 316,4	1 474,4
Compte courant BKW Energie SA	2,0	2,9
Autres engagements à court terme	1,9	0,3
Comptes de régularisation	13,7	13,7
Total engagements à court terme	17,6	16,9
Total fonds de tiers	1 334,0	1 491,3
Total passif	2 718,3	3 036,2

COMPTES ANNUELS DE BKW SA

Annexe aux comptes annuels

Les commentaires suivants comportent notamment les informations mentionnées dans l'article 663b du CO. Les participations détenues par BKW SA sont indiquées aux pages 87 à 89, dans la liste des sociétés constituant son périmètre de consolidation.

Capital-actions

Le capital-actions de BKW SA, qui s'élève à 132 millions de CHF au 31 décembre 2014, est divisé en 52 800 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2,50 CHF chacune.

Actionnaires principaux

	31.12.2013	31.12.2014
Canton de Berne	52,54 %	52,54 %
Groupe E SA	10,00 %	10,00 %
E.ON SE	6,65 %	6,65 %
Sociétés du groupe	8,54 %	8,35 %

Actions propres

	BKW SA		Sociétés du groupe		Total	
	mio. de CHF	Nombre	mio. de CHF	Nombre	mio. de CHF	Nombre
Portefeuille au 31.12.2012	0,0	0	356,8	5 108 982	356,8	5 108 982
Entrées	0,0	0	0,0	0	0,0	0
Sorties	0,0	0	-41,3	-590 932	-41,3	-590 932
Portefeuille au 31.12.2013	0,0	0	315,5	4 518 050	315,5	4 518 050
Entrées	0,0	0	0,0	170	0,0	170
Transfert	303,0	4 332 123	-303,0	-4 332 123	-0,0	0
Sorties	0,0	0	-7,1	-109 123	-7,1	-109 123
Portefeuille au 31.12.2014	303,0	4 332 123	5,4	76 974	308,4	4 409 097

Le portefeuille global de 4 409 097 actions est comptabilisé au 31 décembre 2014 à sa valeur d'acquisition initiale en tant que réserve pour actions propres.

Du fait de prix du marché inférieurs aux valeurs d'acquisition au 31 décembre 2014, les actions propres ont fait l'objet d'un ajustement de valeur d'un montant de 19,0 millions de CHF dans la clôture individuelle de BKW SA.

Produits de participations

En 2014, BKW SA a émis un emprunt convertible sur ses actions propres. A cette fin, les actions propres inscrites au bilan de BKW Energie SA jusqu'à présent ont été versées à BKW SA au moyen d'un dividende de substance. La participation dans Swissgrid SA, qui a ensuite été présentée comme apport en nature à BKW Netzbeteiligung SA, a également été distribuée par BKW Energie SA comme dividende de substance. Le produit des dividendes de l'exercice sous revue s'élève au total à 241,4 millions de CHF.

Au cours de l'exercice précédent, la distribution du bénéfice de BKW Energie SA, d'un montant de 63,4 millions de CHF, a fait l'objet d'une comptabilisation anticipée. L'assemblée générale de BKW Energie SA avait approuvé la distribution du bénéfice correspondante avant l'assemblée générale de BKW SA.

Emprunts

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Emprunt obligataire à 3 %, 2007–2022	200,0	200,0
Emprunt obligataire à 3,375 %, 2009–2019	350,0	350,0
Emprunt obligataire à 1,875 %, 2010–2018	150,0	150,0
Emprunt obligataire à 2,5 %, 2010–2030	300,0	300,0
Emprunt convertible à 0,125 % 2014–2020	0,0	163,4
Total	1 000,0	1 163,4

En septembre 2014, BKW a émis un emprunt convertible d'un montant de 163,4 millions de CHF, valable du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2020, ainsi qu'un coupon d'intérêts de 0,125 %. Le délai de conversion s'étend du 10 novembre 2014 au 20 septembre 2020. Le prix de conversion se monte à 38,90 CHF. Le prix de conversion et le rapport de conversion seront ajustés si un dividende de plus de 1,20 CHF par action est distribué.

Engagements conditionnels

en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2014
Garanties pour les sociétés du groupe en faveur de tiers	199,3	112,3

Informations concernant la réalisation d'une évaluation des risques

La gestion des risques constitue l'un des piliers de la gestion de l'entreprise et vise à fournir aux instances décisionnelles une image fidèle des risques liés à chacune des activités commerciales. Elle repose sur un processus de gestion des risques dont l'objectif est d'assurer de manière systématique l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques ainsi que le suivi de l'application des mesures.

L'évaluation des risques a eu lieu dans le cadre du processus applicable à tout le groupe BKW. Le conseil d'administration a évalué les risques liés aux activités opérationnelles de l'exercice 2014.

Participation des membres du conseil d'administration et de la direction du groupe au capital-actions de la société

Membres du conseil d'administration

Nombre d'actions		31.12.2013	31.12.2014
Urs Gasche	Président	2 177	2 777
Antoinette Hunziker-Ebnetter	Vice-présidente (jusqu'au 9 mai 2014)	300	n/a
Hartmut Geldmacher	Vice-président (à compter du 9 mai 2014)	1 920	2 520
Kurt Rohrbach	2 ^e vice-président	12 157	12 757
Marc-Alain Affolter	Membre	3 120	3 720
Roger Baillod	Membre	1 000	1 600
Georges Bindschedler	Membre	5 120	5 720
Barbara Egger-Jenzer	Membre	400	400
Eugen Marbach	Membre	3 000	3 000
Kurt Schär	Membre	400	1 000
Beatrice Simon-Jungi	Membre	1 000	1 000
Philippe Viridis	Membre	4 520	4 520
Total		35 114	39 014

Membres de la direction du groupe

Nombre d'actions		31.12.2013	31.12.2014
Suzanne Thoma	CEO	2 560	7 333
Christophe Bossel	Chef Réseaux	400	3 681
Monica Dell'Anna	Cheffe Marché	0	3 075
Ronald Trächsel	Chef Finances et services (à compter du 1 ^{er} août 2014)	n/a	1 289
Beat Grossenbacher	Chef Finances et services (jusqu'au 30 juin 2014)	2 520	n/a
Hermann Ineichen	Chef Production	2 822	6 112
Renato Sturani	Cher Renouvelables & Efficacité	0	3 143
Total		8 302	24 633

Certaines actions détenues par les membres du conseil d'administration et de la direction du groupe sont soumises à une période de blocage pouvant aller jusqu'à trois ans.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Proposition à l'assemblée générale

CHF	
Bénéfice reporté	7 935 275
Bénéfice net	223 883 225
Bénéfice au bilan	231 818 500

Le conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan soit réparti comme suit:

CHF	
Dividende de 1,60 CHF par action de dividende ¹	77 548 603
Report à nouveau	154 269 897
Total	231 818 500

¹ Aucun dividende ne sera versé sur les actions propres détenues par BKW SA. Par conséquent, le nombre d'actions de dividende au moment de l'établissement des comptes annuels s'élève à 48 467 877. La dernière date de transaction autorisée pour les dividendes est le 11 mai. Dès le 12 mai, les actions se négocient hors dividendes. Si toutes les actions donnaient droit à un dividende, le versement des dividendes se monterait à 84 480 000 CHF et le report à nouveau à 147 338 500 CHF.

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, on procédera à la distribution suivante:

CHF	
Dividende par action	1,60
Déduction de l'impôt anticipé de 35%	0,56
Dividende net	1,04

Berne, le 13 mars 2015

Au nom du conseil d'administration
Le président
Urs Gasche

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

BKW SA, Berne

Berne, le 13 mars 2015

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de BKW SA, comprenant le compte de résultats, le bilan et l'annexe (pages 92 à 96) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Roland Ruprecht
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

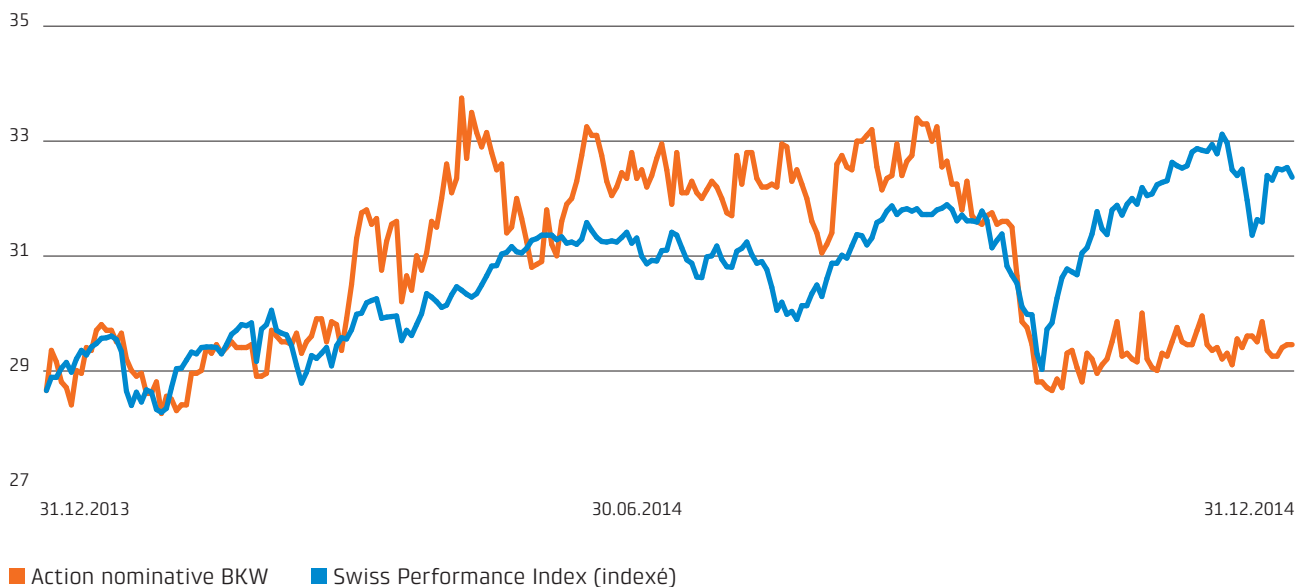
Philippe Wenger
Expert-réviser agréé

INFORMATIONS POUR LES INVESTISSEURS

Action, emprunts et calendrier financier

Evolution du cours de l'action BKW

31.12.2013–31.12.2014



Les marchés des actions ont évolué de manière positive au cours de l'exercice sous revue. Avec un gain de change de 2,8%, l'action BKW est restée en deçà de la forte évolution du SPI (+13%) sur l'ensemble de l'année.

BKW a publié son résultat annuel 2013 le 26 mars. Ce dernier était marqué par des corrections de valeur sur les installations de production et des participations importantes en raison du contexte économique et réglementaire extrêmement exigeant. BKW a réalisé néanmoins un très bon résultat d'exploitation et a jeté des bases importantes pour son avenir. Le cours de l'action BKW a progressé par la suite de 9% à la fin du premier trimestre.

Le 11 septembre, BKW a publié son résultat semestriel 2014 et a présenté un bon résultat opérationnel. Malgré des prix de l'électricité en baisse, le bénéfice net corrigé des effets extraordinaires positifs de l'année précédente a pu être amélioré. Au terme du troisième trimestre, l'action BKW réalisait une performance d'environ 10% et se situait au niveau du SPI.

Le 23 septembre, BKW a placé avec succès un emprunt convertible de plus de 163,4 millions de CHF. Au terme du troisième trimestre, l'action BKW enregistrait des pertes, tout comme le SPI, et n'a pas pu suivre ensuite le rythme lors de la reprise du marché en raison de communications négatives continues de la part du secteur de l'énergie. Avec un cours de clôture annuel de 29,45 CHF, l'action BKW se situe toutefois légèrement au-dessus de la valeur de l'année précédente de 28,65 CHF.

Cotation

L'action BKW SA est cotée au segment principal de la SIX Swiss Exchange. Parallèlement, elle reste cotée à la BX Berne Exchange.

Symbole ticker SIX et BX	BKW
Numéro de valeur	13 029 366
Code ISIN	CH0130293662

Répartition du bénéfice

Pour l'exercice 2014, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de verser un dividende de 1,60 CHF par action. Les dividendes seront versés le 15 mai 2015.

Restrictions de transfert

L'inscription d'un acquéreur d'actions au registre des actionnaires peut être refusée par la société lorsque l'achat en question permet à une personne physique ou morale, ou à une société de personnes, de posséder directement ou indirectement plus de 5% du capital-actions de la société; cette restriction s'applique également aux personnes morales, aux sociétés de personnes, aux associations de personnes et aux exploitations en main commune qui sont liées d'une quelconque manière, qui procèdent ensemble ou qui se sont mises d'accord pour acquérir les actions. L'inscription au registre des actionnaires peut également être refusée lorsque l'acquéreur ne déclare pas expressément qu'il a acheté les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Actionnaires principaux

en pourcentage	31.12.2013	31.12.2014
Canton de Berne	52,54	52,54
Groupe E SA	10,00	10,00
E.ON SE	6,65	6,65
Actions propres	8,54	8,35

En septembre 2014, E.ON SE a émis un emprunt convertible, échangeable en actions BKW, de plus de 113 millions d'EUR, d'une validité de quatre ans. Le prix de conversion se monte à 32,21 EUR, ce qui correspond à une prime de conversion de 22,5% par rapport au prix de l'action BKW sur le marché en cas de placement.

Le flottant, c'est-à-dire la part des actions détenues par le public, s'élève à environ 22,5%. L'action BKW est intégrée au Swiss Performance Index (SPI).

Chiffres-clés par action

CHF	31.12.2013	31.12.2014
Résultat ¹	3,46	5,96
Fonds propres	48,11	50,28
Dividende	1,20	1,60
Rendement du dividende, en % ²	4,2	5,4
Rapport cours/bénéfice ²	8,3	4,9
Cours au 31 décembre	28,65	29,45
Cours le plus haut	33,75	33,75
Cours le plus bas	28,00	28,25

¹ Valeur de l'exercice précédent corrigée des ajustements de valeurs et des provisions extraordinaires

² Sur la base du cours au 31 décembre

Emprunts obligataires

Au 31 décembre 2014, les emprunts obligataires en cours de BKW sont les suivants:

	Valeur nominale	Durée	Maturité	Code ISIN
Emprunt obligataire à 1,875 %	150 millions de CHF	2010–2018	15.10.2018	CH0117843596
Emprunt obligataire à 3,375 %	350 millions de CHF	2009–2019	29.07.2019	CH0103164577
Emprunt obligataire à 3 %	200 millions de CHF	2007–2022	27.04.2022	CH0030356718
Emprunt obligataire à 2,5 %	300 millions de CHF	2010–2030	15.10.2030	CH0117843745

Emprunt convertible

	Valeur nominale	Durée	Maturité	Code ISIN
Emprunt convertible à 0,125 %	163.375 millions de CHF	2014–2020	30.09.2020	CH0253592742

En septembre 2014, BKW a émis un emprunt convertible d'un montant d'environ 163,4 millions de CHF à 100 % de sa valeur nominale, valable du 30 septembre 2014 au 30 septembre 2020, ainsi qu'un coupon d'intérêts de 0,125 % par année. Le délai de conversion s'étend du 10 novembre 2014 au 20 septembre 2020. Le prix de conversion se monte à 38,90 CHF, ce qui représente un rapport de conversion de 128,53755 actions par emprunt pour une valeur nominale de 5 000 CHF. Les fractions seront versées en espèces. Le prix de conversion et le rapport de conversion seront ajustés si un dividende de plus de 1,20 CHF par action est distribué. L'emprunt est convertible en approximativement 4,2 millions d'actions nominatives garanties par le portefeuille d'actions propres de BKW. Le remboursement au 30 septembre 2020 s'effectuera à la valeur nominale. Aucun droit de conversion n'a été exercé jusqu'à présent.

Calendrier financier

Assemblée générale	8 mai 2015
Date ex-dividende	12 mai 2015
Versement des dividendes	15 mai 2015
Publication du résultat intermédiaire 2015	3 septembre 2015

Contact: investor.relations@bkw.ch

Chiffres-clés concernant la production

Centrales BKW et sociétés du groupe	Part d'énergie ¹ %	Puissance installée, part BKW MW	2013 Prélèvement BKW GWh	2014 Prélèvement BKW GWh	Ecart par rapport à 2013 %
Centrales hydroélectriques					
Aarberg	100,0	15,0	89,1	82,9	-7,0
Bannwil	100,0	28,5	161,4	146,7	-9,1
Kallnach	100,0	8,0	45,1	64,3	42,6
Kandergrund	100,0	18,8	101,2	97,7	-3,5
Mühleberg	100,0	45,0	174,4	165,9	-4,9
Niederried-Radelfingen	100,0	15,0	92,6	77,4	-16,4
Spiez	100,0	18,6	104,1	104,2	0,1
Simmentaler Kraftwerke AG	100,0	27,0	111,4	108,7	-2,4
Elektrizitätswerk Grindelwald AG	100,0	1,5	5,5	7,4	34,5
EWR Energie AG (Schattenhalb 1)	100,0	4,5	9,8	8,1	-17,3
Société des forces électriques de la Goule SA	100,0	5,3	31,2	27,1	-13,1
Onyx Energie Produktion AG	100,0	20,0	97,8	88,4	-9,6
Idroelettrica Lombarda S.r.l.	100,0	42,0	146,4	202,6	38,4
Total centrales hydroélectriques		249,2	1 170,0	1 181,4	1,0
Centrales nucléaires					
Mühleberg	100,0	373,0	2 938,0	3 022,7	2,9
Centrales thermiques fossiles					
Tamarete Energia S.r.l.	60,0	62,0	43,7	47,8	9,4
Nouvelles énergies renouvelables					
Photovoltaïque Suisse	100,0	1,7	2,6	1,9	-26,9
Biomasse Suisse	100,0	1,6	20,1	21,8	8,5
Petite hydraulique Suisse	100,0	15,2	65,9	68,9	4,6
CHI.NA.CO S.r.l. ²	100,0	10,0	22,6	53,3	135,8
BKW Hydro Valle d'Aosta S.r.l.	100,0	8,0	32,9	35,5	7,9
Juvent SA	100,0	17,5	40,3	50,5	25,3
Centrale éolienne Bockelwitz	100,0	15,0	8,7	16,3	87,4
BKW Holleben Wind GmbH	100,0	25,5	39,0	35,6	-8,7
BKW Bippen Wind GmbH	100,0	27,6	40,3	42,9	6,5
BKW Dubener Platte Wind GmbH	100,0	40,0	65,3	62,9	-3,7
BKW Landkern Wind GmbH	100,0	8,0	11,8	12,7	7,6
Wind Farm S.r.l.	100,0	41,4	57,8	54,0	-6,6
Wind Farm Buglia S.r.l.	100,0	20,0	31,1	31,2	0,3
Wind International Italy S.r.l.	100,0	81,9	130,7	129,1	-1,2
Volturino Wind S.r.l.	100,0	25,2	61,8	63,2	2,3
Green Castellaneta S.p.A. ³	100,0	56,0	127,9	124,8	-2,4
Total nouvelles énergies renouvelables		394,6	758,8	804,6	6,0
Total centrales BKW et sociétés du groupe		1 078,8	4 910,5	5 056,5	3,0

¹ La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

² Production à compter du 3 juillet 2013

³ Production à compter du 28 février 2013

Participations et contrats de prélèvement	Part d'énergie ¹ %	Puissance installée, part BKW MW	2013 Prélèvement BKW GWh	2014 Prélèvement BKW GWh	Ecart par rapport à 2013 %
Centrales hydroélectriques					
Bielerssee Kraftwerke AG BIK	50,0	9,7	56,6	53,3	-5,8
Forces Motrices de Blenio SA	12,0	49,3	123,8	129,1	4,3
Electra-Massa AG	16,1	54,8	97,1	83,0	-14,5
Electricité de la Lienne SA	25,0	25,0	67,0	53,0	-20,9
Usines Electriques de l'Engadine SA	29,7	128,0	449,2	484,1	7,8
Forces Motrices de Conches S.A.	25,5	30,6	78,6	75,6	-3,8
Grande Dixence SA	13,3	198,0	293,2	267,3	-8,8
Kraftwerke Hinterrhein AG	7,6	50,0	72,5	128,2	76,8
Forces Motrices de Mattmark SA	11,1	26,4	74,5	62,3	-16,4
Forces Motrices de Mauvoisin SA	19,5	77,2	218,8	179,1	-18,1
Kraftwerke Oberhasli AG	50,0	551,0	893,6	823,7	-7,8
Kraftwerk Sanetsch AG (KWS)	50,0	9,0	19,5	18,4	-5,6
Officine Idroelettriche della Maggia SA	10,0	64,0	125,3	165,1	31,8
Aarewerke AG	10,0	4,0	23,0	21,5	-6,5
Flumenthal	37,9	8,2	59,6	54,6	-8,4
Société des Forces Motrices du Châtelot SA	11,7	4,4	11,8	9,2	-22,0
Argessa AG ²	63,0	20,8	45,3	54,4	20,1
Total centrales hydroélectriques		1 310,4	2 709,4	2 661,9	-1,8
Centrales nucléaires					
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	14,7	171,0	1 423,8	1 390,0	-2,4
Cattenom	3,0	155,0	1 015,3	1 060,7	4,5
Fessenheim	5,0	90,0	456,2	606,5	32,9
Total centrales nucléaires		416,0	2 895,3	3 057,2	5,6
Nouvelles énergies renouvelables					
Centrale solaire Mont-Soleil	100,0	0,5	0,5	0,6	20,0
Centrales thermiques fossiles					
E.ON Produzione Centrale Livorno Ferraris S.p.A.	25,0	200,0	634,9	420,4	-33,8
Energies non exploitées issues de participations financières		39,5	30,0	52,5	75,0
Total participations et contrats de prélèvement		1 966,4	6 270,1	6 192,6	-1,2
Total production, contrats de prélèvement compris		3 045,2	11 180,6	11 249,1	0,6

¹ La part d'énergie prélevée peut diverger de la participation au capital-actions du fait de contrats de fourniture d'énergie spécifiques.

² Achats à compter du 1^{er} avril 2013

Adresses

Investor Relations

BKW SA
Investor Relations
Viktoriaplatz 2
CH-3000 Berne 25
Tél. +41 58 477 53 56
Fax +41 58 477 58 04
investor.relations@bkw.ch

Media Relations

BKW SA
Media Relations
Viktoriaplatz 2
CH-3000 Berne 25
Tél. +41 58 477 51 07
Fax +41 58 477 57 90
info@bkw.ch

Le présent rapport contient des déclarations prospectives basées sur diverses estimations. Ces informations impliquent des risques et des incertitudes difficilement prévisibles et pourraient donc différer des résultats réels. Ce rapport est publié en allemand, en français et en anglais, la version allemande faisant foi.

Impressum

Rédaction

Finances et Controlling, Berne

Conception

Process Brand Evolution, Zurich
www.process-group.com

Impression

Neidhart + Schön, Zurich
www.nsgroup.ch



ClimatePartner[®]
climatiquement neutre

Impression | ID: 53232-1502-1021

